

L'Echo de Saint-Justin

Vol. VII, No 10

Saint-Justin, 15 août 1928.

Rédigé en Collaboration.

François Dumontier

SEIGNEUR DE DUMONTIER

François Dumontier était fils de Michel Dumontier et de Françoise Brevil, de la paroisse de St-Rocq, de la ville et archevêché de Paris. Il arriva dans la Nouvelle-France, en 1687, avec Philippe de Rigaud, chevalier de Vaudreuil. Il faisait partie de la recrue de 800 hommes que M. de Vaudreuil amenait avec lui. Il agit comme sergent de la compagnie de Vaudreuil, commandant du détachement de la Marine, en la Nouvelle-France.

Le 22 décembre 1695, il passa son contrat de mariage devant Me François Trottain, notaire Royal, de la paroisse de Sainte-Anne, mais présent à Batiscan pour recevoir les conditions du contrat de mariage, avec Marie-Anne Rivard, fille de Robert Rivard, sieur de la Rangé, et de Marie-Magdelaine Guillet (procuratrice de son dit mari au dit acte) de la paroisse de Batiscan. (1) Dans cet acte, François Dumontier porte le surnom de Sieur de Brillant et on le donne comme sergent de la compagnie de Vaudreuil, commandant du détachement de la marine, en Canada. A la lecture de ce contrat de mariage, nous voyons que tous les principaux personnages des alentours y assistèrent, entre autres: "Pierre Robineau, écuyer, Sieur de Bécaucourt, René Robineau, Sieur de Portneuf, Edmond de Sueve, Seigneur de Ste-Anne, Marguerite-Renée Denis, veuve de Thomas de la Vauguère, seigneuresse de Ste-Anne, Jean Lemoyne, seigneur de Ste-Marie, Anthoine Trottain, sieur des Ruisseaux, marchand-bourgeois de Batiscan, Jean-Baptiste Crevier, sieur Duverné, Jacques-Philippe Chevalier, seigneur de Vaudreuil, François de Chavigny, sieur de la Chevrotière, etc."

Le mariage fut célébré à Batiscan, le 27 février 1696.

François Dumontier fut secrétaire du gouverneur de Vaudreuil.

En 1708, le 24 octobre, on lui donne une seigneurie. Elle lui fut donnée par le gouverneur Marquis de Vaudreuil et l'intendant Randot. Cette seigneurie comprenait une étendue de terre de une lieue et demie de front sur trois lieues de profondeur, en haut du fief Grosbois. (2)

Lors de l'octroi de cette seigneurie, François Dumontier était marchand aux Trois-Rivières.

François Dumontier avait eu, par donation, de Martin Rémy de Montmidy, officier dans les troupes du détachement de la marine, l'arrière-fief de la Pinardière, situé proche Champlain. Cette donation lui fut faite le 8 février 1714. Elle fut révoquée le 2 septembre 1726, par acte de Florent de la Cettière, notaire à Québec. Cet arrière-fief contenait sept arpents de front sur deux lieues de profondeur.

François Dumontier ne jouit pas longtemps de sa seigneurie, car il périt, en 1714, dans le naufrage du St-Jérôme, qui alla se briser sur l'île de Sable. MM. Paul-Augustin Juchereau de Maure, le marquis d'Aloigny périrent aussi dans ce naufrage.

A sa mort il laissait sa veuve et les enfants suivants: Marie-Françoise, Marie-Madeleine, Marie-Louise et Marie-Anne.

Le 9 octobre 1776, M. de Vaudreuil gouverneur et l'intendant Bégon, concédèrent à Marie-Anne Rivard, veuve Dumontier, un emplacement à Québec, rue St-Louis, de 45 pieds de front sur 119 de profondeur. Cette concession fut confirmée le 26 janvier 1717, par le roi. (3)

Le 4 octobre 1736, M. de Beauharnois, gouverneur et l'intendant Hoc-

quart, concédèrent à Dame Marie-Anne Rivard, veuve Dumontier, un reste de terrain non concédé, joignant et le long de son emplacement. Cette concession fut confirmée par le roi de France et le brevet de confirmation fut insinué au conseil Souverain le 17 mai 1737. (4)

Marie-Anne Rivard, veuve Dumontier rend Foi et Hommage pour sa seigneurie, en 1723, le 29 avril, devant Michel Bégon, intendant, tant pour elle que pour ses quatre filles. A cette époque il n'y avait encore aucun établissement dans sa seigneurie.

Les filles du seigneur Dumontier firent d'heureuses alliances. Marie-Françoise, épousa vers 1719, Me Claude Barolet, l'un des notaires de Québec, les plus connus de son temps. Il s'était établi à Québec, en 1708. Il y fit un commerce qui lui donna une certaine aisance. Il acheta, en 1749, le 1er avril, une maison à Québec, de la famille Carpentier. (5)

Durant le siège de Québec, en 1759, Barolet fut obligé d'abandonner sa maison et il se retira avec sa famille à Charlesbourg. C'est là qu'il mourut le 25 janvier 1761 et y fut inhumé. Sa veuve incapable de rebâtir sa maison qui avait été démolie par les bombes, la vendit à Joseph Turgeon, pour le prix de 6000 livres. Le greffe de Barolet s'étend de 1731 à 1761.

Marie-Madeleine Rivard épousa le 19 février 1721, à Québec, François Hamelin, sieur Grondine, (6) fils de François Hamelin et de Marie-Madeleine Aubert.

René Hamelin, frère du précédent, épousa également une demoiselle Dumontier: Marie-Louise; le mariage fut bûit à Québec, le 4 novembre 1730.

Madame Dumontier décéda aux Grondines, le 16 octobre 1750.

La seigneurie Dumontier fut vendue, en 1762, à François Lemaitre-Duhaine fils, marchand, résidant à la Rivière-du-Loup en haut. (7) Ce dernier la vendit en 1764 à Louis de Métral, Major de la milice des Trois-Rivières. A la mort de ce dernier, arrivée à Montréal, le 14 mars 1768, cette seigneurie fut vendue.

Le 20 septembre 1771, Thomas Frothingham, comme chargé de procuration de Son Excellence le général Murray et comme administrateur de la succession de feu Louis de Métral, vendait le fief et seigneurie Dumontier à Conrad Gury, pour le prix et somme de six cents livres. (9)

A la mort de Gury, en 1786, le fief Dumontier passa à Elisabeth Wilkinson, à titre d'usufruitière sa vie durant en vertu d'un acte de donation à elle consenti le 13 janvier 1785. (10)

A la mort de Elisabeth Wilkinson, le fief Dumontier passa à Louis Gury, héritier naturel de Conrad Gury. (11) Louis Gury étant décédé en 1840, il laissa la seigneurie Dumontier à Barthélemi-Conrad-Augustus Gury, de Beauport, dont les héritiers sont encore en possession et retirent les rentes.

B.-C.-A. Gury avait obtenu, le 25 mars 1841, des Lettres Patentes de Sa Majesté la Reine Victoria, pour ses seigneuries de Grosbois, Dumontier et Grandpré.

Charles DRISARD.

1.—Analyse des actes de François Trottain, J.-B.-M. Barthe, pages 92 et s.
2.—Les paroisses de St-Léon et St-Paulin sont aujourd'hui situées sur une bonne partie de cette seigneurie.
3.—Inventaires des Insinuations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France. Roy, 1921, page 146.
4.—Idem, pages 219—220.
5.—Acte de Me Du Laurent.
6.—Seigneur des Grondines, pour partie.

7.—Acte de Louis Pillard, notaire, le 10 février 1762.
8.—Acte de J.-C. Panet, notaire à Québec, le 20 novembre 1771.

10.—Acte de Jean-Baptiste Badeau, notaire aux Trois-Rivières, 13 janvier 1785.

11.—Bulletin des Recherches Historiques, Vol 34, page 5.

Dominique-Napoléon Saint-Cyr

INSTITUTEUR, NOTAIRE, DEPUTE

Dominique-Napoléon Saint-Cyr naquit à Nicolet en 1827 et fit ses études classiques au Collège de sa paroisse natale, sous la surveillance du Révd J. Rimbault, premier Supérieur, et des abbés Leprohon, Dion, Lemieux et Caron, successivement directeurs de cette institution. L'abbé J.-B.-A. Ferland, notre historien national, et Mgr Ls-Frs Lafèche, évêque des Trois-Rivières, furent deux de ses professeurs.

Ayant terminé son cours, alors qu'il était encore très jeune, il alla enseigner deux ans à Lennoxville, près Sherbrooke, et se perfectionna dans la langue anglaise. Il sut se faire aimer de cette population anglaise et écossaise, et, comme partout ailleurs, où il demeura, on a conservé de lui un bon souvenir.

De retour à Nicolet, il prit un brevet d'école académique et, vers ce temps, reçut des offres pour aller enseigner aux Etats-Unis, dans les grandes écoles et universités. Craignant de chagriner ses parents, qui désiraient avant tout le voir rester Canadien et demeurer dans les limites de la province de Québec, il n'accepta aucune des offres qu'on lui faisait; il avait alors vingt-trois ans.

Afin de rencontrer les vues de la divine Providence et pour satisfaire un goût naturel chez lui, il était bien décidé de suivre la carrière de l'enseignement, où il se sentait attiré de plus en plus. Déjà il entrevoyait le bien qu'il pouvait faire dans cette vocation et considérait avec raison que, pour former un jeune homme, lui donner une bonne éducation jointe à une solide instruction, il ne suffit pas d'orner son intelligence de connaissances plus ou moins variées, mais qu'il faut avant tout développer les qualités de son cœur, puis déposer dans son âme un fonds de solide piété joint à de fortes convictions religieuses. On verra plus loin comment ce fidèle et digne professeur a atteint ce but.

Ceux qui l'ont vu à l'œuvre ou qui ont passé sous sa direction, savent avec quel soin il entourait la personne de chacun de ses élèves. Une telle lumière ne devait pas rester longtemps ignorée des gens de bien, désireux de faire de leurs enfants de bons sujets marchant vers le progrès, la science et la vertu. Aussi, au mois de juillet 1850, les commissaires d'écoles de la paroisse de Ste-Anne de la Péraie, ayant en tête feu Monsieur Charles Mayrand, se rendirent à Nicolet afin de s'assurer les services de Monsieur Saint-Cyr, pour diriger l'école du village. Accédant à la demande de ces messieurs, il commença ses classes le premier août de la même année. Cette école prit une importance de plus en plus considérable tous les ans, sous la conduite d'un tel instituteur. Il cessa d'en être le titulaire le 30 juin 1876.

Sous l'égide de la bonne sainte Anne, l'école prospéra et les élèves firent des progrès marqués dans les sciences et la vertu. Grâce à Dieu et aux soins minutieux de Monsieur Saint-Cyr, la jeunesse de Ste-Anne de la Péraie et des paroisses avoisinantes acquit bientôt une certaine

célebrité. La manière d'enseigner de ce professeur possédant les qualités du cœur et de l'esprit, faisait l'admiration de tous, et partout on vantait ses capacités et sa science. Il avait à cœur de se dévouer journellement pour une génération d'hommes qui feraient des citoyens distingués et qui devraient plus tard occuper les plus hautes positions.

Il resta toujours fidèle à sa devise: Dieu, Religion, Patrie.

La paroisse de Ste-Anne de la Péraie possédait donc un instituteur religieux, intelligent et studieux, encore dans la force de l'âge. Professeur distingué et actif, il réussit dans tout ce qu'il entreprit.

Entré dans la carrière de l'enseignement avec des vues religieuses et patriotiques, il s'appliquait chaque jour à acquérir de nouvelles connaissances et, avec les années, il devint un savant. On pourrait dire de lui ce que Salvandi disait de Mgr Dupanloup: "A lui seul il formait un corps enseignant."

M. St-Cyr avait fait un brillant cours d'études au Séminaire de Nicolet. Il était très fort en latin et en grec. Sans traduction, il interprétait facilement tous les textes des auteurs classiques en usages dans nos collèges. Il composait en latin et en grec. Voilà pourquoi M. St-Cyr, après ses classes ordinaires du jour, consacrait presque toutes ses soirées à instruire des jeunes gens en préparation du Séminaire.

Durant une vacance, M. St-Cyr alla à l'école militaire de Québec, où il décrocha un diplôme de première classe.

Habituellement M. St-Cyr, après chaque classe, mettait ses élèves en rang, deux par deux, et allait, en guise de promenade, les reconduire chacun chez soi. Au retour, il entrait à l'église faire sa visite et sa prière.

Le travail et le dévouement de Monsieur St-Cyr était bien récompensé par le succès de ses élèves et il disait souvent: "les années que j'ai vécu à Ste-Anne de la Péraie ont été mes plus beaux jours après ceux de mon enfance."

Peu de temps après son arrivée à Ste-Anne de la Péraie, le Conseil municipal le choisit comme secrétaire-trésorier de la municipalité. Il remplit cette nouvelle charge à la satisfaction de tous. Quelques années plus tard il fut admis à la pratique du notariat. C'est pendant qu'il était le secrétaire de la municipalité que fut construit le magnifique pont en bois sur la rivière Ste-Anne.

En beaucoup de circonstances, il avait démontré son habileté et ses talents d'administration. La justesse de son raisonnement le faisait admirer comme un homme d'une sagesse et d'une probité à toute épreuve, et agissant toujours après avoir bien pesé les choses. L'étude, ainsi qu'un travail continu, joint à l'action énergique, était pour ainsi dire une nécessité chez lui.

Son dévouement ne connaissait pas de bornes; il travaillait au progrès intellectuel et matériel de sa paroisse d'adoption et son ambition était de voir prospérer son pays et réussir chacun de ses concitoyens. Mais il aimait à faire le bien en silence et sans éclat. Dans sa vie publique comme dans sa vie privée, sa politesse et ses autres qualités de cœur l'ont toujours fait aimer et respecter de tout le monde; il faisait le charme de la société par ses réparties pleines de verve et d'esprit. C'est à des hommes comme lui que le peuple canadien doit son progrès intellectuel et social, la gloire du présent et l'espoir de l'avenir.

Honneur et reconnaissance à ce grand patriote!

Bien que monsieur Saint-Cyr soit natif de Nicolet, où il fit ses études, la paroisse de Ste-Anne le compte au nombre de ses enfants, vu qu'il y a passé plus de la moitié de sa vie. C'est aussi là qu'il se maria avec Rose-Anne Saint-Cyr, sa cousine germaine, et qu'il y éleva une famille de onze enfants. Six de ces enfants sont encore vivants, deux filles et quatre garçons, et de ce nombre deux sont des arpenteurs géomètres des terres du Fédéral: ce sont Arthur Saint-Cyr, résidant à Ottawa, et Jean-Baptiste Saint-Cyr, de Montréal.

Les travaux si utiles et les sacrifices nombreux que s'imposait monsieur Saint-Cyr pour le bonheur de ceux qu'il estimait toujours comme ses paroissiens, le faisait considérer comme un père. Il était heureux, quand, parmi ses élèves, se rencontraient des jeunes gens ambitieux et désireux de s'instruire; c'est alors qu'il ne comptait ni son temps ni ses peines et qu'il prodiguait ses connaissances sans restriction. Alors, il leur montrait un avenir brillant et leur indiquait avec précision la route à suivre, les écueils à éviter, et il faisait passer devant leur imagination les différentes phases de la vie qui conduisent au bonheur et au succès.

Une population intelligente et studieuse comme celle de Ste-Anne de la Péraie méritait bien de posséder un esprit aussi supérieur. Il ne se lassait jamais de répéter à ses élèves: "Que le courage, la persévérance et la détermination soient une autre devise pour vous. Souvenez-vous que le monde livre un passage à un homme résolu. Ainsi, ma devise, qui doit être aussi la vôtre et de laquelle vous ne devez jamais dévier, c'est: "Dieu, Religion, Patrie." Il leur disait aussi souvent: "Autant vous donnerez, autant vous recevrez." — Ainsi donc l'homme doit donner ce qu'il a de meilleur et le meilleur est aussi son partage.

Dans l'automne de 1874, M. D.-N. St-Cyr fut nommé secrétaire d'un comité de colonisation devant faire rapport au gouvernement de la valeur, comme terrain agricole, du territoire dans le nord-ouest du comté de Champlain, sur les chemins de colonisation existants, ainsi que sur ceux qu'il était urgent de construire, etc., etc. M. St-Cyr fit ce voyage d'exploration et contribua beaucoup, par un rapport complet, rempli de renseignements précieux pour le gouvernement, à l'avancement de la colonisation dans la région visitée.

En 1875, les citoyens les plus marquants du comté de Champlain, le prièrent de se porter candidat à la Chambre de Québec. Après beaucoup de sollicitations, il accepta et le 7 du mois de juillet, il fut élu député du comté. Son premier terme expiré, on le sollicita de nouveau de briguer les suffrages des électeurs pour un autre terme et, cette fois encore, il fut élu avec une bonne majorité contre son adversaire. C'était en 1878.

En politique, il était conservateur. Une mesure importante que nous lui devons, c'est d'avoir fait incorporer, en 1878, la Compagnie du chemin de fer St-Laurent et des Basses Laurentides.

A l'expiration de son mandat de député, en 1881, il abandonna la politique pour le champ des sciences. Au milieu de sa famille, à Ste-Anne de la Péraie, il poura de nouveau poursuivre ses études et ses recherches en histoire naturelle. Son plaisir sera d'augmenter son herbier et d'enrichir ses collections. Mais cinq ans plus tard il dut retourner à Québec, où un poste permanent lui était offert au Parlement.

En voyant s'agrandir le champ de ses opérations, sa joie est grande, il sait qu'il y a là un surcroît d'ouvrage. (A suivre sur la dernière page.)

CAUSERIE SUR LA BEAUTE

Le Beau est éducateur. — Le Beau met du bonheur dans la vie.

La Beauté, c'est ce qui plaît à la vue et à l'ouï. Il n'y a en effet que ces deux facultés qui soient capables de la percevoir. On ne dit pas, en effet, qu'il y a de belles odeurs ou de beaux sons, mais on dit: "C'est beau à voir! C'est beau à entendre!"

Pourquoi dit-on ainsi qu'une chose est belle?

C'est à cause de l'ordre, de la perfection, qu'on trouve en elle.

Il n'y a jamais de beauté dans le désordre, à moins que le désordre ne soit un effet de l'art. Alors, ce n'est pas à proprement parler du désordre, c'est un ordre d'un autre genre, c'est un désordre apparent dans lequel le génie de l'artiste se retrouve aisément. C'est plutôt une variété d'aspects dont la diversité se relie, au moins pour les initiés, à un point central qui commande tous les autres.

C'est l'unité dans la variété que Victor Cousin considérait comme l'essence même du beau.

Il faut encore de la perfection à un objet pour qu'on proclame sa beauté.

Un objet mutilé ne réalise pas la perfection nécessaire à la beauté.

On admire les ruines des monuments ou des statues antiques, mais c'est que ces ruines nous laissent deviner le génie de l'artiste. Il reste des vestiges de beauté dans ces ruines, mais ce ne sont que des vestiges.

A la vraie beauté, il faut donc la perfection de l'être. Si l'objet répond à son modèle, c'est-à-dire à l'idéal, l'objet est beau.

Il importe encore que l'artiste sache se faire un idéal élevé. La théorie des naturalistes ou celle des réalistes, érigée en principe l'imitation de tout ce qu'on peut trouver dans la nature ne sont pas en elles-mêmes génératrices de beauté. Il faut savoir choisir parmi les êtres que l'artiste veut idéaliser. Sans doute, un esprit parfait saurait discerner les beautés cachées dans les objets les plus humbles, mais tous les esprits ne sont pas parfaits, et il faut compter avec notre faiblesse inhérente. C'est pour les humains, que les artistes réalisent le beau. Or pour les humains, certains objets sont répugnants, soit qu'ils aient été déformés par la malice ou l'inhabileté de l'homme, soit que diverses circonstances, parmi lesquelles l'habitude, les aient classés parmi les êtres de laid.

Il importe d'apprendre à l'enfant, dès le bas-âge à discerner ce qui est beau. Il faut lui donner du goût.

Si l'ordre règne dans la maison; si la propreté est de rigueur; si les images choisies pour orner les murs sont de bon goût; si les vêtements dont on se sert, sans être riches, sont propres et élégants, le goût de l'enfant se développera. Les conversations des grandes personnes contribuent encore à développer le goût de l'enfant. Par elles, dès le bas âge, l'enfant conçoit une haute idée de la droiture et de la distinction; il méprise dès lors tout ce qui n'est pas la propreté morale comme le mensonge, l'hypocrisie; il apprend à bannir de son langage certains termes bas et grossiers; il va même jusqu'à bannir la paresse qui l'empêche d'articuler ses syllabes.

Quand il entendra une musique, s'il ne distingue pas un thème, une mélodie, comme il arrive la plupart du temps dans le "jazz", l'enfant dira: "C'est laid!" Peut-être ne sera-t-il pas en état de comprendre les grandes pièces des grands auteurs, mais il est sur la voie et s'avance rapidement.

Nous avons connu une famille de cultivateurs chez qui les enfants n'avaient aucune éducation musicale, pas plus que les parents du reste. Or, un oncle donna à cette famille un orthophonique avec musique des meilleurs auteurs. Au début, la famille ne comprit guère cette musique, puis le goût se développa, si bien qu'aujourd'hui, on ne veut plus de musique populaire, il faut la musique classique. Les enfants s'y complaisaient, les parents de même. Leur éducation musicale se trouve faite, en partie, du moins.

Le goût de la beauté sensible donne le goût de la beauté morale et l'homme ainsi épure ses pensées et ses sentiments.

Le beau est éducateur. De plus, le beau met du bonheur dans la vie.

La possession de la beauté infinie

de Dieu rendra les élus heureux pour l'éternité. Sur la terre, la beauté est un reflet de la beauté de Dieu. L'homme apte à saisir les parcelles de cette beauté diffuse dans les choses, y trouve une noble distraction et un repos. Les facultés qui sont faites pour l'ordre et l'harmonie trouvent leur repos dans la possession d'un objet qui les satisfait autant qu'il peut se faire ici-bas. On se repose en écoutant une belle musique, en contemplant un beau tableau, un beau paysage.

Cultivons la beauté. Mais ne la prostituons pas. Sachons que le plaisir qu'on retire de la contemplation du beau est un plaisir d'ordre spirituel. Sans doute les gens peuvent s'y intéresser et le doivent même, mais c'est la jouissance de l'âme qui doit l'emporter. Si la contemplation de certaines beautés devient une occasion de trouble pour les sens, ce n'est plus la beauté qui touche, car ce ne sont plus les sens percepteurs de la beauté qui reçoivent la jouissance. Voilà qui explique l'immoralité de certaines œuvres qui se prétendent artistiques. Artistiques, elles peuvent l'être parfois pour des individus d'éducation supérieure, mais pour l'ordinaire des hommes; ces œuvres ne recèlent pas de beauté, elles ne recèlent que de la sensualité. Gardons-les pour ceux qui peuvent en jouir, mais ne faisons pas d'elles les véhicules du scandale et de la débauche.

La beauté doit réjouir en élevant l'âme; elle ne doit pas servir à ravaler les sens et à cultiver le mauvais germe que notre nature vicieuse porte en elle-même.

Par la beauté naturelle, rapprochons-nous de la beauté éternelle; la première n'est que le reflet de la seconde et ne nous a été donnée que pour nous mieux la faire désirer.

Jacques DELAROCHE.
(La Voix Nationale)

L'EPARGNE ELEVEE AU RANG DE DEESSE

— Oh ça? Pas dans notre province? — Grands dieux, non! Dans l'ancienne Grèce. En cherchant des "tuyaux" pour une Histoire de la Prévoyance à travers les âges, j'ai constaté, en effet, qu'il y a 2,216 ans, soit 288 ans avant notre ère, les Phocéens avaient élevé, dans le temple de Delphes, une statue de bronze à la Minerve Prévoyante. C'est, jusqu'ici, le fait le plus ancien que j'aie pu tirer de l'oubli.

Faut-il croire que ce nouveau culte ne fut que platonique? Non pas; car je lis, dans Théophraste, auteur du temps, qu'il y avait chez les Athéniens et dans les autres Etats de la Grèce, des associations ayant une Bourse commune, que leurs membres alimentaient par le paiement d'une cotisation mensuelle. Le produit de ces cotisations était destiné à donner des secours à ceux d'entre eux qui avaient été atteints par une adversité quelconque.

C'est, en principe, nos mutuelles de prévoyance actuelles, telle que la Caisse Nationale d'Economie. Notre première Société de Rentes Viagères, fondée en 1899 grâce au patriotisme pratique de la S.-J. Baptiste de Montréal, a effectivement pour but de permettre à nos célibataires, jeunes ménages, familles nombreuses de s'assurer l'aisance jusqu'à la mort, soit contre tout revers de fortune, toujours possible, soit pour qu'ils puissent rencontrer la terrible échéance des forces manquant sans retour.

ROGER du VERNAY.

UNE AUTRE NOYADE A PREVENIR

Le Témiscouata à son tour est menacé d'une jolie noyade, seconde édition de celle du Lac Saint-Jean. Au moins, celle-ci était supposée aider une industrie québécoise; la nouvelle ne servira qu'au Nouveau-Brunswick. C'est là qu'on peut nous appeler les dindons de la farce, les poires, les vaches à lait, les tireurs de marrons du feu...

Les hauts du comté de Rimouski sont d'une fertilité qui permet l'ouverture immédiate d'une dizaine de paroisses. Tout le monde sait que nous n'avons pas de terres fertiles à jeter à l'eau dans le Québec; si nous voulons doubler notre population, doublons notre territoire habité. Or, les Compagnies de bois veulent fermer là, aux Canadiens, d'immenses terres excellentes, pour perpétuer les générations d'épinette et, du même coup,

perpétuer l'émigration des générations de Canadiens. Cela, nous ne le voulons pas.

La paroisse de Saint-Michel de Squateck devra rester sur la carte, et les trois ou quatre coins d'autres paroisses aussi devront garder leurs gens, nos gens.

De plus, comme l'arbre est en somme, le produit du sol qui rapporte le moins, puisque la récolte ne s'en fait qu'à tous les soixante ans, l'on devra en haut lieu, avoir la pudeur de ne pas chercher éternellement à nous bourrer le crâne, et chercher des revenus, provinciaux ou personnels, ailleurs que chez les marchands de bois.

"L'Action Canadienne-Française".
Albert LEVESQUE.

Juillet 1928.

Enregistrement du lait

On reconnaît que la tenue de Registres de lait sur la ferme est en réalité l'unique moyen de découvrir les vaches peu rémunératrices du troupeau.

En outre, on considère que c'est travailler dans son propre intérêt que de peser à des époques déterminées le lait de chaque vache du troupeau et de faire l'épreuve du gras de beurre. Un manufacturier ne se servirait pas d'une machine peu avantageuse, pourquoi donc un producteur laitier garderait-il une vache sans profit?

L'Enregistrement du lait s'adopte actuellement dans tous les pays où l'industrie laitière occupe une place prépondérante. Ce sujet fut l'un de ceux le plus discuté au récent CONGRES MONDIAL D'INDUSTRIE LAITIÈRE, tenu à Londres, Angleterre, et les délégués d'une douzaine de pays témoignèrent de son importance dans l'augmentation du rendement de lait du troupeau.

Au Congrès, le Professeur Harold Jackson, (Président du Conseil Central des Sociétés d'Enregistrement du Lait, Angleterre) lut une étude sur ce sujet; en voici un extrait:—

"Le Système en Angleterre et au pays de Galles est suivi par 49 Sociétés sous la réglementation et le patronage du Ministère de l'Agriculture. Chaque Société contrôle ordinairement un certain district territorial, et possède son Comité d'Administration élu par ses membres. Ce Comité nomme les Enregistreurs et organise le travail. Chaque membre pèse tous les jours ou une fois par semaine. Un Enregistreur visite chaque membre au moins une fois toutes les six semaines, vérifiant le pesage et examinant tous les registres, tenus par le membre, du rendement le lait du matin et du soir, prenant des échantillons de gras de beurre quand il le jugé nécessaire, vérifiant les registres, et marquant à l'oreille les taureaux et les vaches. Plusieurs membres tiennent également compte du coût du fourrage par gallon de lait et toutes les Sociétés prennent des mesures pour la préparation d'avis scientifiques sur le rationnement, qu'elles mettent à la disposition de tous les Membres. Les Enregistreurs peuvent ne pas passer la nuit à la ferme.

Le Ministère de l'Agriculture accorde une subvention aux Sociétés de L3 pour chaque troupeau, et les frais que chaque membre encourt varient de 2s. 10d. à 9s. 6d. par vache, mais les chiffres les plus élevés sont maintenant considérablement réduits. Pendant les 12 à 14 ans que le Mouvement a été en marche dans notre pays, il y a eu augmentation considérable du rendement par vache. La moyenne pour tout le pays étant de 900 livres par vache de plus que 14 ans plus tôt, le rendement moyen pour l'Angleterre et le pays de Galles s'élevant maintenant à environ 7,100 livres par vache.

L'Enregistrement du Lait commença officiellement ici, en 1914, inauguré par seize Sociétés — 264 membres et 7,330 vaches. La représentation se compose maintenant de 49 Sociétés, 5,174 membres, et 155,000 vaches. Le Ministère de l'Agriculture publie également un registre annuel de Vaches Laitières, lequel donne les détails des rendements de lait de 7,500 des meilleures Vaches Laitières de notre pays.

En 1920 les diverses Sociétés décidèrent de former un Conseil Central, chaque Société choisissant un ou deux délégués. Le Conseil s'assemble quatre ou cinq fois par an et aide à l'uniformisation du travail des Sociétés.

Le Conseil organise également un important Concours de troupeaux laitiers pour l'Angleterre et le pays de Galles chaque année, dans lequel à peu près la moitié du pointage total est accordée pour la qualité et la quantité du lait. Le troupeau gagnant en 1927 produisit un rendement moyen de 10,589 livres par vache. Un trophée compétitif est également offert chaque année, et tous les efforts tendent à choisir la vache laitière la plus prolifique du pays. Il est adjugé à la vache donnant un rendement moyen le plus élevé pendant trois années consécutives; elle ne doit pas être âgée de plus de huit ans à la fin de l'épreuve, et doit avoir produit un veau chaque année; la vache gagnant le trophée en 1927 ayant produit un rendement moyen de 22,160 livres pour chacune des trois années.

Il ajoute également: "Le mouvement de l'enregistrement du lait comprend les producteurs de lait les plus progressifs et modernes de chaque pays — des hommes qui sont prêts et désireux d'adopter tout ce que la science peut découvrir et d'agir d'après ces découvertes; qui font maintenant tous leurs efforts pour fournir le lait le meilleur et le plus pur et pour éliminer toute possibilité de maladie, et si un grand progrès doit se produire dans l'amélioration de notre approvisionnement de lait, c'est du mouvement de l'Enregistrement qu'il faut l'attendre."

PUBLICITE, CONSEIL NATIONAL CANADIEN D'INDUSTRIE LAITIÈRE.
Ottawa, 13 août 1928.

LUCIEN GAUTHIER

MARCHAND-TAILLEUR

OUVRAGE FAIT SUR MESURE

Marchandises de première qualité et ouvrage garanti.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

PONT MASKINONGE, P. Q.

J.-Ernest Gagné,

SAINT-JUSTIN, P. Q.

AGENT DE LA MAISON

P.-T. Legaré, Limitée, Québec

La grande variété aussi bien que la qualité des marchandises vendues par cette maison sont connues de tout le monde.

Conditions pour convenir aux clients.

Joseph Brissette

VOITURIER

Grand choix de voitures d'été et d'hiver, harnais de toutes sortes, robes de carioles, etc.

REPARATIONS EN TOUS GENRES A TRES BAS PRIX

Je tiens aussi les huiles à machines et à harnais

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

SAINT-JUSTIN

Louis-Jules Lacourse

PEINTRE-DECORATEUR

BAS PRIX — OUVRAGE GARANTI. Spécialité: Imitation en tous genres.

PONT MASKINONGE, P. Q.

Napoléon S. de Carufel

CHARRETIER

Voitures à l'arrivée de tous les trains. PONT MASKINONGE, P. Q.

ALPHONSE LESSARD,

FORGERON

Spécialité de soudure au gaz: Fer, Fonte, Acier, Granit, Etc.

Ouvrage Garanti—Prix modérés.

PONT MASKINONGE, P. Q.

J.-O. RINFRET

COMMERÇANT DE FOIN

MASKINONGE, QUE.

Bureau: 10 rue St-Laurent. — Tél. 66

Résidence: 12 rue St-Laurent

J-EMILE FERRON

AVOCAT,

LOUISEVILLE, — QUE.

Téléphone 358.

LUCIEN COMEAU L. L. B.

AVOCAT

Bureau à Louiseville le samedi,

19, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES.

J.-E. LANGLOIS

NOTAIRE

Placement sur hypothèque. Règlement de succession. Consultation affaires civiles et municipales.

SAINT-JUSTIN, QUE.

Bureau: 35 rue Hart — Tél. 415

Résidence: 140 Ste-Julie — Tél. 1372

J.-A. VILLENEUVE

NOTAIRE

Prêts sur 1ère hypothèque à 7%; Règlement de succession, Administration générale, Etc.

Edifice Banque Canadienne Nationale TROIS-RIVIERES, P. Q.

Tél. Bell 35-r-31

Richard Lessard B. C. L.

NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.

STE-URSULE, Comté de Maskinongé.

Téléphone 592

G.-H. Robichon Léon Méthot

Robichon & Méthot

AVOCATS

Edifice Banque Canadienne Nationale

Entrée: rue Hart, Trois-Rivières.

L'annonce dans le journal local Combat la propagande d'achat par catalogue

Le directeur de publicité d'une grande maison à catalogue disait récemment au cours d'une conférence:

"Nous avons un bureau dont le travail consiste à lire chaque semaine les journaux hebdomadaires de tout le pays. Il n'y a pas un seul journal de quelque conséquence que notre bureau ne reçoit pas."

"Le bureau examine ces journaux, et quand nous constatons que les marchands d'une ville quelconque ne font pas d'annonce dans leur journal local, nous couvrons immédiatement ce territoire de notre littérature."

"Nous obtenons toujours là des résultats beaucoup plus grands que les mêmes efforts peuvent en produire dans un territoire où les marchands locaux font un usage libéral et constant des colonnes d'annonces de leurs journaux locaux."

PENSEZ A CELA

M. LE MARCHAND

ET FAITES USAGE DE

"L'Echo de Saint-Justin"

Journal qui est lu par plus de 20,000 personnes de la région chaque mois.

W. L. GAGNE,

IMPORTATEUR EN GROS

Papeteries, Jouets, Sacs de papier, Ficelle, Poudre et Parfum.

4640 rue Fabre, Montréal

Téléphone St-Louis 8726.

LE VILLAGE ABANDONNE

Par Claude Melançon, publiciste français au Canadien National.

Nous l'avons découvert au retour d'une merveilleuse excursion de pêche dans cette pittoresque région qu'arrose la rivière Pickerel.

Partis de Montréal, par le Canadien National, nous nous étions arrêtés au lac Ox pour y livrer bataille à ses poissons géants. Notre guide nous avait ensuite fait sauter quelques-uns des rapides de la rivière Mauvaise, au pied desquels se tiennent des achigans monstres, et tout en pêchant nous étions arrivés à l'histoire rivière des Français que les canots de la Vérendrye empruntèrent pour se rendre dans l'Ouest.

— Voulez-vous visiter un village abandonné? demande Pete, le guide.

Sur notre réponse affirmative il engage le canot dans la rivière des Français et nous conduit à un quai crevé qui laisse échapper des pierres entre ses poutres pourries.

Devant nous se dresse la ruine morne d'une grosse scierie. Autour se tassent les maisons.

De toute évidence elle a donné naissance au village et l'a fait vivre jusqu'à la catastrophe qui a provoqué cet abandon général. Sa fin a dû être horrible s'il faut en juger par l'air famélique que lui donnent ses fenêtres enfoncées, son intérieur vide et sa bouche, ouverte du côté de la rivière, découvrant les longues dents de l'engrenage qui happait autrefois les "billets".

Il était facile de reconstituer toute l'histoire:

Un jour la ration de troncs d'arbres emportée par le courant a diminué. Là-haut les bûcherons ont si bien joué de la hache et de la scie que la forêt, décimée, s'est retirée loin des cours d'eau, routes stratégiques, les marchands de bois. Elle les défie maintenant à distance. Eux s'acharnant contre les trainards, les bouquets d'arbres isolés, les gros pins solitaires qui émettent des sons sourds lorsque le fer les frappe au cœur. Mais les petits trains de bois qu'ils confient au courant de la grande rivière n'apaisent pas la faim grinçante de la scierie. Lentement elle meurt d'inanition.

Et le village partage son sort. Les maisons se vident. Las de faire crédit l'épicerie cloue trois planches en travers de sa porte, le forgeron éteint son feu, le boulanger cesse de cuire.

C'est la débâcle. En masse l'on quitte ce village sur lequel plane le spectre de la famine. La population fuit un lieu maudit, emportant ce qu'elle peut et dédaignant de fermer les portes des maisons pour protéger le reste. Du seuil de l'église déserte le curé voit partir ses paroissiens. Lui-même doit aller ailleurs exercer son ministère. L'autel est dépouillé, le clocher reste vide et silencieux.

C'est fini! La mort a passé sur le village de French River. Plus de sifflet qui appelle les ouvriers à la scierie, plus de cloches qui font se hâter les enfants sur le chemin des écoles, plus de bruit dans les rues où ne passe pas même un cheval. Devant la porte barricadée du forgeron l'on entend seulement un criquet qui se bat les flancs pour se trouver une compagnie.

Le village est la proie du Temps qui peut commencer son travail de destruction, en savourer les effets.

Avec l'aide de la pluie, de la gelée et du vent il se met à l'œuvre, efface la peinture des façades, soulève les bardeaux des toits pour y faire entrer la neige, encourage la rouille à ronger les clous qui se cassent et laissent battre les planches des hangars comme les feuillets d'un livre ouvert.

Il s'acharne sur les perrons et les escaliers, les tord et les contracte, mine leurs marches et laisse les rampes en équilibre, prêtes à s'effondrer sous la première main qui cherchera leur appui.

Au printemps les plantes et les arbres viennent à la rescousse avec une ardeur irrésistible. N'ont-ils pas la forêt à venger? la forêt abattue par ces villageois qu'elle faisait vivre! Il est juste d'effacer jusqu'à la trace des pas que ces ingrats ont laissés sur le sol ancestral des sapins et des épicéas, des mérisiers et des frênes.

Le chiendent, le foin, le plantain, se chargent de la besogne. Joyeuse-

ment ils font courir leurs racines, répandent leurs graines vivaces, tissent un solide tapis vert. Ah! ah! semblent-ils dire, vos autos, vos camions, votre mauvais beton ont voulu nous empêcher de pousser. Bien que nous soyons pratiquement inusables vous ne voulez pas de nous pour vos rues et vos trottoirs. Eh bien! nous allons voir. Et l'herbe de courir de tous les côtés, d'occuper chaque motte, chaque petit coin de terre, de jaillir entre les pierres stupides dont l'inertie sert l'homme, de s'insinuer même entre les lames des parquets et de mûrir ses graines entre les murs protecteurs des maisons-détestées.

Mais l'herbe a beau faire, enchevêtrer ses racines, et tasser ses brins, il reste encore de petits espaces libres. On dirait un tapis mangé aux vers. Qu'à cela ne tienne, on invitera les fleurs, compagnes aimables qui ont, de plus, le secret des beaux motifs décoratifs.

Des quatre coins du ciel arrivent des graines ailées. D'autres en puissance dans la terre se gonflent de l'humidité entretenue par l'herbe, poussent une pointe au dehors, mettent le nez au soleil.

Robuste et prolifique le pissenlit est le premier à montrer sa fleur parfaite dédaignée par tout le monde. Il est suivi par les renoncules, droits comme des soldats, qui alignent leurs rangées de boutons d'or en bordure des routes, et peu après par une constellation de marguerites.

A mesure que la saison s'avance, des membres nouveaux viennent s'ajouter à la société fleurie: l'épervier orange, le "pinneau des Indiens, aux pétales chargés de couleurs rouge et jaune, nargue le village gris que la pluie a dépeinturé; le liseron fait de l'acrobatie sur tous les poteaux qu'il rencontre et, suprême ironie, monte attacher ses clochettes blanches dans le clocher désert du petit temple protestant. Au fond des fossés la chicorée se compose un ciel d'étoiles bleues; dans les coins le lychnis exhale en secret le parfum qu'il a dérobé à l'oëillet.

Au milieu de la grande rue, face à l'ancienne maison du "bootlegger", le mélilot distille le nectar dont les abeilles sont gourmandes.

Dans les jardins et les potagers règne une anarchie à rendre jaloux les bolchévistes. Amère, la salade flirte avec l'odieuse bardane, l'élégante asperge voisine avec le chardon, le pavot s'endort et dégénère. Général Jacqueminot, Mary Garden, Impératrice Zita, Comtesse de Noailles, tous les grands seigneurs de la famille des rosiers sont décapités ou s'acquiètent avec des sauvages.

Dé leur côté les arbres ont agi. Avec un beau dédain des caprices des hommes qui prétendent décider où ils doivent pousser autour de leurs demeures ils surgissent au hasard, au centre de la route ou devant un perron, masquent les fenêtres, étirent leurs bras dans l'église. Puisant une vie ardente à des sources secrètes des rameaux s'élançant de vieilles souches et menacent de dépasser les toits pendant que sournement leurs racines attaquent les fondations.

Le dégât nous apparaît dans toute son ampleur lorsque nous mettons pied à terre et approchons des maisons. Aucune qui ne soit bancal ou défoncée et ne paraisse avoir été abandonnée depuis des générations. Seul un chalet, appuyé sur des poutres de support comme sur des béquilles, paraît avoir été habité récemment.

— Ici vit le gardien du phare, annonce notre guide. — Il a perdu sa femme il y a deux ans, mais il continue d'habiter le village avec son chien. Dans la région on l'appelle "Monsieur le maire" bien que son autorité ne s'exerce que sur "Mike", la population à quatre pattes.

— Pourquoi maire plutôt que chef de police, capitaine des pompiers, président de la chambre de commerce ou autre chose? Il n'y a que l'embarras du choix, dit remarquer l'un de nous.

— Il est tout cela, répliqua Pete en riant.

— Diab! il convient alors d'entrer présenter nos respects à ce puissant personnage qui doit être un brave homme et un homme brave puisqu'il ne craint pas d'habiter seul ce village désolé.

Mais nous eûmes beau cogner très fort, au risque de faire s'écrouler la maison portant le numéro 40 d'une rue inexistante, le Mussolini de ces lieux ne se montra pas.

— Cherchons-le, il ne peut être loin.

Les amateurs de thé vert déclarent que LE THÉ VERT "SALADA"

est un délice, non seulement par son
exquise couleur dorée, mais par sa
saveur parfaite.

Et nous voici partis à la recherche du maire, chef de police, capitaine des pompiers, etc., malgré les cuscutes qui tendent leurs chaînes dans le foin, pour nous barrer le chemin et les orties qui nous accrochent et nous retiennent au passage.

Nous découvrons notre pseudo-dictateur irlandais devant l'ancien magasin général en train... de cueillir des fraises dans ce que fut jadis la "Main Street" de French River. Il semble enchanté d'avoir des visiteurs et s'il ne nous invite pas d'emblée à signer le livre d'or de la localité c'est sans doute que trop pressé d'avertir le président du conseil il n'a pas le temps ou oublie de prévenir l'archiviste en chef. Dans un beau geste que nos démocrates admireront, Son Honneur s'essuie les mains sur ses pantalons et nous souhaite une cordiale bienvenue.

L'accueil de la "population" est moins cordial. Elle tourne autour de nous en montrant les dents, grogne et ne déguise pas son hostilité. Pour l'amadouer nous lui donnons un morceau de sucre qui traîne au fond d'une poche (ce pauvre peuple est si facile à faire marcher!) et elle consent à se laisser gratter derrière les oreilles. Nous sommes acceptés et pouvons visiter le village.

Sans changer de casquette le "maire", etc., nous sert de guide. Il nous mène à l'église catholique où nous n'osons pas entrer de peur que le clocher ne nous tombe sur la tête, à l'école où aucun enfant ne nous lit d'adresse en bredouillant dans une boucle rouge, au bureau de poste où il n'y a rien à voir. Ce tour Cook terminé nous nous asseyons sur un perron branlant pour regarder le soleil se coucher derrière un pan du vitrail défoncé de l'église pendant que notre cicérone, etc., évoque des scènes d'activité dont il a été témoin avant la guerre et la ruine de la scierie. Il s'exprime difficilement, en cherchant ses mots. Depuis que sa femme est morte et peut-être depuis plus longtemps encore il a perdu l'habitude de parler. Tout à coup, hanté par une idée fixe, il interrompt son récit:

— Vous ne le croirez pas, messieurs, mais dans ce village abandonné il y a des voleurs. La semaine dernière je me suis fait voler ma montre, ma police d'assurance et diverses autres choses.

Nous sympathisons avec le chef de police qui s'indigne de l'audace des malfaiteurs et déplore la mésaventure dont le gardien du phare a été la victime.

— Croyez-vous que le coup a été fait par quelqu'un d'ici, demande Pete en s'efforçant de donner au mot "ici" le sens le plus vague.

— Non monsieur, j'ai la quasi certitude que c'est un indien. Ah! si je lui mets le grappin dessus!

Le maire n'en dit pas plus, mais son ton de voix évoque une cave humide et un tribunal sévère dont il semble connaître d'avance le verdict.

Mais le soleil décline. Il est rendu au bas du vitrail. L'église est remplie de poussière d'or. Il est temps de regagner notre camp en amont de la rivière.

Escortés par la population, le maire en tête, nous faisons une sortie triomphale du village de French River pendant qu'une cornille, perchée sur le clocher du temple protestant, annonce notre départ aux environs.

Une dernière poignée de main aux autorités qui nous lèvent leur casquette, un regard amical à la population, et nous voici en plein courant.

Quelques secondes nous avons à lutter contre les remous, puis la rivière s'apaise et nous pouvons nous retourner.

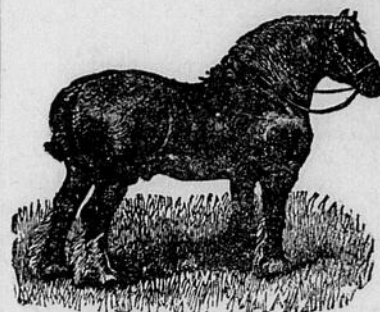
La population, le maire, etc., ont

disparu. Derrière nous il n'y a qu'un village sans âme, des ombres de maisons auxquelles le crépuscule prête des formes fantastiques.

Soudain un hibou apparaît à l'une des fenêtres hautes de la scierie et hulule sinistrement. A ce signal il nous semble que les maisons s'ébranlent dans la demi-obscurité et commencent à danser. Est-ce le vent? Est-ce une illusion? Un méandre de la rivière nous empêche maintenant d'y voir et nous n'avons pas la curiosité de retourner, de nuit, dans le village fantôme.

Tablettes TOUSSINE

POUR LES CHEVAUX



Contre: Toux, gourme, bronchite et soufflé.

Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Envoyées franco par la poste sur réception du prix: 60 cts la bouteille. Agent pour le Canada.

Docteur JOS. COMTOIS,

ST-BARTHELEMI, P. Q.

— Si vous voulez aider à une œuvre religieuse et patriotique, faites abonner vos parents et amis à l'Echo de Saint-Justin.

Nous pouvons faire vos impressions

QUAND vous aurez besoin d'impressions quelconques, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOS SPECIALITES

Factures, En-têtes de Lettres, Enveloppes, Memorandums, Cartes de visite, Cartes d'Affaires, Invitations, Programmes, Lettres de faire-part, Cartes Mortuaires, Affiches, Pancartes, Circulaires, Etiquettes, Reçus et Billets, Billets de Râfle, Brochures, Prospectus, Livrets de Comptoir, Calendriers, Etc., Etc.

Lettres funéraires imprimées à quelques minutes d'avis.

Adressez toute commande ou demande d'information à

L'Echo de Saint-Justin,
Saint-Justin, P. Q.

ELECTRIC SERVICE CORPORATION

À VOTRE SERVICE

Assortiment Complet d'Appareils Electriques

Spécialités: Poêles et Laveuses Electriques

LOUISEVILLE, P. Q.

Faites abonner vos parents et amis à l'Echo.

The Onondaga Garage

LOUISEVILLE, P. Q.

Réparations générales d'autos, engins à gasoline, etc., etc.

Huile, Accessoires, Graisse, Gasoline, Tubes, Tires Dunlop, Etc.

REBOURAGE DES CYLINDRES
OUVRAGE GARANTI.

GERALD VILLENEUVE,

Mécanicien-Expert.

Téléphone 33

C. P. 30

GARAGE LEMYRE,

AIME LEMYRE, Prop.

Garage avec capacité de 30 chars et à l'épreuve du feu.

Réparations générales d'autos, engins à gasoline, etc.

Huile, Graisse, Pneus, Chambres à air.

SOUDURE A L'OXYGENE.

Je fais aussi le rembourrage des cylindres.

Agent pour les bicyclettes C. C. M.

PONT MASKINONGE, P. Q.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

W.-H. GAGNE,

Editeur-Propriétaire,
SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de 75 cents par année pour le Canada et \$1.00 pour les Etats-Unis, payable d'avance. — Toute année commencée est due en entier.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

Mon séjour à la Rivière des Prairies

Il est six heures du matin, le soleil dorent ses rayons chauds et lumineux sur la verte campagne.

Je me lève et j'admire ces beautés qui sont les éléments décoratifs de la nature. Les oiseaux semblent nous souhaiter le bonjour par de petits cris perçants qu'ils lancent ça et là autour de la maison et le petit minet qui salue en ronronnant le premier venu et demande son frugal repas.

Après avoir ainsi souhaité à tous notre plus cordial bonjour, nous nous mettons à la table et prenons ce copieux petit déjeuner que je prépare moi-même.

La journée se passe en faisant tantôt une visite au poulailler, tantôt au potager et admirant les plates-bandes garnies de fleurs aux milles corolles enflammées, ainsi les chants alternent avec les chants, la rêverie à la rêverie, la beauté s'ajoute à la beauté, les symphonies répondent aux symphonies, c'est vraiment un paradis terrestre.

Il est à peine six heures du soir que la lumière languit déjà. Nous voyons petit à petit le soleil s'enfuir pour entrer dans les bois caché derrière les montagnes, la nuit tombe et le silence des choses pareil à l'hébété d'un malade entre deux crises convulsives, la campagne prend un sens secret et menaçant, c'est bientôt l'heure du repos. Je m'enfonce dans mes blancs oreillers en songeant à mille riens qui nous accaparent et nous font rêver pour se réveiller au lendemain d'un plus beau jour encore.

Tout le monde voit ce que je vois,
Mais ne pense pas tout ce que je pense.

Une JUSTINIENNE.

LA SURVEILLANCE DE LA CIRCULATION

A la suite des accidents d'automobile de la dernière fin de semaine, certains journaux ont cru bien faire en attribuant ces accidents au manque de surveillance de la circulation au lieu de les attribuer à l'imprudence des victimes.

Comme preuve que le ministère de la voirie non seulement prêche la prudence, mais qu'il surveille les routes et qu'il les débarrasse des indésirables qui y circulent, nous dirons que le nombre des licences enlevées depuis le printemps à la date du 25 juillet était de 150. Ces licences ont été enlevées dans des cas d'ivresse, de vitesse désordonnée, et d'infractions flagrantes aux règles élémentaires de la prudence.

Voici certains cas dans lesquels les licences ont été enlevées:

Pour avoir fait 50 milles à l'heure dans la ville de St-Jérôme.

Pour avoir fait 50 milles à l'heure dans la ville de Laprairie.

Pour avoir causé un accident grave en conduisant à une vitesse de 60 milles à l'heure.

Pour avoir arrêté sur la voie ferrée à l'approche d'un train dans le but de braver le conducteur du train et de lui faire peur (à Girard Crossing, comté de St-Jean.)

Pour avoir conduit à une vitesse de 55 milles à l'heure dans le village de Caughnawaga.

Pour avoir conduit à une vitesse de 65 milles à l'heure près de Ste-Anne de la Pocatière.

Pour avoir causé trois accidents en état d'ivresse.

Pour avoir conduit à 60 milles à l'heure dans le village de Coleraine.

Pour avoir bloqué intentionnellement la circulation dans une rue très fréquentée.

Ces exemples sont propres à faire réfléchir les automobilistes raisonnables, mais ils sont propres également à montrer que le département de la voirie ne néglige pas de surveiller la circulation et qu'il s'efforce, au contraire, d'appliquer intégralement la loi pour la sécurité du public.

Les cas cités ci-dessus sont des cas extrêmes. Il est évident que le ministère de la voirie s'occupe de sa tâche au meilleur de sa connaissance. Il doit cependant compter sur la prudence, le respect de la loi et la coopération de la part du public voyageur.

9,500 MILLES DE BONNS CHEMINS

Les rapports reçus des ingénieurs de division démontrent que la condition générale de la voirie dans la province est tout à fait satisfaisante. Voici les chiffres, tels que compilés d'après les rapports.

Le ministère de la voirie entretient 9,195 milles de chemins pavés ou gravés. A la date du 15 juillet, les réparations étaient pratiquement terminées. Il ne restait en effet que 17 milles de chemins en mauvaise condition sur un total de 9,195 milles, soit moins que un cinquième de un pour cent.

Ce résultat est un véritable record dans l'efficacité des travaux d'entretien, surtout si l'on tient compte des inondations désastreuses du printemps. A l'heure actuelle, toutes les réparations doivent être terminées.

Avec les chemins construits depuis le printemps, la province possède actuellement au-delà de 9,500 de bonnes routes.

LA MEILLEURE SOURCE DE RENSEIGNEMENTS

D'après les rapports qui nous parviennent, un certain nombre de so-disant bureau de renseignements établis dans la province donnent aux touristes des renseignements fantaisistes sur les routes du Québec et sur ses ressources naturelles, sportives et touristiques. Il y a lieu de mettre en garde le public, spécialement les touristes, contre les renseignements que leur donnent ces bureaux.

Le ministère de la voirie a établi un Bureau Provincial du Tourisme dont le siège principal est à l'Hôtel du Gouvernement, à Québec. Ce bureau fournit, sur simple demande, la carte routière officielle de la province de Québec. Pour les touristes étrangers, il a préparé des brochures anglaises donnant divers renseignements sur la province, et décrivant certains tours de durées variables. Il donne par lettre tous les renseignements additionnels requis.

Le bulletin officiel, publié tous les quinze jours par le ministère de la voirie, donne le seul rapport officiel sur la condition des routes et la seule liste officielle des huilages projetés durant les quinze jours qui suivent sa publication.

Le département de la voirie possède des renseignements nombreux sur les hôtels et sur les attrait divers des districts de la province. Il complète sa documentation chaque jour. Les touristes trouveront avantage à s'adresser directement au ministère de la voirie. Ce dernier répond avec plaisir aux demandes de renseignements qu'on lui adresse.

Les services du ministère de la voirie sont absolument gratuits, de même que toutes ses publications.

NOTRE FORTUNE EN TROIS MOTS

La jeunesse, c'est une THESE. La proposition à défendre: — Je me suffirai plus tard. Oui, mais le hasard? Il n'existe plus, quand le surplus est empli, placé, intelligemment, sans relâche. Se suffire, c'est vivre dans l'avenir.

Car l'avenir, c'est L'ANTITHESE, et combien redoutable! L'an dernier, 22,283 Canadiens et Américains faisaient faillite; 34.9% parce qu'ils manquaient de capitaux; le plus fort pourcentage. Ils comprennent, aujourd'hui, que, quand on est jeune, notre devoir, c'est de se proposer l'économie et la prévoyance, puisque ensuite Dieu dispose.

Mais, pour la plupart, il est peut-être trop tard! Et, quand les forces nous abandonnent, sans retour, c'est

la SYNTHÈSE: soit l'aisance suave, cette immortelle du sacrifice, base de tout ce qui doit durer; soit la honte aux mains vides, au crochet de la charité sereine, coupablement escomptée. — Roger du VERNAY, Bulletin de la Caisse Nationale d'Economie.

VIENT DE PARAÎTRE

L'ACTION CANADIENNE FRANÇAISE

L'Action canadienne-française de juillet contient un très important article de M. Charles Gauthier, sur L'immigration et son enquête. L'auteur montre comment se perd parfois une bonne cause. Vient ensuite une esquisse de la figure mystique de Saint Thomas, par Hermas Bastien. On se repose ensuite à la lecture d'un sonnet d'un jeune poète, Horace Guay. On lira avec plaisir une lettre du Manitoba adressée par l'abbé Lionel Groulx à M. Antonio Perrault et que la revue est heureuse d'offrir à ses lecteurs. Henri d'Aries a signé quelques bonnes pages de critique et M. Anatole Vanier un article sur la ville de Québec. — Ce numéro attire l'attention des lecteurs sur la prochaine semaine sociale de Saint-Hyacinthe. La direction dénonce en un mot d'ordre opportun l'inertie de l'autorité qui semble ignorer que la tragédie du Lac St-Jean va se répéter au Témiscouata. Le fascicule se termine par une recension sur Le tour du Canada, et La vie de l'Action canadienne-française, signée Etienne Robin. A lire, les pages de bibliographie, L'Ame des livres.

NE PERMETTEZ PAS

- aux lâches de faire des menaces;
- aux ennemis de s'infiltrer dans vos affaires;
- aux calomnies de se répandre quand elles peuvent être réfutées par des faits;
- aux semeurs de doutes de vous influencer;
- aux pessimistes de vous abattre;
- aux envieux de vous faire perdre courage;
- aux compétiteurs malhonnêtes de vous désarçonner;
- aux imbéciles de vous détourner de votre route;
- aux flandrins de vous entraîner à

la nonchalance;
— aux enthousiastes de vous faire perdre la boule;
— aux exploiters de vous en imposer;
— aux vautours de la finance de vous exploiter;
— à vos amis de tabler sur votre amitié;
— à votre famille de vous entraîner dans des dépenses que vous ne pouvez pas vous permettre.

ET JE TE DIRAI

Dis-moi de quel côté tu regardes, et je te dirai ce qui te fait envie.
Dis-moi ce que tu ne dis pas, et je te dirai ce que tu redoutes.
Dis-moi de quoi tu te plains, et je te dirai ce que tu vauds.
Dis-moi ce que tu lis, et je te dirai ce que tu sais.
Dis-moi à quoi tu penses quand tu es seule, et je te dirai ton point faible.
Dis-moi qui tu hais, et je te dirai qui tu dédaignes.
Dis-moi qu tu loues et je te dirai si tu es sotté ou sensée.
Dis-moi de quoi tu te vantes et je te dirai ce qui te manque.
Dis-moi tes opinions et je te dirai tes passions.
Dis-moi les spectacles que tu aimes et je te dirai les fautes que tu commets.
Dis-moi qui tu méprises, et je te dirai qui tu jalouses.

PRIME EXTRAORDINAIRE

Envoyez 50c et vous recevrez franco un Paquet-Surprise contenant 10 compositions musicales modernes en bonne condition (soit une valeur de \$3.00).

Vous avez le choix entre trois collections différentes. Choisissez l'une des trois:

- 1o. 10 Morceaux de piano;
- 2o. 10 Chansons avec accompagnement de piano;
- 3o. Mixte, 5 chansons et 5 morceaux de piano.

Un de ces Paquets-Surprises est aussi offert gratuitement à tout nouvel abonné d'un an au "Passe Temps".

Abonnement annuel (avec prime): Canada, \$1.50; Etats-Unis, \$2.00.

Adresse: Le Passe-Temps, Boîte P. 2078, Montréal.

Demandez le dernier numéro (802).

En vente partout, 10c la copie.

C.-E. DAMPHOUSSE



Epicier-Boucher

GROS et DETAIL

Commerçant
d'animaux
de toutes sortesToujours en mains
viandes de premier
choix conservées dans
un frigidaire.LEGUMES DE
TOUTES SORTESTél. 86 — 7 rue Ste-Elisabeth
LOUISEVILLE, P. Q.

EUSEBE DIONNE

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
LICENCIÉINSTALLATIONS DE TOUT GENRE
POUR LUMIERES, ET MOTEURS.

Je vends aussi toutes sortes d'accessoires électriques à des prix défiant toute compétition.

UNE VISITE EST SOLICITEE.
42 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE.

JOSEPH MERCURE,

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Assortiment considérable et varié dans
tous les départements à des
prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

Téléphone 52.

W. LALIBERTE

MARCHAND DE MEUBLES

DE TOUTES SORTES:

Ameublements de chambre, de salon,
de salle à manger, etc.

Préparats.—Mouleurs.—d'encadrement.

400, Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Dr Olivier R. Lafleche

Médecin, Chirurgien, Vétérinaire
de l'armée canadienne

Inspecteur des maladies contagieuses.

LOUISEVILLE, QUE.

LISEZ NOS ANNONCES ET EN-
COURAGEZ NOS ANNONCEURS.

PREPAREZ-LES POUR LE DEPART....



Encore quelques jours seulement et ce sera l'ouverture
des classes.

Parents qui songez aux préparatifs du départ de vos écoliers, rendez-vous visiter notre grand choix de marchandises pratiques pour cette circonstance.

NOS PRIX SONT TRES POPULAIRES

F.-X. DESJARLAIS,

NOUVEAUTES — MAGASIN ETABLI EN 1900

Pont de Maskinongé.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

LA MEILLEURE PART,

Par CASIMIR HÉBERT.

Depuis cinquante ans, le vieux Pierre Séraphin Quenoche cultivait dans le petit rang de la Pigeonnière, la terre qu'il avait acquise des seigneurs de LaSalle aux lendemains des événements de 1837.

Né à Saint-Constant de Laprairie, il y avait épousé au printemps de 1837 Pulchérie Desmarais, qui n'avait pas seize ans. Il prit une part assez active aux menées des patriotes dans sa paroisse; mais sa petite femme comprit où ces actes pouvaient le conduire, elle résolut de le sauver malgré lui. Elle lui persuada qu'il ne pourrait jamais avec le salaire actuel, réussir à s'établir sur une terre; qu'il fallait de l'argent comptant pour les premiers paiements; que la guerre civile s'en venait et qu'il serait impossible d'économiser tant que les affaires seraient dans le marasme.

Pierre trompa la vigilance des inspecteurs canadiens et passa la frontière américaine, caché sous le siège de la voiture que son épouse conduisait.

Après deux ans de séjour en terre d'Amérique, Pierre, avec cinq cents dollars et deux garçons, revint se fixer à Saint-Rémi dans le Petit rang de la Pigeonnière, qui fera plus tard partie de Saint-Michel. Dix autres enfants naquirent de cette union.

D'entre les fils du vieux Pierre Séraphin Quenoche, André se faisait remarquer par son caractère doux et un dévouement inaltérable à sa famille.

Le père Pierre, à l'exemple de ses voisins, avait voulu — se sentant vieillir — faire comme eux et se donner à l'un de ses fils. L'aîné se chargea de l'entretien des vieux et cultiva la terre paternelle suivant les conventions de la donation; mais après deux ans, Louis céda ses droits à son frère André qui venait de perdre sa femme, Délima Lafontaine.

La femme de Louis ne pouvait plus s'entendre avec sa belle-mère.

— Tu es veuf, dit Louis à André, tu devrais pouvoir vivre en paix avec la mère. C'est une bonne vieille, mais habituée à commander ici, il est bien difficile qu'elle tolère une autre maîtresse. D'ailleurs, il te faut quelqu'un pour avoir soin de tes enfants, et la mère t'aime tu le sais, particulièrement.

André pleura sa chère Délima. C'était un ange de douceur et de dévouement. Il se consola vite, pris par les besoins de la terre. Son bébé mourut: nouveau deuil, de courte durée. Toutes les semaines, comme les gens des environs, il se rendait au marché Bonsecours à Montréal pour y vendre les produits de son champ. A part cette distraction, la vie lui semblait triste et le souvenir de sa défunte femme lui faisait souhaiter une autre épouse douce et bonne comme celle-là. Une rencontre fortuite le mit en connaissance d'une jeune veuve qui lui sembla la femme capable de remplacer Délima.

Un jour que le marché s'était fait tranquillement, André avait rendu visite à ses cousins Lisabelle, de la rue Dufresne: c'étaient des déracinés de la terre, qui tous, père, fils et filles, travaillaient à la manufacture de tabac MacDonald. Pendant qu'il était là, une jeune veuve était survenue, apparentée aux Lisabelle par son défunt mari. Elle n'avait été en ménage que six mois, son mari, André Renaud, s'étant noyé pendant qu'il travaillait à relever du foin sur les bords de la Rivière Noire. Un fils posthume était mort après deux ans. Veuve à 20 ans, elle s'était engagée comme servante chez une modiste en vogue de la rue Notre-Dame et n'avait jamais quitté sa patronne, qui trouvait en elle, la servante parfaite, bonne à tout faire,

capable de tous les sacrifices pour satisfaire sa maîtresse. Une de ses sœurs également servante à Montréal, lui avait donné rendez-vous chez les Lisabelle, pour une promenade à la Longue-Pointe, s'il n'arrivait pas d'empêchements à la dernière heure, car c'était son jour de sortie.

Sa sœur n'étant pas venue, il fallut songer à rentrer à la ville. La distance était longue de la rue Dufresne à la Côte Saint-Lambert. Lisa s'aperçut à ce moment que son porte-monnaie était resté sur sa commode. Elle demanda à une cousine de lui prêter le prix de son passage. C'était alors le temps des petits chars à chevaux. André s'offrit à reconduire la jeune veuve dont on lui avait déjà parlé et qu'on avait même proposé de lui faire connaître. Mais l'occasion s'étant présentée d'elle-même, André reconduisit la jeune femme chez ses employeurs et n'oublia pas de noter l'endroit.

Deux ou trois semaines consécutives, André étant venu en ville, et le marché fini, au lieu de se rendre chez les Lisabelle, il courait chez sa veuve.

A la quatrième entrevue, le mariage fut convenu et fixé aussitôt que possible, car il fallait bien avertir la patronne. La mère Quenoche qui voyait son fils partir pour le marché se doutait bien qu'il ne lui rendait pas compte de toutes ses allées et venues, apprit soudainement que son fils se remarierait avec une fille de la ville.

Elle confondait dans une haine semblable toutes les filles de la métropole: il lui semblait que rien de bon ne pouvait venir de la cité où il existait tant de trous et de bouges. Elle prit sa bru en grippe avant même de l'avoir connue.

— Je suppose qu'André nous amène quelque drôlesse qui l'a raccolé sur le marché.

— Ne juge donc pas sans savoir, lui avait dit père Pierre.

La mère Quenoche fit une scène telle à son fils que celui-ci jugea bon de ne pas habiter avec sa mère: il fit diviser la maison paternelle; céda le haut aux vieux, prit pour lui la cave et une pièce au rez-de-chaussée, sur le même plancher que les vieux. Une simple cloison de bois séparait les deux ménages.

Le mariage eut lieu à l'église du Sacré-Cœur, rue Ontario, la plus rapprochée du logis des Lisabelle, rue Dufresne. Le voyage de noces était peu connu à cette époque. Les Lisabelle de la ville firent une fête pour le cousin, mais le soir ramena les mariés au Petit Rang de la Pigeonnière, chez les vieux. La réception de la mère Quenoche fut froide. Elle trouvait sa bru bien trop "smart" pour une femme d'habitant. Que pouvait-elle bien savoir faire cette poupée importée?

La veuve Renaud, fille de cultivateurs, veuve d'un cultivateur à ses débuts, avait vite pris les mœurs du milieu où elle servait. Sa patronne, chagrinée de la perdre, avait voulu lui confectionner ses habits de noces et de plus lui avait choisi le plus élégant petit chapeau de son stock, comme cadeau de nocces. C'était une poupée pimpante que la veuve Renaud dans ces atours.

Quelques commères avaient encouragé les soupçons de la mère Quenoche et affirmé de bonne source qu'André fréquentait une "rien de drôle".

La bru en avait pris son parti. — Elle reviendra de son erreur", se disait-elle. En attendant elle accomplissait son devoir d'épouse économe et dévouée. L'amour d'André lui suffisait. Le petit Adrien, le seul enfant vivant qu'eut son mari, était resté quelque temps chez la grand-mère.

La belle-mère y déblatérât tout haut contre sa bru et André comprenait que l'enfant était à mauvaise école pour apprendre à respecter sa nouvelle maman. Il parla de le reprendre vers les fêtes du jour de l'an. La mère Quenoche dans une explosion terrible, accusa sa bru de vouloir lui ravir le cœur de son petit-fils après lui avoir pris celui de son fils.

La jeune mère accoucha. Ces scènes pénibles eurent un mauvais terme d'un fils que la mère Quenoche refusa de voir. Le petit Adrien attiré par la présence d'un petit frère, chose nouvelle pour lui, abandonna naturellement le séjour de la grand-mère pour celui de la belle-mère.

Le baptême du nouveau-né, le dimanche suivant, laissa la mère seule avec une voisine et le petit Adrien. La belle-mère qui entendait les exclamations de joie de l'enfant à travers les cloisons, fut prise d'une crise subite de jalousie. Prenant une hache elle en donna de violents coups dans la cloison affirmant à grands cris qu'elle la tuerait avec son nouveau-né, si elle ne lui rendait pas son Adrien.

André, le père, au retour de l'église avec Stanislas, le nouveau baptisé qui avait dû recevoir le nom du parrain, avait été mis au courant des "scènes" de sa mère, il trouva sa femme éternelle au plus haut point: il craignait fort que cet énervement ne lui fût fatal. Elle fut cependant bientôt sur pied.

Le petit Adrien retourna chez la grand-mère mais dix fois par jour il contournerait la maison et venait saluer le petit frère. Il trouvait toutes sortes de raisons pour sortir. La grand-mère s'opposait, prétextant le froid; il trompait sa vigilance et sortait quand même.

Un croup violent le secoua une nuit et avant que le médecin ait pu venir, il expirait étouffé par la diphtérie. Le coup fut terrible pour la grand-mère. Dieu lui enlevait celui de l'amour duquel elle était jalouse et pour qui elle avait prononcé des paroles de mort. Sa douleur fut presqu'un désespoir; elle alla jusqu'à insinuer que la bru l'avait empoisonné; ce qui était ridicule.

André le père pleura vivement son fils premier-né, mais il se sentit par le fait de la mort de son enfant comme devenu libre. Il aborda son père avec lequel il était toujours en bons termes, il lui dit qu'il partirait pour les Etats, qu'il avait parlé de la chose à son frère François et que ce dernier consentait à assumer ses obligations.

L'affaire bâclée, il attendit les premiers beaux jours du printemps pour déguerpir. Le premier bateau qui quitta Montréal pour les grands lacs emportait le mince bagage d'une famille de trois.

Le voyage dura un mois, enfin vers la fin de mai, André débarquait au Sault Sainte-Marie américain. De là, il se rendit à Negaunee, dans l'espérance d'y trouver de l'ouvrage.

Il avait à peine loué un petit logis dans la banlieue qu'il tombait malade. La mauvaise qualité de l'eau sur le bateau avait amené cette typhoïde. Quand il fut remis de sa maladie, ses ressources étaient épuisées. Sans le sou, sans position sur la terre étrangère, loin de tous les parents. "Un contremaître cantonnier l'engagea avec la recommandation de ne lever son râteau que lorsqu'une voiture passerait". Cette charité déguisée lui permit de gagner quelques piastres et de refaire sa santé délabrée.

Il se remit cependant et quand vint l'hiver, il songea à gagner plus en s'engageant comme bûcheron.

C'est à cette époque qu'il prit la tempérance. Le jour de l'An de cette année-là tombait un lundi; les Canadiens du canton avaient projeté de vider un baril de bière le dimanche veille de la fête. Au milieu de la fête, comme il n'y avait pas de violon, et que l'on voulait danser, l'on se souvint qu'André Hébert savait siffler à merveille. On l'alla chercher. Il rentra à trois heures du matin, fatigué

et éméché. Il recommanda à sa femme de l'éveiller pour la messe de dix heures. L'église catholique était à deux milles du hameau qu'il habitait.

André ronfla comme un soufflet de forge, eut des cauchemars, mais sa femme ne réussit pas à l'éveiller ni pour la messe, ni même pour dîner; quand il s'éveilla il demanda l'heure.

— Cinq heures de l'après-midi.

— Maudite boisson, dit-il, c'est cette bière qui m'a empêché d'aller à la messe et m'a fait passer un si triste jour de l'an.

— Depuis ce jour il ne siffla plus et ne but plus jamais ni bière, ni liqueur forte.

Huit ans plus tard, un missionnaire-colonisateur vint visiter les Canadiens du diocèse de Marquette; il les attira à l'église pour une mission de huit jours. Le dimanche de la clôture, il annonça une grande conférence: "La meilleure part", c'est le titre affiché. Il rappela à tous ces émigrés les misères de la vie d'usine et tous ces fils de cultivateurs à la description qu'il fit des joies de la vie rustique, sentent leurs cœurs émus et déclarèrent que vraiment ceux-là avaient choisi "la meilleure part" qui étaient restés sur la terre paternelle ou s'étaient fixés à proximité d'elle sur des terres nouvelles. Ils jouissaient d'une indépendance préférable à leur esclavage. Eux commandaient à leurs chevaux, tandis qu'eux-mêmes mêlés à des émigrés d'Italie, de Suède, d'Allemagne ou de Finlande, accomplissaient des besognes de serfs sous le commandement brutal d'un "foreman" américain.

Il rêva de reprendre sa vie d'autrefois, d'acheter une terre quelque part dans le comté de Napierville.

Son départ fut décidé par l'arrivée d'un beau-frère. C'était le parrain de Stanislas, Tanisse Larouche, qui n'était jamais parrain qu'à une condition, celle de donner son seul nom au baptisé.

Ivrogne, débauché, il avait fait périr de chagrin sa première femme Sophie Quenoche, sœur d'André. Après quelques années de veuvage et d'inconduite, il s'était souvenu de sa commère, Monique, marraine de Stanislas et la plus jeune des sœurs d'André. Mais elle avait alors quitté le toit paternel pour entrer dans un couvent de Montréal. La mère Quenoche apprenant les intentions de son gendre qu'elle n'avait pas revu depuis longtemps et qu'elle détestait comme il le méritait, lui dit qu'elle croyait sa fille au lac Supérieur, chez André.

C'est à la recherche de Monique qu'il s'était rendu de Montréal au Michigan.

Il comprit qu'on s'était moqué de lui.

André vendit ses effets, réalisa quatre cents dollars et, riche de trois enfants, riche aussi d'espérance partit pour Montréal en compagnie de Tanisse Larouche, lui, à la recherche d'une terre, l'autre, à la recherche de la femme de son rêve.

Tanisse fit tous les couvents de la ville demandant à voir Monique Quenoche; il visita plusieurs fois le couvent où elle était novice; mais la supérieure avertie lui répondit qu'elle ne savait pas qui pouvait être celle qu'il disait être sa belle-sœur. D'ailleurs, Quenoche étant un sobriquet, la religieuse ne mentait pas. — Si vous voyiez le curé de Saint-Michel, il vous renseignera.

Tanisse courut chez le curé. Le vénérable monsieur Taillon qui connaissait son paroissien et ses intentions ne voulut pas le renseigner.

— Elle a choisi la meilleure part. Elle a prononcé ses vœux hier et partira pour les missions ces jours-ci, je ne crois pas qu'elle soit visible; j'écrirai pour vous à la supérieure des sœurs de la Providence.

— Tanisse dès qu'il le put s'en fut chez les sœurs. La lettre du curé était venue, mais ne recommandait pas une entrevue; au contraire.

— Elle est partie ce matin à 8 h. 30 pour l'Oregon, dit la portière, ou pour la Californie.

Tanisse fit le voyage de Californie à la poursuite de la femme de son rêve, dont il était mille fois indigne. Mais il avait oublié de demander son nom en religion. Il revint bredouille, plus ivrogne que jamais.

André s'était choisi son lot à six milles de Saint-Rémi, et devait l'habiter aux premiers jours d'avril. Le froid qu'il éprouva dans le chantier durant l'hiver, lui causa une péritonite qui le prit le 25 mars, durant la grand-messe et le mena au tombeau après quatre semaines de maladie. Il mourut le Vendredi Saint, 23 avril 1886 dans les sentiments de piété les plus édifiants et fut enseveli le lundi de Pâques, à l'ombre de l'église de Saint-Rémi, dans le cimetière ancien. Il était revenu des Etats cherchant "la meilleure part". Il l'avait trouvée, dit le curé, en moins de trois mois, puisqu'il avait émigré dans un monde meilleur.

Casimir HEBERT.

Montréal, 1er septembre 1924.

NOUVEAU BUREAU MEDICAL OUVERT PAR LE C.N.R.

"Ceci n'est qu'un autre pas vers l'objectif que se propose le Canadien National, c'est-à-dire le bien-être de ces loyaux employés, hommes et femmes, qui ont apporté un concours si merveilleux à l'administration du réseau national," a déclaré Sir Henry Thornton, président du réseau national qui adressait la parole à un groupe de hauts fonctionnaires et d'employés réunis dans l'édifice Shaughnessy pour l'ouverture du nouveau bureau médical du Canadien National. Le Chemin de fer national du Canada ayant 9,000 employés sur l'île de Montréal, il a été jugé sage d'avoir un endroit où soigner les cas de maladie ou d'accidents et un bureau a été ouvert dans l'édifice Shaughnessy où le bureau médical du Canadien National pourra donner les premiers soins et dans le cas d'hospitalisation faire transporter le patient à un hôpital, quitte ensuite à le visiter régulièrement.

Ce bureau médical est sous la direction du Dr John McCombe, médecin en chef de la Compagnie. On y recevra tous les patients qui, après un examen par un membre du conseil de la St. John Ambulance Association, auront été jugés en état de subir un examen plus approfondi par des médecins.

Le but du bureau médical n'est pas de remplacer l'hôpital, mais de donner les premiers soins nécessaires en cas d'accidents ou de maladie. Il y aura toujours en service un docteur et quelques garde-malades qui pourront recevoir les patients et, si nécessaire, se porter à leur secours.

De plus un docteur visitera régulièrement les terminis de Turcot et les ateliers de la Pointe Saint-Charles.

Le nouveau bureau médical est installé d'une façon tout à fait moderne. Il renferme une salle pour les opérations mineures, une salle de rayon X, une autre pour l'examen de la vue, etc.

Grâce à cette innovation, a expliqué le Dr McCombe, il sera possible désormais de donner à tout employé en place ou faisant application pour entrer au service de la compagnie des services médicaux voulus. De plus, en cas de maladie ou d'accidents mineurs la compagnie pourra s'assurer que l'employé, homme ou femme, est bien soigné et, s'il doit aller à l'hôpital, qu'il reçoit là aussi les soins voulus.

Si vous avez des parents ou des amis que la lecture de notre journal pourrait intéresser, vous n'avez qu'à nous envoyer leurs noms et adresses et nous nous ferons un plaisir de leur envoyer gratis un numéro spécimen.

LA CROIX DU MONT ST-HILAIRE

Il y a trois quarts de siècles, Mgr de Forbin-Janson, au cours de sa visite en Canada, eut l'idée d'orner le mont Saint-Hilaire d'un chemin de croix à nul autre pareil. Et voici en quels termes les "Mélanges religieux" du 6 août 1841 font part de la nouvelle à leurs lecteurs:

"Le vénérable évêque de Nancy, après avoir placé la croix dans le cœur et sur le front de tant de fidèles, en ce pays, après l'avoir arborée dans plusieurs de nos campagnes, n'est pas encore satisfait... Ce digne pontife, à de plus conçu la noble idée de mettre le diocèse entier à l'ombre de cet étendard sacré du salut.

"C'est sur le mont Saint-Hilaire, sur ce pic si fréquenté et si connu de nos concitoyens que Sa Grandeur élèvera ce monument à la gloire de Dieu... C'est donc à nous de répondre aux vœux ardents de l'illustre comte. Choisissons cette circonstance pour lui témoigner la gratitude que lui doit le pays. Erigeons ce monument afin de perpétuer le souvenir heureux de son passage au milieu de nous et pour redire à nos arrière-neveux ses travaux et son zèle.

Au pied de cette croix sera placé un autel sur lequel on pourra, à certaines époques offrir le saint sacrifice... Outre ces avantages précieux, Sa Grandeur se propose d'ériger sur une route facile, un "Chemin de croix". De sorte que ce qui n'était jusqu'ici qu'une promenade de plaisir et de curiosité va devenir en même temps un pèlerinage de piété et d'indulgences."

Le 3 septembre suivant, le même périodique publiait de nouvelles informations sous le titre "Le Monument religieux et national".

"Les appréhensions de non réussite qu'avaient occasionnées aux amis de la religion, les grandes dépenses nécessaires pour l'érection du monument religieux à élever sur le Mont Saint-Hilaire, viennent heureusement de disparaître. On nous informe que les plans et prix de ce travail sont arrêtés, que l'entrepreneur est à l'œuvre et qu'il a contracté pour un ouvrage estimé, dans sa moindre valeur, à 323 louis, c'est-à-dire à 1615 dollars de notre monnaie..."

"Déjà nous savons quel a été le zèle et l'empressement de la population locale pour ouvrir et pratiquer un chemin tout à fait facile sur une des pentes de la montagne. On y a si bien comblé les précipices, aplani les aspérités, qu'on peut aujourd'hui se rendre aisément en voiture à une très petite distance du calvaire et ce travail sera parfaitement complété au premier moment libre à la suite des pressants travaux de la moisson."

Puis le journaliste, après avoir dit que la montagne est sise entier, dans la paroisse de Saint-Hilaire et qu'elle est la propriété personnelle de M. Hertel de Rouville, seigneur du lieu, ajoute: "Nous aimons aussi à rendre hommage à la conduite de cet honorable monsieur, qui a eu la générosité de joindre une gratification considérable en argent et en matériaux, au don pur et simple qu'il a fait du terrain nécessaire pour asseoir le monument, y fixer une chapelle et procurer une avenue spacieuse pour y monter."

L'inauguration de la "Croix colossale" comme l'on disait volontiers et avec raison, avait d'abord été fixée au 21 septembre 1841, mais les travaux n'étant pas déterminés, la cérémonie fut reportée au 6 octobre.

On s'y prépara de façon de faire de ce jour un événement non ordinaire. Des excursions furent organisées de Québec, des Etats-Unis et d'ailleurs et une foule qu'on estima à 25,000 personnes se porta à St-Hilaire. Mais laissons la parole à un témoin oculaire: "Mercredi, le 9 octobre, sur les 9 heures du matin, NN. SS. les évêques de Nancy, de Montréal, de Kingston et de Sydney, se mirent en route du manoir seigneurial de Rouville pour se rendre à la montagne. Ils étaient précédés et suivis par une multitude de calèches, de cavaliers et de piétons. Les prélats accompagnés d'une cinquantaine de prêtres venus de toutes les directions s'acheminèrent vers le lac où ils revêtirent leurs habits pontificaux et où Mgr de Nancy, la mitre en tête,

adressa un discours éloquent sur l'honneur dû à la croix... Un religieux silence régnait au milieu de cette foule immense; tous paraissaient pénétrés de la grandeur du sujet qui les réunissait en ce jour. C'était un spectacle vraiment imposant et propre à faire une impression profonde... Puis après que Mgr de Nancy eut engagé la multitude à crier: Vive la Croix, Vive Marie, le Canada toujours catholique, il annonça que les quatre évêques allaient tous ensemble bénir cette nombreuse assemblée. Ce fut là sans contredit, le moment le plus touchant de cette imposante cérémonie.

Le prédicateur indiqua ensuite que la procession allait se mettre en marche. Il bénit successivement chacune des 14 croix qui composent la "voie sainte" et rendu sur le sommet de la montagne... le prélat exhorta ses auditeurs à lever souvent les yeux vers cette croix magnifiquement élevée et qui n'était placée si haut qu'afin d'être vue de toutes les campagnes environnantes.

Le 3 novembre eut lieu au pied de la grande croix la bénédiction de la chapelle du Saint-Sépulchre par Mgr de Forbin et il y célébra la première messe en présence d'une foule de fidèles.

Apprenons maintenant quelles étaient les dimensions du monument sans pareil, qui venait d'être inauguré. Pour ce, nous résumons les renseignements copieux, qui, dans le temps furent publiés dans la plupart des journaux canadiens.

La croix avait 100 pieds de hauteur sur 6 de largeur et 4 d'épaisseur. Elle était en bois recouvert en fer étamé.

Cet arbre gigantesque est formé, écrit un témoin oculaire, d'une charpente régulière dont les parties principales sont d'énormes pièces de bois solidement liées ensemble par de fortes lames de fer qui couvrent les entures. L'intérieur de la croix est vide de manière à y placer des échelles et il y a des ouvertures à différentes hauteurs. Les bras de la croix placés à 15 pieds du sommet, ont 30 pieds d'envergure et sont soutenus en dessous et en dessous par huit barres de fer qui les rattachent fortement au tronc de la croix. Cette charpente si solide et si compacte est liée au rocher sur lequel elle est assise, par 12 grosses chaînes les plus fortes que d'habiles ouvriers ont pu cramponner dans le roc vif. Ces chaînes placées à différentes distances et à différentes hauteurs, même à 75 pieds, peuvent au moyen d'échelles, se raccourcir et s'allonger, suivant le besoin. De plus le pied de cette croix est bien enfoncé dans le roc et il y est affermi par des mortaises.

Enfin la base est entourée d'une chapelle de 20 pieds carrés, dont le comble terminé en plate forme sert de promenade et d'observatoire.

Telle était succinctement décrite cette œuvre étonnante pour le pays et pour l'époque.

Bientôt, de pieuses organisations se portèrent vers la croix de Mgr de Nancy.

Le vendredi, 7 octobre 1842, on fêta l'anniversaire de la bénédiction du monument. Près de 9,000 personnes firent le pèlerinage et le R.P. Honorat, oblat, érigea de nouveau le chemin de la croix qui avait été en partie détruit l'été précédent par les soldats. Enfin une messe fut chantée à la chapelle.

En 1843, 10,000 Canadiens français se réunirent au Mont Saint-Hilaire pour célébrer la fête nationale, puis le 14 septembre suivant, jour de l'Exposition de la Sainte-Croix 2,000 personnes firent un pèlerinage à la grande croix.

Moins de trois ans après la cérémonie grandiose qu'il avait présidée au Mont Saint-Hilaire, le promoteur du monument quittait ce monde.

Né à Paris, en 1785, il entra dans les ordres, devint évêque de Nancy et de Toul, puis fut exilé en 1830. C'est alors qu'il parcourait le globe, prêchant la parole de Dieu. On conserve trace de son passage en Asie Mineure, aux Etats-Unis et au Canada. A peine âgé de 58 ans, il décéda à Marseille, au mois de juillet 1844.

Il ne connut donc pas le sort qui attendait le monument qu'il avait érigé dans la région de Montréal. D'ailleurs dans l'idée de Mgr de Nancy, comme dans celle des gens de son époque, la "Croix colossale" devait durer un temps indéfini. Tout semblait avoir été prévu pour assurer ce résultat. Hélas! il n'en fut pas ainsi.

Alors que le calvaire d'Oka a résisté aux années et qu'il compte aujourd'hui plus d'un siècle et demi, le "phare pieux qui fixait le cœur et le regard" fut renversé en 1846, par un ouragan ainsi que le rapporte la "Minerve" en ces termes:

Pendant la nuit du 13 au 14 octobre un vent impétueux du Nord-Ouest a soufflé plus de trois heures. Nous avons à déplorer la perte d'un monument auquel se rattache de bien doux souvenirs. Le vent a brisé et abattu la magnifique croix érigée sur le mont Saint-Hilaire en octobre 1841 par feu Monseigneur de Nancy."

Comme ce désastre remonte à soixante-et-dix-neuf ans, il ne doit plus guère exister de gens qui se rappellent avoir vu sur le mont Saint-Hilaire la croix qui un jour couronna son chef.

E.-Z. MASSICOTTE.

LES FORGERONS

"Quand le forgeron, assis auprès de l'enclume, considère l'œuvre du fer, ses chairs sont brûlées par la vapeur du feu, et il est comme consumé par les ardeurs de la fournaise." —Eccles. XXXVIII, 29.

Mais il y aurait un moyen bien simple de ne pas souffrir de cette dévorante chaleur.

Ce serait de quitter la place et de s'en aller, de laisser le fer et le feu s'arranger à leur guise.

En d'autres termes, ce serait de dire: "Ce devoir est difficile, je le laisse; ce poste est périlleux, je l'abandonne."

Ce raisonnement est fort à la mode de nos jours.

Il est très goûté de ceux pour qui la morale se réduit à l'art de vivre commodément, à son aise, sans gêner, en s'imposant le moins de contrainte qu'il se peut, en ne se faisant jamais violence.

Par là on écarte ou on élude tout effort pénible, tout devoir difficile. Mais quel devoir n'est pas difficile, et comment est-il possible de produire un effort sans peine?

Cela revient donc à mettre de côté le devoir et à ne se préoccuper plus que de l'intérêt ou du plaisir.

La conscience ne se demande plus: que dois-je faire? Mais la cupidité calcule: que puis-je gagner? Et la concupiscence dit: comment et par où puis-je jouir?

De sorte que si, tout bien pesé, il n'y a ni profit à faire ni plaisir à goûter, on tourne le dos et on s'en va, laissant le devoir tout seul, avec ses aspérités et ses difficultés, aux simples qui croient encore que le devoir commande et qu'il a droit d'être obéi, même quand il n'est pas une cause de gain ou de jouissance, même quand il est âpre et coûteux.

Or, mes chers amis, je n'hésite point à le dire, et de votre côté, j'en suis sûr, vous n'hésitez point à me croire, cette façon d'entendre la vie et de se tirer de ses difficultés, cette prétendue morale qui est au fond la négation de toute morale, c'est la dégradation de l'individu, c'est la dissolution de la famille, c'est la ruine et la perte des nations.

Par quoi, en effet, l'homme est-il au-dessus de tous les êtres de la création, sinon par la raison et par la volonté? Par la raison qui l'aide à discerner le bien du mal; par la volonté en vertu de laquelle il peut choisir l'un et éviter l'autre? Trahir le devoir, c'est le mal; l'accomplissement, c'est le bien. Sur ce point, la conscience et la raison ne sauraient nous tromper, et elles nous éclaireront d'une lumière intérieure que ne réussissent pas à éteindre les sophismes intéressés des passions.

Où, la lumière brille; mais souvent, trop souvent la volonté refuse de la suivre. Que d'hommes, sachant certainement où sont pour eux le devoir, l'honneur, la vertu, le bien, refusent de s'y porter parce qu'ils seraient obligés de s'imposer des sacrifices et qu'ils aiment mieux jouir que souffrir! Ceux-là, mes amis, s'abaissent, s'avilissent. Chaque désertion acceptée, consentie en face d'un devoir imposé par la conscience, les fait descendre d'un degré jusqu'à ce que, sur cette pente fatale, ils en viennent à perdre tout ce qui fait la vraie grandeur de l'être morale. C'est ainsi que l'abandon du devoir, parce que le devoir est coûteux conduit rapidement les individus à la plus humiliante dégradation.

Card. PERRAUD.



De grandes quantités de Ciment "CANADA" toujours en magasin

Les retards, toujours coûteux, dans la construction sont éliminés au moyen du Ciment "CANADA." On peut toujours s'en procurer n'importe quelle quantité, à nos usines, et sans retard, dans l'expédition.

Nous avons en outre, un marchand responsable pour nous représenter dans presque chaque localité — soit 2,000 marchands en tout — chacun d'eux disposant d'un approvisionnement plus que suffisant pour faire face à toute éventualité.

Dans tous vos travaux de béton, employez le Ciment "CANADA," dont la qualité absolument uniforme en fait un produit sans rival en Canada.

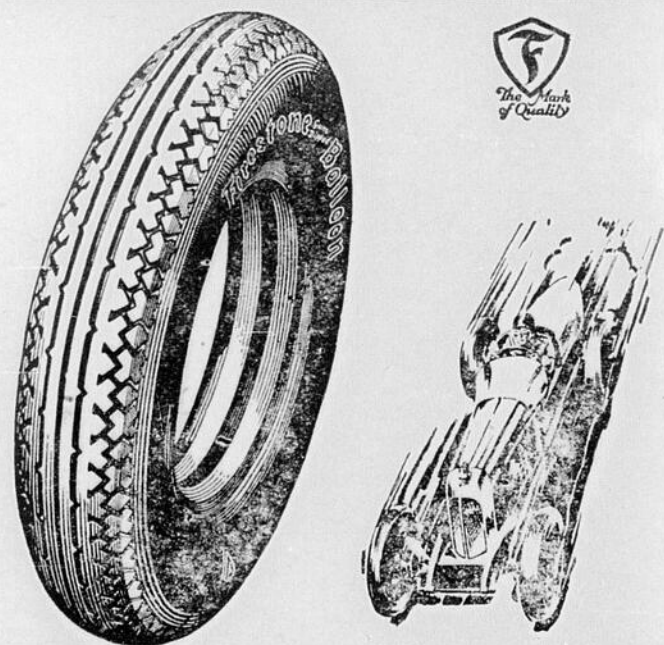
LE BETON
CANADA CIMENT
EST PERMANENT

Nous avons un Bureau de renseignements qui donne sa coopération dans tous genres de travaux où le béton s'adapte. Notre bibliothèque est bien documentée et elle est à votre disposition en tout temps gratuitement.

Canada Cement Company Limited

Edifice Canada Cement Company
Carré Phillips Montréal

Bureaux des Ventes: Montréal Toronto Winnipeg Calgary



Victorieux Partout

Les chauffeurs de course les plus renommés du monde entier se fient, pour la victoire et leur sécurité personnelle, sur les pneus Firestone baignés dans la gomme caoutchoutée.

De plus en plus les automobilistes exigent de leurs pneus ce service exempt d'ennuis, économique et sur lequel on peut compter. Ils munissent leurs autos de ces pneus de meilleure qualité avec une semelle de sécurité scientifiquement établie, et le procédé de trempage additionnel dans la gomme caoutchoutée qui ajoute des milliers de milles au millage des pneus.

Les pneus Firestone ne coûtent pas plus cher que les pneus ordinaires. Le distributeur de pneus Firestone le plus proche sera heureux de vous servir et de vous garantir plus de millage pour votre argent.

FIRESTONE TIRE & RUBBER CO. OF CANADA, LIMITED
HAMILTON, ONTARIO

Plus de Milles Pour Chaque Dollar

Firestone

FABRIQUE LES SEULS

PNEUS BAINÉS DANS LA GOMME CAOUTCHOUTÉE

UN JUGEMENT AUTHENTIQUE

SCENES DE LA VIE REELLE

Jean Lortie était né paresseux. C'est à peine s'il avait consenti à trimmer quelques années comme homme de peine chez Grosbec & Cie, marchands de grains de Montréal. Il fallait bien amasser quelques piastres pour se marier. D'ailleurs Pierrette Deschamps était si jolie fille, avec des perles d'yeux qui parlent, de ces yeux qui sont comme une mer à l'horizon fraî! Qui n'aurait pour une telle femme entrepris les travaux les plus ardues?

Pierrette ne manqua point de prétendants: nombreux sont ceux qui ambitionnèrent de demander sa main. Pierrette, à n'en point douter, manqua de jugement, sacrifia le solide au brillant, puisqu'elle les écarta tous pour ne recevoir que le seul Jean, le paresseux. Comme tous les amoureux il était très attentif à ne montrer que les beaux côtés de son caractère. Pierrette, eut-elle su ouvrir le bon œil, eut pu découvrir les défauts mignons de Jean, mais étourdie, heureuse ou plutôt aveugle d'être aimée, faisant des rêves de bonheur en Espagne ou à Cognac, elle avait fini par se représenter son Jean, comme un héros tout dévoué à procurer son bonheur, un prince charmant devant lui apporter avec le mariage la félicité sans mélange.

Monsieur Grosbec, lui, n'avait pas Jean en odeur de sainteté; il avait vite compris que Jean n'aimait pas le travail: le dernier au poste, il n'était jamais le dernier à le quitter. Monsieur Grosbec trouvait qu'il était beaucoup trop souvent malade et l'en blâmait en disant:

— Les jeunes gens de notre temps, ça n'a pas la santé de leurs pères. Moi, en dix ans de temps que j'ai passés chez José Lamontagne, j'ai été absent seulement une demi-journée. C'était pour un vrai mal de dents, une fluxion énorme à défigurer mon beau visage. C'est le patron lui-même qui m'a forcé d'aller chez le dentiste. Mais toi, Jean, tu as la migraine cinquante-deux lundis par an et l'insomnie chronique. Est-ce la Pierrette qui t'empêche de dormir que tu ne peux jamais arriver le matin à l'heure?

— Pierrette n'a rien à démêler avec ça, Monsieur Grosbec.

— J'ai bien peur, Jean, une fois marié, que tu ne fasses baptiser tous les quinze jours, comme l'employé qu'on a remercié de ses services l'an passé. Vous vous souvenez sans doute, vous autres, de l'histoire de baptême qu'il m'avait montée et qui n'était qu'un prétexte pour aller à la pêche. Mon parrain en costume de nemrod avait pour commère le beau-frère à Baptiste Brochu, mon voisin, lorsque je les rencontrai à la gare Bonaventure, face à face, nez à nez. Mon homme faillit se trouver mal de surprise. Depuis, je ne me laisse plus prendre par les histoires de baptême.

— Vous me permettez tout de même, Monsieur Grosbec, de prendre une semaine de congé, lorsque je me marierai.

— L'on verra ça. Si une semaine de noces pouvait te reposer assez pour te rendre ponctuel. Mais, laisse-moi le dire, tes pareils sont durs à secouer, plus amants de la couchette que de la sellette.

Deux fois six mois se sont passés depuis qu'en l'église Saint-Jean-Baptiste de Montréal, s'est célébré le mariage de Jean Lortie et de Pierrette Deschamps, devant Messire Auclair, curé. Les heureux époux, la lune de miel passée, s'étaient établis dans un modeste logis de la rue Drolet, à quelques cent pas des parents de Pierrette, pionniers du village Saint-Jean-Baptiste. Un fils, Jean-Paul, vint cimenter leur union.

Monsieur Grosbec, à bout de patience, après des admonestations répétées et inutiles, avait signifié à Jean que ses services ne seraient plus requis. Pierrette remua ciel et terre pour trouver une place à son mari; mais les affaires étant dans le marasme à cause de la rébellion des métiers, Jean ne put trouver employeur. Pierrette s'opposa à ce qu'il s'enrôlât avec le soixante-cinquième, ce que

faisaient plusieurs gars du village et de la Côte Saint-Louis. (1) Elle préféra s'engager elle-même. Portant son enfant chez sa mère, tous les jours, elle descendait dans les "petits chars" à chevaux, quelquefois même à pieds, jusqu'à une salle de la rue Craig où l'on servait des repas à quinze sous. Sa beauté lui assura d'être employée à volonté, dès que son homme chômerait.

Jean prit l'habitude de ne pas travailler, de se faire nourrir par sa femme. Quelques besognes par-ci, par-là donnèrent à Pierrette l'illusion que Jean voulait gagner sa vie, mais était, comme on dit, malchanceux. Mais ses stages chez les patrons se firent de plus en plus courts, ses chômages de plus en plus longs. Pierrette épuisée de privations, mourut quelques semaines après la naissance d'une fille, des suites de ses couches. Le bébé recueillie par la mère Deschamps ne tarda pas à suivre sa mère au tombeau. Quant à Jean-Paul il continua de vivre chez sa grand'maman.

Jean, devenu veuf, vendit ses meubles et, sous prétexte de visiter une de ses sœurs à Fall-River, disparut sans jamais donner de ses nouvelles à sa belle-mère.

Jean fit le tour du monde dans les besognes les plus variées, travaillant quelques semaines, puis dépensant ses épargnes dans un farniente dégradant. Quand la faim l'aiguillonnait il prenait un métier quelconque: c'est ainsi qu'il fut garçon d'hôtel aux Etats-Unis, matelot sur navire péruvien, mineur en Bolivie, conducteur d'automobile, assommeur de bœufs dans un abattoir de l'Uruguay, pasteur de brebis dans les pampas de l'Argentine. Après avoir servi sur un transatlantique, il traversa l'Europe à petites journées à pied, vint échouer au Caire, où son titre de Canadien lui valut la protection des officiers anglais. Lord Coernarvon l'employa même quelques mois dans ses fouilles aux tombeaux des rois égyptiens. L'égyptologie n'avait d'attrait pour lui que parce qu'elle lui assurait une vie facile. La guerre de 1914 le vit s'enfuir quelque part dans l'Inde. Les uns affirment qu'il était à Calcutta lors de l'armistice. Un navire chargé de riz et de thé l'amena à Londres, d'où il revint à Montréal déjà sexagénaire, plus usé par la paresse et tous les vices dont elle est la mère que par le travail.

Jean-Paul aura bientôt 40 ans: n'ayant connu ni mère ni père, il se croyait orphelin. Il habite toujours le logis de la rue Drolet que sa grand-mère Deschamps lui a légué en mourant pour lui avoir tenu lieu de fils. Jean-Paul s'est montré reconnaissant à celle qui a nourri sa jeunesse; il a, en retour, nourri et dorloté la veuve Deschamps en sa vieillesse. Son épouse et lui ont habité avec elle dans une harmonie parfaite jusqu'à sa mort. Leurs enfants avaient appris à respecter les cheveux blancs de l'aïeule; les prévenances de Jean pour la vénérable vieille avaient eu leur écho dans l'âme des jeunes.

Jean, le père dénaturé, qui jamais n'avait songé à s'enquérir de son enfant, finit par connaître que son fils était vivant en questionnant des voisins, mais il n'osa se présenter en voyant quel mépris de sa personne régnait dans le quartier; une commère, en le renseignant sur Jean-Paul, avait ajouté: "Il ne tient sûrement pas de son père, un flanc mou qui jamais n'a envoyé un sou à sa belle-mère pour aider à élever son enfant: un père comme ça, regarderiez-vous ça, vous?"

— Son père, c'est toujours son père, Madame.

Jean, ayant acquis la preuve que son fils vivait et qu'il était dans une situation enviable, songea qu'il serait bientôt vieux et condamné à la misère ou au travail, deux maux redoutables pour lui. Un mauvais compagnon, pensionnaire du refuge Meurling, lui insinua que son fils lui devait des aliments, que lui n'attendait que d'avoir ses soixante ans pour forcer ses enfants à lui payer sa pension. Jean ne réfléchit pas à l'inconvenance d'exiger des aliments de qui n'en avait jamais reçu de lui. Il fit, par ministère d'avocat, une requête à un juge de la cour Supérieure pour pension alimentaire. C'est la lettre de l'avocat qui apprit à Jean que son père était vivant et que son premier bonjour était une mise en demeure. Son cœur fut ému, balança entre l'amour filial et l'amour paternel: il se demanda si refuser la requête de son soi-disant père, ne serait pas attirer

sur sa tête les malédictions du ciel; d'autre part, il avait besoin de tous ses deniers pour les charges familiales: s'il accordait la pension, il ne pourrait pas subvenir aux frais d'éducation de ses enfants. Sa femme leva ses scrupules: "Laissons donc le juge apprécier les faits."

La cause entendue, le juge rendit le jugement suivant: "Il est vrai que les enfants doivent des aliments à leurs père et mère et je ne doute pas que votre fils consentirait à vous les accorder, malgré l'indignité de votre conduite passée à son égard; d'autre part votre fils pourrait vous traduire devant moi pour refus de pourvoir aux besoins de ses jeunes ans, et obtenir une condamnation méritée, ce qu'il n'a pas fait et ne semble pas devoir faire. Comme, d'ailleurs, vous me paraissez bien portant et que vous avez oublié de prouver au tribunal votre incapacité à gagner votre subsistance, que je connais nombre de vieillards de soixante, soixante-dix et même plus âgés qui se procurent leur subsistance par le travail sans rien réclamer de leurs enfants, je vous condamne, comme tout fils d'Adam, à manger votre pain à la sueur de votre front tant que vous aurez bon pied et bon œil. Je n'entends pas par ce jugement libérer votre fils de toute obligation envers l'auteur de ses jours. Mais pour le moment j'entends

affirmer que la loi n'est pas un instrument de chantage ou de persécution aux mains de pères, mais qu'elle est destinée à protéger la faiblesse des vieillards contre des enfants oublieux ou dénaturés. Tel n'est pas votre cas".

Jean Lortie a quitté Montréal pour une destination inconnue. Jean-Paul, lui, n'a qu'un souci: "Pourvu qu'il n'arrive pas malheur à mon père. J'étais plus heureux lorsque je le croyais mort; maintenant, j'ai peur que sa fin ne soit déshonorante ou criminelle. J'eus autant aimé que le juge m'eût obligé à le recevoir."

Les Jean-Paul sont rares malgré la fréquence de tels prénoms: ce qui n'est pas si rare, ce sont les pères qui affirment qu'ils mourront avant de demander quoi que ce soit à leurs enfants.

Décidément tout n'est pas comme il faut en ce bas monde.

Casimir HEBERT.

Montréal, 24 août 1925.

1. — La ville de Saint-Jean-Baptiste et celle de la Côte St-Louis s'annexèrent à Montréal, la première en 1886, la seconde en 1893. L'Hôpital Saint-Joseph des convalescents occupe précisément l'ancien hôtel de ville de la Côte Saint-Louis.

Tous les marchands tiennent Le NOUVEAU KOTEX PERFECTIONNE

Vanté par les Femmes
Approuvé par les Médecins
Désodorise Scientifiquement★

VOUS trouverez dans toutes les pharmacies, dans tous les magasins à rayons et de nouveautés, le Nouveau Kotex Perfectionné.

Le Nouveau Kotex est supérieurement confortable. Il est plus doux que jamais, frais et léger à porter. Ses propriétés absorbantes restent les mêmes, de même que sa surface absorbante.

Il est confortable parce qu'il s'ajuste comme un vêtement. Ses coins sont arrondis et aplatis pour éviter toute saillie fâcheuse. Vous trouvez en Kotex une serviette douce et pliable que vous pouvez ajuster à votre gré.

Tous les anciens avantages de Kotex demeurent. Mêmes propriétés absorbantes en vue d'une protection absolue—même désodorisation—même facilité à s'en débarrasser.

Achetez-en une boîte aujourd'hui. 60c. seulement pour une boîte de douze.



Désodorise★

et comporte
4 autres avantages importants

- 1—Gaze plus douce qui empêche toute irritation; garniture pliable qui absorbe parfaitement;
- 2—Coins arrondis et aplatis; d'où discrétion absolue;
- 3—Désodorise — complètement, grâce à un nouveau procédé breveté;
- 4—Vous l'ajustez à votre gré; plus mince, plus épais, plus étroit, selon le cas;
- 5—Se jette facilement; aucun lavage.

FABRIQUE AU CANADA

KOTEX

La Nouvelle Serviette Sanitaire qui Désodorise



★ Kotex est la seule serviette sanitaire qui désodorise complètement. Avantage qui vous soulage de tout souci et de toute crainte d'incommodité.



M.-M. COTE,
PHOTOGRAPHE,
22 rue St-Laurent,
Louisville.

Atelier des plus moderne.
Kodaks et Films à vendre.
Nous développons, imprimons et agrandissons pour les amateurs. — Ouverture des mieux finis dans 24 heures. Portraits colorés, une spécialité.

Envoyez vos volailles et vos œufs en toute saison à

J. A. L. CARBONNEAU,
COMMERÇANT,

B. P. 107, YAMACHICHE, P. Q.

et vous aurez toujours les plus hauts prix du marché.

Demandez toujours nos prix au commencement de la semaine. Une prompt réponse assurée.

LES FETES DE SAINT-BARNABE

(Suite du numéro précédent)

mon, Louiseville; Arthur Rousseau, vicaire à St-Paulin; Rév. Frère Bérard, des Ecoles Chrétiennes, Mont St-Louis; Rév. Frère Arcadius, des Ecoles Chrétiennes, Montréal; Rév. Victor Marcouiller, C.S.V., Berthier; Achille Prince, Dominique Grenier, Ls. Georges Bournival, A. Rousseau, Arthur Baril, J.-E. Poisson, S.-C.-E. Germain, le Rév. Père Bertrand, o.f.m., J.-C. Grenier, Liguori Gélinais, Antonio Massicotte.

La chorale paroissiale dirigée par M. le notaire J.-A. Gélinais chanta la messe en Fa d'Archambault, avec une maîtrise parfaite.



M. l'abbé Raoul Lamy, vicaire de Saint-Barnabé, le principal organisateur des fêtes jubilaires.

Après l'Evangile, le révérend Père Arthur Joyal, O.M.I., Supérieur au Cap-de-la-Madeleine, monte en chaire et prononce une vibrante allocution.

Charitas Christi urget nos
La charité du Christ nous presse.

Monseigneur,
Vénéré Jubilaire,
Mes Frères,

Ce texte de l'apôtre saint Paul à ses chers Corinthiens nous paraît des mieux appropriés à la présente manifestation.

N'est-ce pas, en effet, Monseigneur, sous l'impulsion de la charité du Christ, c'est-à-dire de votre paternelle condescendance pour vos ouailles, qu'en dépit du poids du jour et des ans, Vous avez daigné venir présider ce jubilé d'or de l'un de vos prêtres les plus vénérables et les plus méritants?

N'est-ce pas, mes Frères, la charité du Christ, c'est-à-dire votre filial attachement à votre Pasteur bien-aimé et votre généreuse gratitude pour ses vingt-cinq années d'inlassable dévouement au service de vos âmes, qui vous a fait un devoir de vous dépenser à l'organisation des émouvantes cérémonies qui, depuis hier soir, se déroulent, au sein de votre paroisse?

N'est-ce pas cette même charité du Christ qui a rassemblé autour de leur Vénérable Jubilaire, ce groupe imposant de prêtres et de religieux, de parents et d'amis, d'anciens paroissiens du Cap-de-la-Madeleine et de St-Barnabé, comme pour lui former une couronne de gloire et un cortège d'honneur?

C'est uniquement la charité du Christ, veuillez m'en croire, sous la forme de la plus vive reconnaissance, qui a porté votre serviteur à gravir les degrés de cette chaire de vérité pour se faire l'humble interprète de vos esprits et de vos cœurs en cette solennelle circonstance.

Et, c'est, à coup sûr, la charité du Christ qui a décidé votre sympathique Pasteur à se rendre à votre légitime désir de profiter de l'heureuse occasion de ses noces d'or sacerdotales pour lui offrir, avec les sentiments de votre profonde vénération, l'assurance de votre plus entière soumission.

Eh! oui, c'est la charité du Christ, divine et humaine, qui nous anime tous en ce jour de glorieux anniversaire. Charitas Christi urget nos.

Puisque l'objet de votre fête est de célébrer en même temps et le cinquantième de prêtrise de votre bien-aimé curé et la vingt-cinquième année de son ministère à la tête de votre pa-

roisse et les vingt-cinq années qu'il lui a été donné de passer au service des fidèles du Cap-de-la-Madeleine, à la desserte, spécialement, des pèlerins de la Reine du très saint Rosaire, le sujet de notre sermon s'imposait: Nous vous parlerons, Mes Frères, du prêtre, homme de Dieu, homme du peuple et homme d'œuvres.

I. — LE PRETRE, HOMME DE DIEU

De par l'auguste caractère que lui confère le sacrement de l'Ordre, le prêtre est essentiellement voué à la sanctification des âmes. Mais, pour bien remplir cette sublime mission, il se doit avant tout à un travail ardu et opiniâtre de perfectionnement personnel. Nul ne saurait donner plus qu'il ne possède: *Nemo dat quod non habet*. A l'instar du divin Maître, il lui importe de prêcher surtout par l'exemple à ses semblables. *Coequit Jesus facere et docere*.

A cette fin, la divine Providence commence par le prédestiner à s'engager un jour dans la milice sacrée, et, pour que cet éternel décret s'exécute en son temps de façon infaillible et libre tout à la fois, elle le fait naître dans le milieu favorable d'une excellente paroisse comme au sein d'une famille de choix, la plus souvent nombreuse et attachée à la terre, recommandable par la fermeté de sa foi agissante, la pureté de ses mœurs patriarcales et la modestie de ses légitimes ambitions.

A ce don initial Dieu ajoute tout un ensemble d'aptitudes physiques, de talents intellectuels et de qualités morales, d'attraits et d'aspirations surnaturels, de grâces intimes de lumières, d'intentions droites et de constances, qui, à la faveur d'une éducation douce et forte, à l'école comme sous le toit familial, finissent par manifester, à ne pas s'y méprendre, ses miséricordieux dessins sur ce sujet de sa prédilection.

L'heure venue, il le choisit entre mille pour l'envoyer suivre dans l'atmosphère fécondante d'un Séminaire, un cours d'études classiques et théologiques, durant lequel il le préserve de toute inclination perverse, voire même de toute faiblesse incompatible avec son futur caractère sacerdotal.

Enfin, il met la dernière main à son œuvre d'amour en l'appelant, par l'entremise de l'Evêque, à la réception des onctions sacramentelles.

Et c'est précisément cette longue série de grâces préparatoires, reliées les unes aux autres comme les anneaux d'une même chaîne, qui constituent, en son sens le plus compréhensif, la vocation, sans laquelle personne ne saurait légitimement aspirer à l'honneur du sacerdoce. *Nec quisquam sumit sibi honorem nisi qui vocatur a Deo*.

Le prêtre est donc séparé des misérables pécheurs, *segregatus a peccatoribus*, afin qu'il puisse s'adonner uniquement aux choses divines, *in iis quae sunt ad Deum*. Sa vie entière, vie de l'esprit, vie du cœur, vie même des sens, doit s'identifier à ce point avec celle du divin modèle qu'il lui soit permis de dire avec l'apôtre saint Paul: "Je vis, non, ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi."

Le prêtre n'est-il pas, en effet, selon l'axiome consacré, un autre Jésus-Christ, *sacerdos alter Christus*?

Pour ne jamais s'écarter de cette voie austère que Dieu lui a tracée, il lui incombe non seulement de se préserver par la pénitence des séductions du malin mais encore de se rapprocher toujours davantage de son Dieu par la fidélité à ses pieux exercices et la pratique de toutes les vertus. Célébration régulière et fervente de la sainte Messe, récitation attentive de son bréviaire et de son rosaire, visite fréquente au très Saint-Sacrement, méditation et lectures spirituelles quotidiennes, tout contribue à le maintenir dans l'esprit de sa vocation en l'empêchant de se laisser gagner par les frivolités du siècle les fascinations de la bagatelle, les miroitements de l'or ou les appâts de la vie mondaine. Il n'use des biens matériels comme des merveilles inventions du génie humain que dans la mesure où ils peuvent tourner à l'extension du règne de Dieu et au bien des âmes qui lui sont confiées.

Pour ne jamais s'écarter de cette voie austère que Dieu lui a tracée, il lui incombe non seulement de se préserver par la pénitence des séductions du malin mais encore de se rapprocher toujours davantage de son Dieu par la fidélité à ses pieux exercices et la pratique de toutes les vertus. Célébration régulière et fervente de la sainte Messe, récitation attentive de son bréviaire et de son rosaire, visite fréquente au très Saint-Sacrement, méditation et lectures spirituelles quotidiennes, tout contribue à le maintenir dans l'esprit de sa vocation en l'empêchant de se laisser gagner par les frivolités du siècle les fascinations de la bagatelle, les miroitements de l'or ou les appâts de la vie mondaine. Il n'use des biens matériels comme des merveilles inventions du génie humain que dans la mesure où ils peuvent tourner à l'extension du règne de Dieu et au bien des âmes qui lui sont confiées.

Pour ne jamais s'écarter de cette voie austère que Dieu lui a tracée, il lui incombe non seulement de se préserver par la pénitence des séductions du malin mais encore de se rapprocher toujours davantage de son Dieu par la fidélité à ses pieux exercices et la pratique de toutes les vertus. Célébration régulière et fervente de la sainte Messe, récitation attentive de son bréviaire et de son rosaire, visite fréquente au très Saint-Sacrement, méditation et lectures spirituelles quotidiennes, tout contribue à le maintenir dans l'esprit de sa vocation en l'empêchant de se laisser gagner par les frivolités du siècle les fascinations de la bagatelle, les miroitements de l'or ou les appâts de la vie mondaine. Il n'use des biens matériels comme des merveilles inventions du génie humain que dans la mesure où ils peuvent tourner à l'extension du règne de Dieu et au bien des âmes qui lui sont confiées.

Je vous laisse, Mes Frères, l'agréable tâche de faire, discrètement, au vous rappeler. Sa vie de tous points exemplaire vous est suffisamment connue pour que vous ayez pu, au fur et à mesure, établir comparaison entre le chef-d'œuvre proposé et sa fidèle reproduction.

Et lorsque, pendant un demi siècle, un prêtre, sans jamais se démentir, a mené cette vie surnaturelle, donnant indéfectiblement à son entourage l'éblouissant spectacle d'une tenue toujours digne, d'une conduite irréprochable et d'une âme profondément imprégnée d'une spiritualité voisine de la mystique, oh! alors, rien d'étonnant que ceux qui l'ont vu à l'œuvre et prêt l'oreille à sa parole autorisée se plaisent à redire à son égard: "Vraiment, c'est un homme du bon Dieu, homo Dei!"

II. LE PRETRE, HOMME DU PEUPLE

Le prêtre, avons-nous dit, doit être l'homme de Dieu afin d'être davantage l'homme de son peuple.

Selon l'étymologie même du mot sacerdoce, *sacer* dans, il est chargé de faire monter vers le ciel les choses saintes de la terre, et vice versa, d'appeler sur l'humanité, pour les lui dispenser, les dons divins. Médiateur, comme Jésus-Christ, dont il tient la place et remplit les fonctions sacerdotales, il établit entre Dieu et l'homme, infiniment distants, comme un pont qui les rattache l'un à l'autre. Et voilà pourquoi il porte aussi le nom de pontife, *pontem faciens*. D'où l'affirmation inspirée de l'Apôtre des Gentils que "tout pontife, pris d'entre les hommes, est constitué pour agir en leur nom. *Omnis pontifex ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur*."

Homme du peuple, n'est-ce pas là le sublime idéal que, des yeux illuminés de sa foi encore naïve, a entrevu notre vénéré Jubilaire le jour où, à genoux, après avoir contemplé des yeux du corps, le digne et saint curé de son village natal dans l'exercice de son impressionnant ministère auprès de son grand-père expirant, il s'est dit dans un ravissement d'ardeur juvénile: "Et moi, aussi, je serai prêtre!" L'heure de l'appel divin avait sonné, claire et nette, en son âme prédestinée.

Homme du peuple, il le fut, dans toute la force du terme, comme vicaire d'abord, et comme curé ensuite, de la paroisse-mère du Cap-de-la-Madeleine, à laquelle il eut le bonheur, pour ne pas dire le privilège de consacrer les premières vingt-cinq années de son zèle apostolique. A l'école de son bien-aimé curé, Monsieur Luc Désilets, il apprit à se donner sans réserve à ses ouailles, à l'autel, en chaire, au saint tribunal de la réconciliation, dans l'intimité de son presbytère, au sein de leurs foyers, sur la rue, la nuit comme le jour, avec une douceur inaltérable, sans la moindre acception de personnes, si ce n'est, pour tant, à l'égard des plus faibles, des plus délaissés, des plus indigents, des plus infirmes, disons mieux, de celles qui ont le plus besoin d'être traitées avec miséricorde, les pauvres pécheurs. Ah! ceux-là, il ne les perdit jamais de vue; pour leur obtenir la grâce d'un sérieux retour à Dieu, il ne fut jamais question pour lui de marchander avec les supplications instantanées, les démarches répétées, les sacrifices et les immolations: "Pour vous", pouvait-il répéter avec l'Apôtre, je me dépense et je dépenserai encore sans trêve ni merci, *impensor et superimpensor*; car je devrai rendre compte à Dieu de vos âmes, *quasi Deo pro animabus vestris rationem redditurus*.

La disparition imprévue de son prédécesseur à la suite de l'érection de sa nouvelle église, laissa la Fabrique dans un certain embarras financier qui aurait pu engendrer l'esprit de discorde au sein de son bercail. Homme d'ordre et de paix, il eut l'ineffable bonheur d'y rétablir la bonne entente en se conciliant les esprits et les cœurs par son grand sens de l'économie et son aimable condescendance à prendre conseil. Aussi sa mémoire est-elle restée en bénédiction chez nos anciens, qui parlent encore de lui comme d'un messager de charité et de justice qui a passé au milieu d'eux en faisant le bien. *Transiit benefaciendo*.

Ces imminentes dispositions pour l'exercice des fonctions curiales, il les a apportées avec lui, lorsque l'obéissance le transféra à la tête de votre belle paroisse de Saint-Barnabé. Ici comme au Cap-de-la-Madeleine, depuis un quart de siècle, il s'est vivement

intéressé, n'est-il pas vrai. Mes Frères, à votre avancement spirituel. Erection d'une confrérie du Saint Rosaire et de l'Association du Rosaire Perpétuel, organisation d'une ligue de tempérance, pratique de la communion fréquente, dévotion intense aux Cœurs Sacrés de Jésus et de Marie, attention toute particulière aux œuvres de formation intellectuelle et morale de la jeunesse comme aussi au recrutement des vocations religieuses et sacerdotales, aux dépens souvent de ses propres deniers, rien n'a échappé à sa clairvoyance non plus qu'à sa sollicitude pastorales. Et cela, sans négliger nullement l'administration temporelle de votre Fabrique. A preuve, l'installation de votre carillon et de vos orgues, la construction de votre sacristie, la restauration de votre église et l'érection de votre monument du Sacré-Cœur.

Inutile de souligner que, dans le déploiement de son infatigable activité, il n'a jamais eu d'autre mobile que la gloire de Dieu. Et c'est précisément grâce à ce généreux désintéressement que Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque des Trois-Rivières a pu morceler son territoire pour en constituer, en partie du moins, les deux intéressantes paroisses de Saint-Thomas-de-Caxton et de Notre-Dame-des-Neiges.

Cet amour des âmes chez votre Pasteur d'hier et d'aujourd'hui, vous l'avez saisi, Mes Frères, et je comprends que vous vous soyez imposé tant de sacrifices pour exalter sa note caractéristique, d'homme de son peuple, *homo populi*.

III. LE PRETRE, HOMME D'OEUVRES

A elle seule, d'ordinaire, la desserte d'une paroisse tant soit peu considérable suffit à absorber toutes les activités du ministre de Dieu.

N'arrive-t-il pas assez souvent néanmoins, que son zèle dévorant pour le culte de Dieu et le salut des âmes le pousse à sortir des cadres de sa charge? Le Curé, alors, se mue, selon le cas, soit en missionnaire colonisateur ou agricole, soit en directeur de cercle d'études ou en aumônier d'œuvre de charité, soit en fondateur de couvent, de collège, de séminaire ou même de congrégation religieuse.

Dans la solitude féconde de son bureau privé, un tel rédige des articles pour les meilleures publications de son pays; un autre, au besoin se fait auteur, afin de contribuer, pour sa modeste part, à la diffusion des vrais principes d'ordre religieux, patriotique et social. Aussi peut-on affirmer que, de tout temps, nos braves curés se sont ingéniés à jouer, en marge de leurs attributions propres, certains rôles d'une haute portée pratique pour la vie de l'Eglise, l'honneur de la Patrie et le bien de la Société, en y consacrant le fruit de leurs épargnes et le meilleur de leurs énergies.

Tel fut, et de façon fort saisissante, le cas pour Monsieur l'abbé Duguy, vicaire et curé du Cap-de-la-Madeleine. Dès son arrivée, à l'aube de son sacerdoce, dans cette paroisse, il se sentit appelé à se dévouer sans compter au progrès du pèlerinage naissant de la Reine du très Saint Rosaire.

C'est lui qui fut chargé par Monsieur le Curé Désilets, malade, de surveiller la cuillerette et la taille, sur la roche de Sainte-Ange-de-Laval, de la pierre nécessaire à l'érection d'une église plus spacieuse.

C'est lui qui, chaque dimanche trois mois durant, récitait avec son peuple, aux pieds de la Vierge du Rosaire, un chapelet à l'effet d'obtenir la faveur d'un pont de glace sur le Saint-Laurent pour le transport de cette pierre.

C'est lui qui, au risque de sa vie, s'aventura, avec les deux seuls paroissiens qui eurent la hardiesse de répondre à son appel, sur un simple barrage de glaçons épars, de neige et de frasil imbibés d'eau, pour y découvrir une traverse, la baliser et la solidifier. Exécuté au cours de la nuit par des équipes de soixante à quatre-vingts hommes et jeunes gens, ce travail parut si périlleux que Monsieur Désilets crut devoir lui enjoindre de renvoyer tout son monde. "Non, non répondit l'intrépide vicaire, je ne puis faire cela, j'irai les retrouver. Vous, priez la sainte Vierge de nous soutenir au-dessus de l'abîme, et le pont se fera." Et le pont se fit sans le moindre accident.

"Il n'y a pas de danger, disaient ses braves gens, Monsieur Désilets récitait son chapelet."

C'est lui encore qui, durant la messe d'action de grâces promise à Saint Joseph, en se rendant compte soudain du risque qu'il avait fait courir à ses meilleurs amis en les exposant au-des-

sus du gouffre, ne put, jusqu'à la fin des Saints Mystères, retenir ses larmes.

C'est lui, enfin, qui, pour conserver l'authenticité de cet événement pour le moins prodigieux du "Pont des Chapelets", en fit raconter, sous la foi du serment, tous les détails par les principaux témoins, dont le plus âgé à l'inexprimable bonheur, malgré ses quatre-vingt-cinq ans révolus, de se trouver, ce matin, au milieu de nous.

Aussi avec quelle libéralité n'approuva-t-il pas, en 1920, le plan de notre Pont commémoratif des Chapelets. Et avec quelle satisfaction, bien légitime, il entendit Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque des Trois-Rivières affirmer, après l'avoir, en 1920, béni solennellement que nous devons attribuer la formation merveilleuse de ce pont de glace "à une intervention surnaturelle."

Cette conviction le soutiendra, par la suite, dans les mille et une tracasseries qui mettront à l'épreuve son indomptable ardeur à promouvoir l'œuvre de Notre-Dame du Cap. Réception des pèlerins, seul, ou avec le concours de ses dévoués auxiliaires, prédication, correspondance volumineuse, fondation et propagande des Annales du Très Saint Rosaire, achat de terrains en vue des développements futurs, restauration du Sanctuaire avec addition d'une annexe latérale, érection d'un Chemin de Croix, construction, sous son inspiration d'un quai à eau profonde et d'une voie ferrée reliant le Sanctuaire à la ligne du Pacifique Canadien, célébration grandiose du deuxième centenaire de la confrérie du Saint Rosaire, l'on se demande, et avec raison, comment, tout en ne négligeant rien des intérêts spirituels et temporels de ses fidèles, il ait pu encore trouver le temps de colliger, en les transcrivant de sa propre main, d'épaisses liasses de précieux documents relatifs à sa paroisse primitive et à l'œuvre du Sanctuaire: l'on s'étonne, vraiment, qu'il ait pu se tenir ainsi, pendant vingt-cinq ans, constamment sur la brèche, mais l'on comprend aussi que, depuis son départ, il ait si souvent répété: "Les années que j'ai passées au Cap-de-la-Madeleine resteront les plus actives de ma vie; depuis, il me semble que je n'ai rien fait". Et c'est ce qui explique que dans son blason il ait tenu à faire insérer avant tout des symboles ayant trait à son Pèlerinage.

Pour l'affermir et la propager, cette œuvre, que d'obstacles n'eût-il pas à surmonter, que de résistances à vaincre, que de difficultés à contourner! Rien, cependant, ne put ébranler sa confiance que la Vierge Marie la conduirait à bonne fin. "Née dans la douleur, disait-il, elle n'en portera que plus visiblement le sceau des gestes de Dieu."

Nous récoltons aujourd'hui dans l'allégresse ce qu'il a jadis semé dans les pleurs. *Altus est qui seminat et alius qui metit*. Car il n'a pas attendu que la moisson fût arrivée à sa maturité pour nous en faire le sacrifice. "Quand, se plaît-il à répéter, celui qui fut mon mentor, mon appui, l'ange conducteur de ma vie sacerdotale, le très révérend Père Frédéric, m'apporta la nouvelle que Sa Grandeur avait choisi les Oblats de Marie-Immaculée pour gardiens de son Sanctuaire, ce fut pour nous un jour de joie et de consolation: ensemble, à genoux aux pieds de Marie, nous avons mêlé les prières de l'action de grâces aux larmes de la reconnaissance."

"*Illum oportet crescere, me autem minui*, aurait-il pu ajouter avec l'Évangéliste Précurseur du Messie, aux Oblats de grandir, à moi de m'effacer."

Mais, non, vénéré Jubilaire, en nous cédant le terrain conquis à la sueur de votre front, vous ne vous êtes pas abaissé; au contraire, vous vous êtes grandi aux yeux des hommes comme aux yeux de Dieu, puisque le Ciel et la terre ont de concert proclamé vos mérites comme curé et comme fondateur principal du pèlerinage, devenu national, de la sainte Vierge, au Canada.

Cette reconnaissance officielle, vous l'avez reçue de Monseigneur Votre Evêque, le jour où il vous confia une part de sa responsabilité pastorale en vous nommant vicaire forain de votre région.

Cette reconnaissance officielle, vous l'avez reçue du Souverain Pontife lorsque, par un bref fort élogieux, il vous appela à prendre rang parmi ses Prélats Domestiques en vous accordant la faculté de revêtir les insignes de cette éminente dignité. Les motifs de cette distinction significative? C'est que, "prêtre d'une vie exemplaire, vous

(A suivre sur la page neuf.)

Les

dirigiez un tale de Saint le sanctémoignement, votre l' "Cet la rece encore saints promis pense n'ye en s'front d'vous an tion rélongue, toute et crés de sainte Répo teur, Sa tier, d'u la bène sule J. plessem en de Pendi dernier brant i déposer MM. W Duguy, beaucon approprié vénére l'orgue, Révêr Monseig quette. M. le alors da que adr A Son E Eugèr Vicair de Sai Monseig Vos p occupati jours d'habitu leur égli te un bo est toute Quel her ne et s'airs de décors? toutes c vement veill not tranquill célèbre i venir!... vers un depuis v rare dig de cette généreux té arden et à ce se et rec célébrati saire de Vos LES!!! Mon ne s'offi ne s'effi pelle ici longue crée au men spiri qués-une blent t vous dir dele de notre lég profonde Il y a par des une soli retraite, Sa Gran vénére TE qui nité... l'aurora ce zèle t cette Vierge, Monsie révélez Madeleic tion, et vre des Cap; Oe s'est dé Pèlerina témoign part de tre Evê XV lui-roissien

Les fêtes de St-Barnabé

(Suite de la page huit.)

dirigiez depuis plusieurs années, avec un talent remarquable, votre paroisse de Saint-Barnabé, et que, par ailleurs, le sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine témoignait comme un splendide monument, de votre zèle inlassable et de votre piété non moins féconde.

Cette reconnaissance officielle, vous la recevrez, de façon plus solennelle encore, en présence des anges et des saints du Ciel, lorsque Celui qui a promis de ne pas laisser sans récompense un verre d'eau donné à un pauvre en son nom, nimbera votre auguste front de la couronne de gloire que vous aura méritée, grâce à la bénédiction répétée de Monseigneur, votre longue carrière sacerdotale consacrée toute entière aux intérêts les plus sacrés des âmes, de Dieu et de sa très sainte Mère, Ainsi soit-il.

Répondant à la prière du prédicateur, Sa Grandeur Monseigneur Cloutier, d'une voix nette et forte, chante la bénédiction solennelle et il trace sur le jubilaire, le clergé et le peuple pieusement agenouillés, un large signe de croix.

Pendant la messe et à la suite du dernier Evangile, alors que le célébrant retournait à la sacristie pour déposer les ornements sacerdotaux, MM. Willie Lamy, N.P. et Camille Duguay, journaliste, ont rendu avec beaucoup d'âme des cantiques fort appropriés à la circonstance. La révérende Sœur Cécile-de-Rome, tenait l'orgue.

Revêtu des insignes de sa dignité Monseigneur Duguay revient à la banquette.

M. le notaire J.-A. Gélinas s'avance alors dans le chœur et lit la magnifique adresse suivante:

A Son Excellence Monseigneur Louis-Eugène Duguay, Prélat Domestique, Vicaire Forain, Curé de la paroisse de Saint-Barnabé,

Monseigneur,

Vos paroissiens font trêve à leurs occupations habituelles, comme aux jours des grandes solennités tous, en habits de fête, se sont groupés dans leur église; sur leurs figures se reflète un bonheur intense dont leur âme est toute pleine, la joie est générale... Quel heureux événement impressionne et saisit la foule! Pourquoi ces airs de fête? Pourquoi tous ces dévotions? Quelle est la cause de toutes ces réjouissances? De ce mouvement inaccoutumé qui tient en éveil notre population d'ordinaire si tranquille? Ah! c'est qu'en ce jour on célèbre à St-Barnabé, la fête du souvenir!... Celle de l'amour filial envers un père et un pasteur vénéré qui, depuis vingt-cinq ans préside avec une rare dignité à la direction spirituelle de cette paroisse, se dépense avec un généreux dévouement, avec une charité ardente pour le bien de nos âmes, et à ce motif de manifestation joyeuse et reconnaissante vient s'ajouter la célébration du cinquantième anniversaire de votre élévation à la prêtrise: **VOS NOCES D'OR SACERDOTALES!!!**

Monseigneur, que votre modestie ne s'offense pas, que votre humilité ne s'effraie pas, si notre affection rappelle ici, quelques souvenirs de votre longue carrière, uniquement consacrée au service de Dieu et à l'avancement spirituel de vos ouailles; si quelques-unes de nos paroles vous semblent trop élogieuses, laissez-nous vous dire qu'elles sont l'interprète fidèle de nos sentiments intimes, de notre légitime admiration et de notre profonde reconnaissance!

Il y a cinquante ans, bien préparé par des parents pieux et éclairés, par une solide instruction et une fervente retraite, vous receviez des mains de Sa Grandeur Monseigneur Lafleche, de vénérée mémoire, l'ONCTION SAINTE qui vous créait prêtre pour l'éternité... Obéissant à vos supérieurs, à l'aurore de votre vie sacerdotale, avec ce zèle tout apostolique, cette foi vive et cette ardente piété envers la sainte Vierge, de concert avec votre Curé, Monsieur l'Abbé Desilets, vous vous révélez déjà aux fidèles du Cap-de-la-Madeleine homme de devoir et d'action, et vous jetez les bases de l'œuvre des pèlerinages au Sanctuaire du Cap; Oeuvre qui a grandi, prospéré et s'est développée au point de devenir Pèlerinage National, et vous a valu les témoignages les plus flatteurs de la part de Sa Grandeur Monseigneur Notre Evêque, et de Sa Sainteté Benoît XV lui-même! Qui d'entre nous, paroissiens de Saint-Barnabé, n'a pas lu

avec émotion dans les Annales de Notre-Dame du Rosaire, le récit de l'événement prodigieux, désormais historique, dont vous avez été l'un des courageux artisans, l'un des plus intrépides ouvriers! Qui n'a pas admiré votre attitude vraiment héroïque, quand, à la tête de quatre-vingt croyants, vous traversiez le fleuve à la nuit sur une étroite bande de glace et de neiges accumulées au-dessus de l'abîme...

Mais permettez-nous, Monseigneur de ne souligner que ce seul trait de votre grande œuvre du Cap, car vous y avez jeté la bonne semence; vous y avez fait l'œuvre de DIEU, et cette œuvre, Monseigneur, vous l'avez continuée au milieu de nous et depuis vingt-cinq ans nous en recueillons chaque jour les fruits bienfaisants. Apôtre infatigable dans l'exercice du saint ministère, combien de jours, combien de nuits même, n'avez-vous pas vécu au chevet des malades, leur distribuant, avec les consolations de la Religion et de la foi, le Viatique qui rend fort dans le suprême combat! Que d'âmes votre constante sollicitude, vos sages et pressantes exhortations et votre paternelle bonté n'ont-elles pas retenues au moment où elles allaient s'écarter du chemin du devoir... Toujours au poste, donnant à ceux qui peinent votre appui et vos encouragements, aidant de toute manière les pauvres et les déshérités de la fortune, combien de personnes n'avez-vous pas soulagées et réconfortées? Et cette jeunesse, que vous aimez tant, n'a-t-elle pas reçu et ne reçoit-elle pas encore tous les jours des preuves évidentes de l'intérêt que vous lui portez constamment? N'est-elle pas l'objet principal de vos prédications et même souvent de vos généreuses largesses?

Nous n'en finirions pas si nous faisions redire tout le bien dont votre carrière sacerdotale a été remplie... Et combien de faits, combien de secours tant spirituels que temporels accomplis dans l'ombre et que vous avez réussi à tenir dans le secret.

Nous avons à l'appui de ce que nous venons d'affirmer, Monseigneur, des témoignages vivants, sensibles et évidents de vos bontés, de votre générosité et de votre zèle, n'y aurait-il que la restauration de la maison de Dieu, et son ornementation pour en faire une demeure plus digne de l'Hôte du Tabernacle, prémices de votre séjour au milieu de nous, le superbe carillon installé par vos soins pour y chanter vos bonheurs, manifester publiquement nos joies de toutes sortes et pleurer nos deuils et nos douleurs, le précieux autographe du Saint Pontife, Pie X, que notre paroisse doit à votre bienveillance et qu'elle conserve comme une relique, et encore et surtout le magnifique monument érigé dans notre parc public, témoin de la dévotion de notre peuple au Sacré-Cœur de Jésus, cela serait suffisant pour illustrer votre vie. Et combien d'autres œuvres remarquables encore devons-nous passer sous silence!

Monseigneur, à tous ces actes de dévouement sans bornes, de charité active et incessante, à toutes ces marques évidentes de vos bienveillances pour nous, de votre constante sollicitude pour le bien spirituel et temporel de vos paroissiens, nous ne pouvons répondre que par l'expression de notre vénération et de notre profonde gratitude et pour rendre tangible et évidente l'expression de nos sentiments à votre égard, bien que nous vous sachions plus riche de trésors célestes que de biens terrestres, nous vous prions d'accepter notre modeste offrande et nous formulons les vœux les plus ardents pour que le Seigneur daigne vous conserver encore longtemps à notre affection et à notre vénération.

Les paroissiens de St-Barnabé.

A Sa Grandeur Monseigneur F.-X. Cloutier
Evêque des Trois-Rivières
Monseigneur,

Votre présence au milieu de nous ajoute à la splendeur de nos fêtes jubilaires un éclat incomparable, et nous est une preuve bien sensible de la sollicitude que Votre Grandeur porte à son troupeau, prenant part à ses joies et compatissant à ses douleurs, Monseigneur, nous nous réjouissons de ce qu'il plaît à la Providence de vous conserver le bien précieux de la santé, et nous la prions de continuer à veiller sur votre existence qui nous est si précieuse.

Que Votre Grandeur daigne agréer l'hommage de notre respectueuse gratitude et faire descendre sur nous sa paternelle bénédiction.

Les paroissiens de St-Barnabé.

Le 11 juillet 1928.

Sa grandeur Monseigneur Cloutier prenant alors la parole rappelle quelques-uns des titres qui ont acquis à Monseigneur Duguay la reconnaissance de l'Autorité religieuse, du clergé trifluvien, des fidèles des paroisses du Cap-de-la-Madeleine et surtout des fidèles de Saint-Barnabé.

L'allocution de Sa Grandeur, d'un style merveilleux, d'une clarté parfaite, est peut-être la plus forte qu'il ait prononcée de toute sa carrière épiscopale.

Le spectacle était imposant de voir le grand Evêque des Trois-Rivières, lui aussi deux fois jubilaire, présenter ses hommages et ses félicitations à son aide d'autrefois fêtant aujourd'hui son Jubilé d'or sacerdotal et ses Noces d'argent à la Cure de Saint-Barnabé.

Que de souvenirs revenaient dans la mémoire de l'illustre Prélat qui comptera bientôt ses quatre-vingts ans et sur qui les années semblent n'avoir aucune prise.

Nous aimerions donner le texte complet de cette belle pièce. Toutefois le résumé qui suit, tout imparfait qu'il soit, en donne un peu l'idée. Mes chers Frères,

Le double anniversaire que vous célébrez aujourd'hui, est vraiment remarquable.

Celui qui est fait prêtre reçoit une dignité sublime qui n'a d'égale qu'au ciel. Il devient un autre Jésus-Christ, Sacerdos alter Christus.

En même temps il reçoit des pouvoirs qui surpassent tous ceux de la terre. Les puissances d'ici-bas régissent sur les corps et les choses matérielles, lui règne sur les âmes et les choses spirituelles. Ceux-là peuvent donner de l'argent et remettre des dettes matérielles, lui donne la grâce et distribue des faveurs spirituelles.

Il y a un demi-siècle que Monseigneur Duguay a été revêtu de cette dignité et a reçu ces pouvoirs.

D'un autre côté, il y a 25 ans qu'il est votre Curé, c'est-à-dire qu'il a la charge de vos âmes. Aussi longtemps que vous l'avez écouté il a répondu de vous sur son âme propre. Il vous devait l'assistance spirituelle au prix de son repos, de son travail et de ses soins assidus, et même si cela eût été nécessaire au prix de sa vie.

Dans une circonstance comme celle-ci c'est le temps de vous demander comment il a rempli ses hautes fonctions et fait honneur à sa sublime dignité. Vous l'avez fait et vous lui en témoignez dans votre adresse votre admiration, vos louanges et votre reconnaissance. Je viens de mon côté joindre mon témoignage au vôtre en faveur de Monseigneur votre Curé.

Je dirai d'abord que je l'ai connu avant la plupart d'entre vous. Lorsque je professais la Rhétorique au Séminaire des Trois-Rivières, il y a plus de 50 ans, il était mon assistant, et

j'ai pu dès lors apprécier ses belles qualités, la bonté de son caractère et sa noble franchise en toutes choses. Depuis, je l'ai suivi sur les divers théâtres où il a dû exercer son zèle particulièrement au Cap-de-la-Madeleine et à Saint-Barnabé. Toujours j'ai admiré son zèle, sa droiture d'intention et son mépris de la gloire humaine. Il se plaisait, il me semble, à répéter habituellement cette parole de saint Paul: *Pro minimo est ut a vobis Judicer...* Qui autem Judicat me Dominus est. Il m'importe peu de savoir ce que l'on pense de moi... un seul jugement m'occupe, c'est celui de Dieu, car les hommes ne voient que l'apparence des choses mais Dieu voit le fond des cœurs. Aussi comme Dieu a béni son travail! Il ne faut jamais mes frères, oublier cette parole des Livres Saints: *"Ego Plantavi, Apollo rigavit, Deus autem incrementum dedit."*

J'ai planté, un autre a arrosé, mais c'est Dieu qui a donné l'accroissement.

Dans la grande œuvre du Cap-de-la-Madeleine, renommée aujourd'hui dans tout le pays et au-delà, il a pris une part plus large qu'on ne le croit généralement, car il savait se cacher, tantôt sous le nom de Monseigneur Desilets, tantôt sous celui du Père Frédéric. Il lui suffisait d'être la cheville ouvrière et il l'a été, j'oserais dire, habituellement pendant des années. Aussi son nom restera-t-il pour toujours attaché à cette œuvre si excellente.

A Saint-Barnabé, il lui fallait bien être le premier pour porter sa lourde responsabilité, mais avec quelle délicatesse pour ses aides il le fut toujours. Aux autres les emplois brillants, à lui l'obscurité; aux autres la gloire, à lui l'oubli. Faire plus par les autres que par soi-même, mes frères, ceci n'est pas le fait de tout le monde et cela demande de l'abnégation.

Un trait caractéristique de Monseigneur Duguay c'est son respect pour l'autorité et sa fidélité à suivre les directions de son Evêque. S'il a été si aimé et si fidèlement obéi parmi vous c'est parce qu'il était fidèle à la direction de son Supérieur ecclésiastique. Les dépositaires de l'autorité, voyez-vous, sont solidaires les uns des autres. Il est rendu à ceux-ci ce qu'ils ont fait aux autres, car l'autorité vient de Dieu et les sanctions qu'elle comporte viennent infailliblement de sa Providence et de sa Justice.

Entre-temps Monseigneur Duguay s'est fait auteur, et ses travaux généalogiques le placent parmi les artisans de l'histoire du pays. Quand je suis allé avec lui, en 1914, visiter le pays de ses ancêtres, en France, j'ai admiré la facilité et la sûreté avec laquelle il leur expliquait leur descendance et ses ramifications au Canada.

Un des grands mérites de Monseigneur Duguay est d'avoir été dévoué

à la cause de l'éducation. Chaque année une partie de ses revenus est consacrée à faire instruire des enfants au Séminaire. A l'heure qu'il est, plusieurs prêtres lui doivent une bonne partie de leur éducation et le bonheur d'être consacré au service des autels. Et dernièrement n'a-t-il pas versé pour le nouveau Séminaire la somme de cinq mille piastres et acquis par là le titre de fondateur?

De même pour les jeunes filles. Son couvent a toujours été l'objet de ses plus chères attentions.

Nombre de religieuses lui doivent d'être aujourd'hui séparées du monde et consacrées au bon Dieu pour toujours.

Je n'en finirais pas si je voulais énumérer toutes les admirables qualités de Monseigneur Duguay.

Je me borne en disant que votre Curé a été un fidèle imitateur du saint Patron de cette paroisse. La Sainte Ecriture nous dit que saint Barnabé était un homme bon, plein de l'Esprit-Saint et rempli de foi. *Erat vir bonus, plenus spiritu sancto et fide.* (Act. XI-24), c'est pour cela qu'il a fait tant de conversions, et *apposita est turba multa Domino* (Act. XI-24). Votre Curé a eu cette bonté qui gagne les cœurs et les porte au bien.

Saint Barnabé eut, suivant la recommandation de Notre-Seigneur à ses apôtres, la prudence du serpent, puisque docteur de l'Eglise naissante il ne voulut commencer son ministère que sur l'indication de l'Esprit-Saint. *Segregate mihi Saulum et Barnabam* (Act. XIII-2). Votre Curé sut toujours attendre l'appel de l'Evêque pour faire une œuvre importante.

Saint-Barnabé fut en même temps simple comme la colombe, simplices sicut columbae, ne cherchant que Dieu simplement et sans détour.

Votre Curé ne semble pas avoir connu la ruse et ne chercha en tout que le bien à faire.

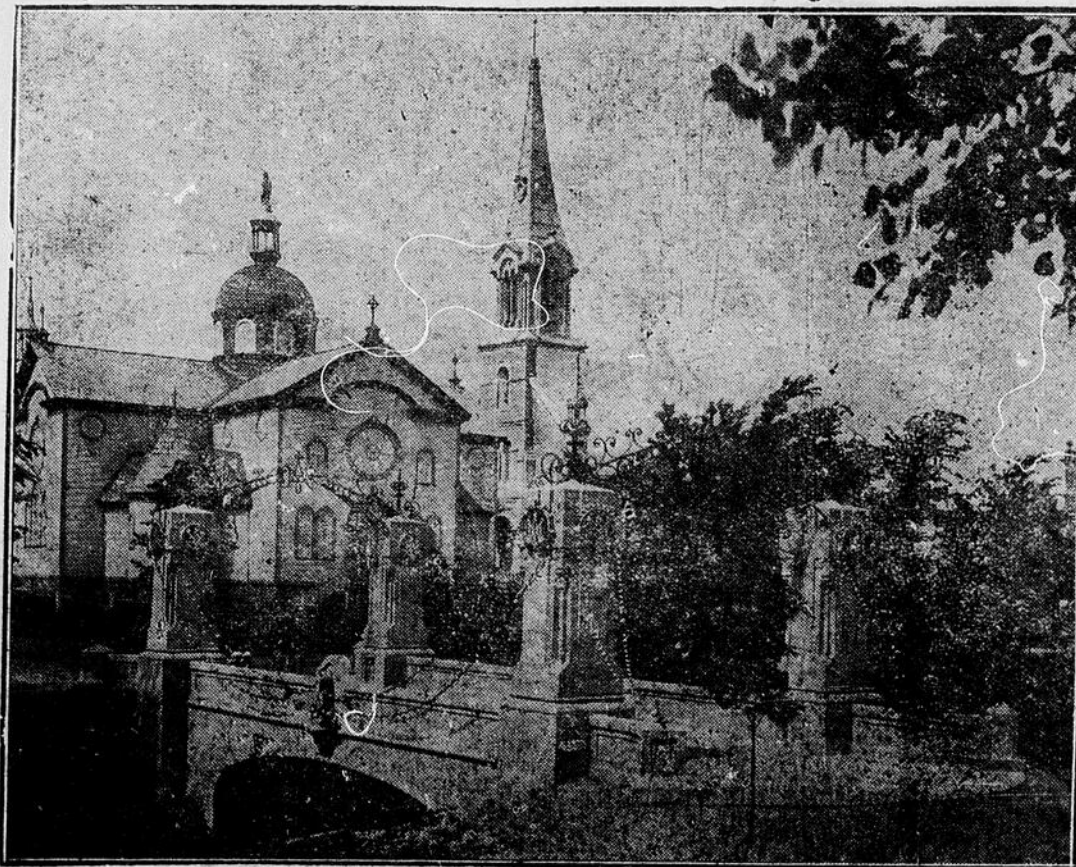
C'est pour ces belles qualités, pour ces œuvres précieuses que j'ai cru devoir, en 1919, lui obtenir du Saint-Siège le titre de Prélat Domestique, qui lui donne place dans la famille pontificale, titre qu'il porte très dignement.

Nous avons donc raison de lui manifester aujourd'hui notre admiration, de lui témoigner notre reconnaissance et de lui souhaiter encore de longs jours au milieu de nous.

Les vieillards ne sont pas, comme quelques-uns le pensent, des hommes inutiles. Ils sont comme ces arbres que le défricheur a laissés au milieu de son champ pour protéger contre la pluie et contre un soleil trop ardent.

Eux protègent contre les mauvais exemples et contre les ardeurs des passions.

Que Dieu vous accorde, Monseigneur, des jours encore longs et heureux. (A suivre sur la page douze.)



LE PONT DES CHAPELETS AU CAP-DE-LA-MADELEINE.

LES NEGRES SOUS LE REGIME FRANCAIS

Le "Bulletin des Recherches Historiques," de 1898, dans un article de M. Philias Gagnon, dit: S'il y a une ville dans le Dominion que les nègres n'ont jamais habités en nombre, c'est bien Québec. Mais, toutefois, il y en a eu de tout temps sous le régime français et même beaucoup dans les premiers temps de la colonie. Ainsi nous voyons dans les papiers Faribault, qu'un nègre de la Côte de Guinée, nommé "Olivier", résidait à Québec, en 1638; on y trouve un jugement du 20 août de cette année, rendu par Achille Delisle, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, lieutenant de M. de Montmagny, occupant ici la position de juge ou enquêteur, par lequel jugement le dit nègre est condamné à vingt-quatre heures à la chaîne pour avoir répandu une calomnie sur le compte de Nicolas Marsollet, l'accusant d'avoir été en correspondance avec un nommé Lebaillif, français de nation, réfugié en Angleterre, que l'on dit commander "un navire sur le costé duquel l'on double."

Le Père Lejeune, dans sa Relation de 1633, parle d'un jeune nègre de Madagascar qui fut vendu cinquante écus par l'un des frères Kirke au nommé Le Bailly, qui lui-même en fit présent à la famille Hébert, lors du départ des Anglais de Québec, en 1632.

En 1688, MM. Denonville et de Champigny écrivirent au Secrétaire d'Etat, en France, que les gens de travail et les domestiques sont d'une rareté et d'une cherté si extraordinaire au Canada qu'ils ruinent tous ceux qui font quelque entreprise. On croit que le meilleur moyen de remédier à cela serait d'avoir des esclaves nègres. Le ministre ayant répondu l'année suivante, que Sa Majesté trouvait bon que les habitants du Canada y fassent venir des nègres, on vit arriver de temps en temps, dans la suite, jusqu'à la conquête et même jusque vers l'année 1800, alors que cessa complètement l'esclavage au Canada.

Bon vieux Temps, par M. E.-Z. Massicotte, Archiviste au Palais de Justice de Montréal.

En 1768, le dossier dans une cause de Gamelin contre Dubuc, renferme la déclaration du demandeur réclamant le prix d'un esclave. L'esclavage existait à cette époque dans la province de Québec.

Nous copions la déclaration avec son orthographe originale: Aux honorables juges des plaidoyers communs du district de Montréal, province de Québec, etc. etc.

Pre. Gamelin à l'honneur de vous Représenter qu'en may 1767, qu'il était à Londres, messieurs J. B. Jordan Ecuyer et Doct Henry Loedel, ses procureurs En son absence, consignèrent le nommé Stevens, nègre appartenant à M. J. Gamelin et ses Enfants, au Sr Augustus Dubuc, marchand allant aux Illinois, pour Entirer le parti le plus avantageux apport à son Reçu.

Le dit J. Dubuc donnant avis que le dit nègre a été vendu neuf cents francs ancien Schelin, dont la somme Est mentionnée devoir Etre compte net du produit apport à l'Etat des dettes privilégiées, désignez par le dit J. D. Dubuc, de la vente de quatorze Paquets de pelleteries no 1 à 14, qui lui furent saisis à la requête du Sr Campion à Missilimakinac. Et par un ordonné de l'honorable cour les deniers doivent Etre remis aux Créanciers Privilégiés. Ses à ce droit que les suppliants Réclament votre ordonné aux fins de toucher le produit du nègre sus mentionné et ferez justice à vos Très Obéissants serviteurs, J. Bte Gamelin, Henry Loedel et pour John Connolly comme Procureur.

ESCLAVES

Dans le Dictionnaire Généalogique de Mgr Tanguay, vol. 3 page 103, il est dit qu'il est impossible de nier que l'esclavage ait existé en Canada avant et après la cession de la colonie. Il a existé non seulement en fait comme le prouve la liste que nous donnons plus bas, mais encore en droit, ou mieux d'après la loi comme l'a démontré le Commandeur Jacques Viger, dans un mémoire publié par la Société Historique de Montréal.

Trois documents prouvent que l'esclavage fut introduit au Canada, en 1688 ou peu après. Ces documents sont:

1o. — L'ordonnance de Randot, du 13 avril 1709 qui, sous le bon plaisir du roi, ordonne que tous les "Panis et les Nègres, qui ont été achetés ou qui le seront par la suite, appartiendront en pleine "propriété à ceux qui en ont fait ou en feront l'acquisition, en qualité d'esclaves."

2o. — L'ordonnance de Hocquart, du premier septembre 1736, qui déclare nul et de nul effet tout affranchissement d'esclaves non fait acte devant notaires, dont est gardé minute, et en outre enregistré au greffe de la juridiction royale.

3o. — L'arrêt du conseil d'Etat du Roy, du 23 juillet 1745, qui déclare que "les nègres qui se sauvent des colonies ennemies aux colonies françaises et leurs effets appartiendront à Sa Majesté "le Roy Très-Christien."

Ces trois documents constatent trois phases de l'esclavage en Canada. Le premier légalise ce qui n'était encore qu'un abus; le deuxième constate un ordre de chose établie, contre lequel on ne peut aller qu'en se servant des formes les plus solennelles; et le troisième est le complément qui conduit le système aux extrêmes.

Dans l'acte de la capitulation de Québec, qui fut signée comme on le sait, par le Général Amherst, commandant en chef des troupes et forces de Sa Majesté Britannique en l'Amérique Septentrionale, et le marquis de Vaudreuil, Gouverneur et Lieutenant-Général pour le Roi en Canada. L'article XLVII se lit ainsi:

"Les Nègres et Panis des deux sexes resteront, en leur qualité d'esclaves, en la possession des Français et Canadiens, à qui ils appartiennent; il leur sera libre de les garder à leur service dans la colonie ou de les vendre, et ils pourront aussi continuer à les faire élever dans la religion romaine, excepté ceux qui auront été fait prisonniers."

L'Histoire Populaire de Montréal, page 280, par A. Leblon de Brumath, nous fait connaître le recensement fait en 1784 et nous donne une population en détail de la ville de Montréal, en particulier; dans le district, il y avait alors 9794 maisons et 55,634 habitants, dont 212 esclaves. L'esclavage en effet, existait à Montréal comme dans tout le Canada, et y fut maintenu plusieurs années après 1784; quoiqu'il ait été virtuellement supprimé dans les dernières années du XIXe siècle. Son abolition officielle ne date que de 1833.

Le compte-rendu de la séance parlementaire du 19 avril 1799, contient une requête présentée par M. Papi-neau et signée par plusieurs citoyens demandant l'abolition de l'esclavage dans la Province de Québec.

L'hon. Pierre Amable Debonne, plus tard juge, avait combattu légalement avec succès, la proposition de M. Cuthbert pour l'abolition de l'esclavage.

Histoire de Montréal: En février 1798, une nommée "Charlotte", femme négresse, appartenant à Made-moiselle Jane Cook, s'absenta du service de sa maîtresse, et ayant refusé d'y retourner fut, sur plainte sous serment, arrêtée en vertu d'un ordre d'un magistrat et ayant encore persisté à refuser de rentrer dans son devoir, elle fut, d'après conviction légale, soumise à la prison du district, (faute d'une maison de correction); mais ayant demandé et obtenu un bref d'habeas corpus, elle fut, durant les vacances, déchargée par Son honneur le Juge en chef de ce district, sans être tenue de donner des sûretés pour sa comparution dans la cour du banc du roi.

"Sur cet élargissement, les nègres dans la cité et le district de Montréal menacèrent d'une révolte générale, et une femme négresse, nommée "Jude", appartenant à Elias Smith, négociant de Montréal, pour l'avoir achetée à Albany, le 27 janvier 1795, pour la somme de 80 Livres courant de New-York, s'absenta et refusant de retourner, fut, sur conviction, soumise à la prison; mais sur une requête qu'elle présenta à la cour du banc du roi de la juridiction criminelle pour ce district, elle fut déchargée le 8e jour de mai 1798, sans qu'il fut décidé sur la question de l'esclavage..."

L'esclavage fut aboli dans le haut Canada par un acte du Parlement, te-

nu à Newark, le 31 mai 1793. Dans le Bas-Canada, un bill pour atteindre le même but fut amené devant le parlement, mais il fut rejeté. C'est plus tard, en 1833, que la loi fut appliquée et l'esclavage a été aboli: le dernier esclave fut vendu à Montréal, le 25 août 1797.

ARMAND CLEMENT

Menuisier et Entrepreneur Général aussi Manufacturier de PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, MOULURES, BOIS PLANE, ETC. ST-BARTHELEMI, P. Q.

A l'ancienne place de M. Adolphe Lacharité, dans le rang de York.

OLIVIER BARRETTE,

Garage et Propriétaire de Moulages à Gaudriole et Sarrasin. Les gens de St-Barthélemi et des paroisses environnantes sont invitées à venir faire moudre leur grain. Aussi: Réparages de de toutes sortes et soudure au gaz. Prix modérés. ST-BARTHELEMI, P. Q.

HOTEL VICTORIA

Wm FOREST, Propriétaire. LE RENDEZ-VOUS DES TOURISTES ET DES VOYAGEURS DE COMMERCE Chambres spacieuses et pension de première classe. ST-LIN DES LAURENTIDES, P. Q.

J.-H. Larochelle & Fils,

Limitée. CHAUSSURES et CLAQUES en gros 533, RUE ST-VALIER, QUEBEC, P. Q.

Téléphone Bell 85.

JOS. TREPANIER

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR Poseur d'appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur. Ouvrage fait soin et promptitude. 124, rue St-Laurent. LOUISEVILLE.

Tél. Bell 10 — Maison établie en 1900

J. W. GAGNON

EXPORTATEUR DE FOIN Membre de l'Association Nationale de New-York et de l'Association Canadienne des Marchands de Foin.

Capacité d'entrepôt: 100 chars, situés à Louiseville, C. P. R., Yamachiche, C.P.R., St-Paulin, C. N. R., Expédition par bateau.

Toutes offres sont sujettes à ma confirmation. Les commandes ou contrats sont sujets au délai apporté par les chars vides ou autres causes incontrôlables

LOUISEVILLE, P. Q.

HOTEL MANOUAN

ST-MICHEL DES SAINTS, Qué. CONFORT ET SERVICE. ENDROIT DE PECHE ET DE CHASSE. RENDEZ-VOUS DES TOURISTES.

VINS ET BIERES

RENE McGUIRE, Propriétaire.



REMI DESTREMPES

Fabricant de l'Onguent Merveilleux ST-CUTHBERT, Comté de Berthier, P. Q. Guérison prompte et certaine de Plaies, Panaris, Frondes, Abcès, Eczéma, Brûlures, Enflures, Etc. Expédié franco sur réception du prix: \$1.00.

EPICERIES

QUALITE—ECONOMIE

Ce qu'il y a de mieux pour votre cuisine

BIENVENUS!

La place reconnue pour le bon marché, chez

CHS-OMER MORAND,

Téléphone Bell 212w

ST-BARTHELEMI, P. Q.

MARBRERIE POPULAIRE

162, rue De Lanaudière, JOLIETTE.

Téléphone Bell: 325.

CHARLES DESROCHES,

Propriétaire

Monuments funéraires en pierre, marbre et granit, pour cimetières.

Sculptures d'ornementation à toute destination; exécution sans réplique.

Spécialité: Lettrages Artistiques

N'ACHETEZ PAS SANS VOIR MES PRIX. Estimation fournie sur demande. Correspondance sollicitée.

P.-O. PAQUETTE

Menuisier et Manufacturier de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Bois plané, Etc.

ENTREPRENEUR GENERAL

Agent pour les engins à gazoline et à l'huile de Fairbank-Morse.

Entrepreneur-Electricien licencié.

SAINT-JUSTIN

Tél. Bell 76

Casier Postal 44

GARAGE BOURK

D. BOURK, Prop.

Réparations générales d'Autos, Engins à gazoline, soulures à l'oxygène.

Accessoires, Gazoline, Huile, Graisse, Pneus, Chambres à air, Etc.

Je fais aussi la réfection des cylindres. Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

OMER RINFRET

BOUCHER

Et Commerçant d'animaux de toutes sortes, volailles, foin, etc.

GROS ET DETAIL

LOUISEVILLE, — P. Q.

CHARLES HEATON

AGENT D'ASSURANCES

FEU et ACCIDENT

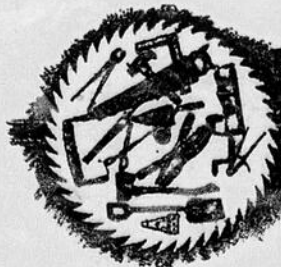
Bureau à LOUISEVILLE, P. Q.,

Rue ST-LAURENT.

Nous venons de recevoir un char de bardeaux que nous écoulerons au franc prix coûtant vu que ce char nous arrive bien en retard; nous avons deux qualités.

Notre devise est toujours celle-ci :

MEILLEUR QUALITE POUR MEILLEUR MARCHE
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMBOURSE



J.M. COMTOIS

FERRONNERIES—HARDWARE
MATÉRIEL DE CONSTRUCTION
CONSTRUCTION MATERIALS

Rue Principale — en face de l'église,

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Pourquoi ne pas s'établir aux frais du gouvernement dans notre pays ?

Tous ceux qui veulent s'établir en grande partie aux frais du gouvernement, peuvent le faire, dans la province de Québec.

Le gouvernement donne pratiquement la terre, il fait faire les chemins, bâtit les écoles, aide pour la construction des écoles-chapelles, des beurreries, des fromageries; il distribue des grains de semence, et pour les premières années, à ceux qui résident sur des lots qu'ils défrichent à leur profit, le gouvernement de Québec paye une prime de \$12 l'acre pour le défrichement, et une autre prime de \$12 l'acre également pour le labour.

Et dans les terres en brûlé de l'Arctique, il en coûte tout au plus de \$6 à \$10 l'acre pour nettoyer la terre et la labourer.

Celui qui achète une ferme dans une vieille paroisse doit payer pour tout, école, chemin, chapelle ou église. Il ne peut compter sur une distribution gratuite de grains de semence, ni sur une prime de défrichement et de labour s'il lui reste encore de la terre neuve à faire. En plus, il doit payer pour la terre.

Dans nos centres de colonisation, c'est le gouvernement de Québec qui défraie ces dépenses.

Et ceux qui veulent s'établir sur des terres neuves, ou encore sur des terres qui ont un commencement de défrichement, n'ont que l'embarras du choix.

Ainsi cette année, il s'ouvre deux paroisses nouvelles dans le canton Villemontel, une dans le canton Trécesson, deux dans Dalquier, une dans Clermont, et que dire des paroisses commencées de St-Mathieu, de St-Marc, de St-Luc, de Landrienne, de Barraute, de Villemontel, de Belcourt, de Senneterre, de Palmarolle, de Colton-Bourg, de Ste-Rose?...

Ces paroisses ont un sol et un climat qui ressemblent au sol et au climat des fameuses plaines à blé de l'Ouest canadien.

Nulle part ailleurs, le marché est meilleur pour tous les produits du sol. Et c'est probablement là où l'on trouve le plus facilement du travail à l'année. C'est de plus une région minière d'une richesse phénoménale.

Et cette région, si riche pour l'agriculture, l'industrie, la pêche, la chasse, les mines d'or, de cuivre, de zinc, de plomb, d'étain, elle est dans la province de Québec.

Pourquoi ne pas s'en emparer? Pourquoi, anciens fermiers habitant la ville, priver vos enfants d'air pur, les empêcher de courir, sauter, crier, leur interdire les jeux si nécessaires au développement de leurs muscles et de leur intelligence, sous prétexte que la rue est pleine d'autos et de tramways, quand la campagne canadienne est si vaste et qu'il fait si bon courir à travers champs et monts?

Pourquoi vivre dans des trous noirs, dans des incubateurs à tuberculose, quand il y a tant de soleil à la campagne, d'air pur et de frais ombrages dans nos régions de colonisation?

Pourquoi, cultivateurs canadiens, laisser partir vos enfants pour la ville, sous prétexte que les terres voisines sont trop chères, quand nous avons tant de millions d'acres des meilleures terres du monde inoccupées, et qu'après avoir donné la terre, le gouvernement paye celui qui la met en valeur à son profit?

Le cultivateur qui laisse partir ses enfants pour la ville ne se doute pas de l'avenir de difficultés, de misères morales et matérielles auxquelles il les expose.

Pour avoir plus de renseignements sur nos centres de colonisation, on a qu'à écrire au Service de Colonisation, Chemin de fer National du Canada, Montréal, Qué.

Pourquoi un travailleur intelligent souffrirait-il de froid et de faim à la ville, quand il peut vivre plus à son aise à la campagne?

Pourquoi, cultivateurs, ne pas profiter des largesses du gouvernement et établir vos enfants en grande partie aux frais de la province?

J.-E. LAFORCE,

Quand on s'adresse au peuple, lui parler simplement

Quand on adresse la parole à un auditoire, l'important est de se faire comprendre. L'orateur ou le conférencier ne parlent pas pour eux-mêmes, ils parlent pour ceux qui les écoutent.

C'est sans doute à cause des difficultés que présente cette simplicité que cette simplicité est si rare.

Cette simplicité est rare en particulier dans la bouche et sous la plume de ceux qui donnent l'instruction agricole.

Je relève au hasard des conseils aux agriculteurs.

"La ration doit être bien équilibrée, c'est-à-dire qu'elle doit contenir suffisamment de protéine pour équilibrer les hydrates de carbone. Le foin de légumineuses est généralement la source à meilleur marché de protéine."

Dans une autre publication, en face d'un tableau très bien fait, pour un initié, je trouve ceci: "Comparez les mélanges des grains."

"L'un consiste en 8½ de moulué contenant 13% de protéine digestible; l'autre consiste en 6 lbs seulement contenant 11% de protéine digestible."

A une autre page.

"Contrairement à l'opinion courante, les mammites ont rarement une cause d'origine interne. La rétention du lait dans la mamelle, la congestion du pis constituent bien des causes favorables, mais non déterminantes; il en est de même de la suractivité de la glande mammaire, et il est exact que les mammites sont surtout fréquentes chez les bonnes laitières peu après la mise bas, alors que la sécrétion lactée atteint son maximum."

C'est décourageant à lire. C'est obscur, c'est à peine français et l'on croit que le cultivateur, d'avance peu porté à la lecture, va lire de tels articles? On se trompe fort. Les spécialistes seuls les liront et le cultivateur restera dans son ignorance.

Parfois la phrase est assez simple et pourrait être comprise. Le cultivateur ne lit pas ces articles, cependant. Pourquoi? Le caractère est trop petit et trop serré.

Il est tellement ennuyeux de lire ces articles à phrases interminables, écrits dans un caractère capable d'arracher les yeux les plus forts, que la tentation est forte de passer pardessus.

Mettons moins de matières, mais écrivons plus "gros". Alors, le cultivateur lira. Moins de termes scientifiques et plus de locutions populaires.

Je me souviens d'un conférencier qui parla tout le long d'une conférence de la valeur nutritive des "vesces". Au sortir de cette conférence, les cultivateurs s'amusaient et n'étaient pas plus avancés.

Puisque les écrits et les conférences agricoles ont en vue l'instruction du cultivateur, mettons-les à sa portée, premièrement au moyen de phrases courtes, deuxièmement en bannissant les termes scientifiques, troisièmement, en construisant des articles brefs, pas trop chargés de matière, en demandant aux journaux de les publier en beaux caractères.

Nos cultivateurs québécois ne sont pas habitués à boire de l'eau dure, ils ne boivent que l'eau très claire et très limpide des sources.

De même ils ne liront que les articles clairs et n'assisteront qu'aux conférences simples, les seules qui soient instructives.

G. B.

(La Voix Nationale)

UN FAMEUX ALPINISTE A JASPER PARK

Le Dr J.-M. Thorington, de Philadelphie, fameux alpiniste, auteur de "Glittering Mountains of Canada", est arrivé à Jasper avec l'intention d'escalader le Mont Scott, le plus haut pic vierge du Continental Divide, entre la passe Arthabaz et Fortress Lake. Il est accompagné du Dr Marx Strumia, membre du club alpin italien, de Williams Ainsworth, de New Haven, Conn., et Julian Hill house, de Newton, Conn., deux membres du club Alpin américain.

Après avoir campé au pied du plan sud du Mont Edith Cavell, les Alpinistes se rendront au Glacier Scott. Ce glacier est l'une des sources principales de la rivière Whirlpool. L'altitude du Mont Scott est d'environ 11,000 pieds.

VIENT DE PARAÎTRE

EN REGARDANT PASSER LA VIE

Monsieur Henri Jasmin, docteur en droit et docteur en philosophie, vient de publier un second volume intitulé: "En regardant passer la vie". Monsieur Antonio Perrault dit dans la préface du livre: "M. Jasmin aborde ici un genre guère pratiqué chez nous. C'est le précurseur de nos futurs moralistes. Secouant la passivité intellectuelle, la plus persistante de nos maladies d'esprit, il invite à réfléchir. Et pour ne pas nous perdre dans les méandres de la pensée, il nous incline au respect des principes où il se place pour regarder hommes et choses. M. Jasmin s'est souvenu que la formation catholique suppose la spécialité, dominée par une conception générale de l'homme, de la vie, de la destinée, qui oblige à penser par idées générales. Il a voulu en exprimer quelques-unes."

L'auteur, déjà connu par "La Propriété Privée", hèse de philosophie, disserte avec des amis sur les sujets multiples qu'abordent entre eux les hommes cultivés: La réputation, le succès, la joie et le plaisir, le temps, le travail, l'expérience, l'optimisme, l'humilité, etc. Sur tous ces sujets il promène sa philosophie, qui est celle du juste milieu. Ni trop large ni trop sévère, il juge hommes et choses avec sérénité.

Il se dégage de ces réflexions une impression agréable, comme à la fin d'un entretien sérieux avec un homme érudit. Excellent ouvrage canadien qu'il sera agréable de lire en vacances.

Du même auteur, "La Propriété Privée", thèse de philosophie sociale où la doctrine traditionnelle est étudiée en parallèle avec les fausses théories sur la propriété depuis Platon jusqu'à Lenine.

"En regardant passer la vie", 1 vol. 5 X 7½, 266 pp. \$1.00.

"La propriété privée", 1 vol. 5 X 7½, 334 pp. \$1.50.

En vente chez tous les bons libraires ou chez l'éditeur, Librairie d'Action canadienne-française Ltée, 1735, rue St-Denis, Montréal.

QUEL EST L'ABONNÉ...

qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné à l'Echo de Saint-Justin? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir.



Six remèdes qui méritent votre confiance, parce qu'ils sont le fruit de 25 ans d'expérience.

LES PILULES TONIQUES DU DR COMTOIS, sont indiquées dans les maladies suivantes: Maux d'estomac, indigestions, maladies du foie, palpitations du cœur, constipation, faiblesse, nervosité, épuisement général, sensation de fatigue et surtout amaigrissement. Prix \$1.00 la boîte pour un mois de traitement.

LES PILULES RENALES DU DR COMTOIS. Pour: mal de dos, mal de reins et de la vessie, miction douloureuse et fréquente, incontinence d'urine, cystite, urine blanche et avec dépôt, gonflement des paupières au lever, enflure et engourdissement des pieds et des mains, essoufflement au moindre travail. Prix 50 cents la boîte, traitement de 15 jours.

LES TABLETTES MIGRAINES DU DR COMTOIS. Pour: indigestions, la fièvre, la migraine, la grippe, mal de tête, mal de dents et douleurs névralgiques. Prix 25 cents la boîte de 12 tablettes.

LES PILULES PURGATIVES DU DR COMTOIS. Pour constipation habituelle, mauvaise digestion, besoin de sommeil après les repas, langue chargée, gaz d'estomac et manque d'appétit. Prix 25 cents la boîte de 50 pilules.

PILULES MATERNELLES pour allaitement et troubles des femmes et des jeunes filles. \$1.00 la bouteille de 100 pilules.

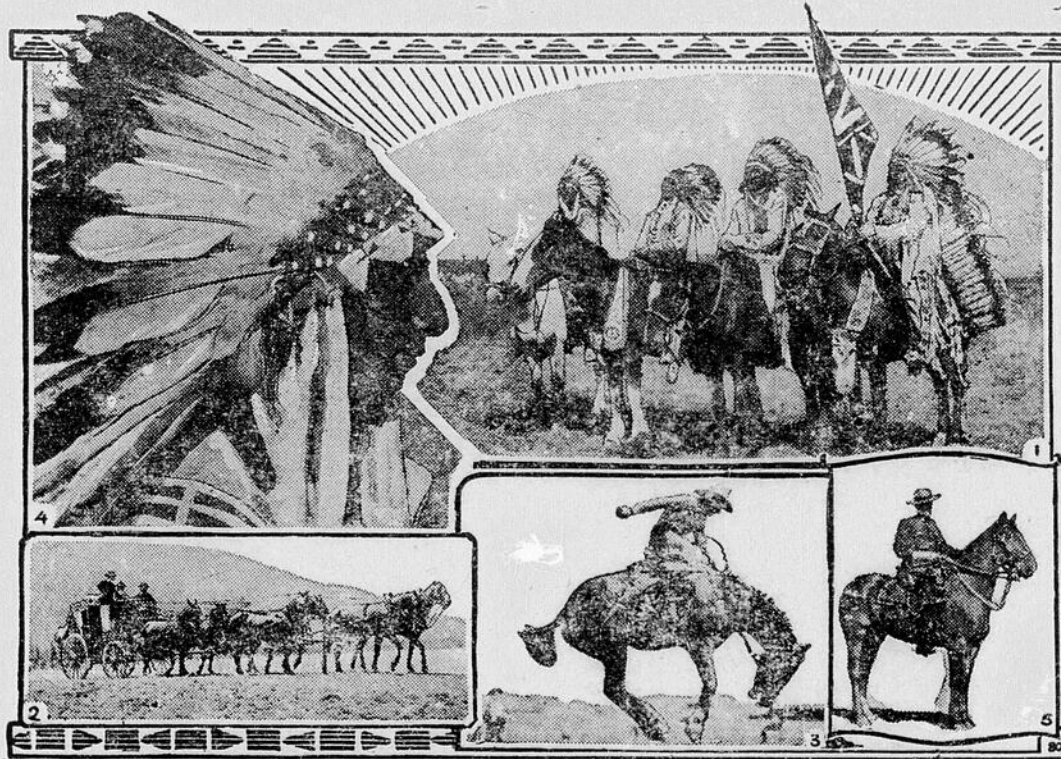
L'ELIXIR ANTI-RHUMATIQUE DU DR COMTOIS. Toujours le meilleur remède pour les cas de rhumatisme rebelles à tout autre traitement. Prix \$2.50 la bouteille pour un traitement. Un échantillon suffisant pour prouver son efficacité vous sera envoyé sur réception de 15 cents.

Tous ces remèdes vous seront envoyés franco par la maille sur réception du prix.

Dr Jos. Comtois, St-Barthélemi, co. Berthier, P. Q.

En vente aussi chez W.-H. Gagné, St-Justin; Pharmacie Legris, Louiseville; Pharmacie Nationale, Berthierville et F.-X. Desjarlais, Maskinongé.

La grande semaine du "stampede" de Calgary



1. — Des chefs de tribus revêtus de leurs costumes pittoresques. 2. — L'antique diligence que le chemin de fer a aujourd'hui supplantée. 3. — Le "bucking" fait l'amusement des spectateurs au "stampede". 4. — Silhouette d'un chef de la tribu des Stoneys. 5. — Celui qui incombe le soin de faire respecter la loi dans l'Ouest.

Le "stampede" de Calgary est un événement d'une importance considérable dans l'Ouest Canadien, particulièrement en Alberta où la population toute entière y porte un intérêt tout spécial. C'est la grande foire de la plaine à laquelle participent toute une phalange de cow-boys, dompteurs de broncos et autres brillants cavaliers de ces vastes régions où le cheval n'a pas encore complètement cédé le pas à l'auto.

Le "stampede" de Calgary, qui cet été aura lieu dans la semaine du 9 juillet et durera jusqu'au 14 juillet inclusivement, remportera un succès sans précédent, disent ses organisateurs. L'inauguration en sera solennellement présidée par Son Excellence le vicomte Willingdon, qui chevauchera en tête de la grande parade hippique dans les

rues pavées de Calgary. Le gouverneur-général sera accompagné de la vicomtesse Willingdon qui, par ailleurs, participera activement à plusieurs événements sociaux de la "grande semaine" de l'Ouest Canadien.

De nombreuses attractions spéciales seront ajoutées au programme ordinaire, qui comporte chaque année toute une série de démonstrations d'habileté par les meilleurs cavaliers de la région. On y verra des courses de chevaux sensationnelles ainsi que des sauts en hauteur, à cheval; on y verra d'habiles cow-boys monter des chevaux et des bœufs sauvages devant les milliers de spectateurs de la grande estrade et l'on assistera à de fantastiques lancers du lasso. La grande parade à travers les rues de Calgary, qui marque

l'ouverture du "stampede", est aussi un sujet d'intense curiosité; sur tout le parcours, une foule compacte se presse pour voir défiler les curieux attelages à six, dix et douze chevaux, les groupes de cow-boys sur leurs plus fringants coursiers, les chars allégoriques représentant des phases de la vie des pionniers qui ouvrirent l'Ouest à la civilisation.

L'élément canadien-français sera représenté au prochain "stampede" par le groupe des excursionnistes de l'Université de Montréal qui doivent partir pour la Côte du Pacifique, le 7 juillet. Ils arriveront à Calgary dans la matinée du 11 et y passeront toute cette journée. Ceux des rôties qui seront de ce voyage pourront ainsi assister à des spectacles auxquels nous ne sommes guère habitués ici dans l'Est.

Les fêtes de St-Barnabé

(Suite de la page neuf.)

reux!

AD MULTOS ET FAUSTISSIMOS ANNOS!

N'eût été la sainteté du lieu ce discours de Sa Grandeur Monseigneur Cloutier aurait été vigoureusement applaudi.

C'est avec des sanglots dans la voix que Monseigneur Duguay répond aux belles paroles qui lui sont adressées, Monseigneur.

Chers Confrères, Messieurs,

C'est à Dieu, auteur de tout bien, que j'adresse mon premier sentiment de reconnaissance. Dans sa bonté, il m'a appelé à son service. Depuis cinquante ans, j'ai le bonheur d'offrir l'auguste Sacrifice des autels, de purifier les âmes au tribunal de la pénitence et de distribuer le Pain des Anges à la sainte Table.

"Quid retribuam Domino pro omnibus quae retribuit mihi" Vous seul, Seigneur, êtes capable de rendre à votre Père les bienfaits que j'en ai reçus. Voilà pourquoi j'ai pris en ma main le calice du salut et vous l'ai offert en actions de grâces, avec toute la simplicité et la ferveur de mon cœur.

Et après Dieu, c'est à vous, Monseigneur, que je dois toute ma reconnaissance. Jeune clerc, vous m'avez choisi comme votre collaborateur. C'est à cette époque que se sont formés les liens intimes que la mort même ne saura rompre. Depuis que vous êtes à la tête de ce beau diocèse, vous m'avez toujours soutenu de vos conseils et de vos encouragements.

Votre premier acte épiscopal a été de me venir en aide au Cap-de-la-Madeleine. Merci d'avoir nommé le bon Père Frédéric, Directeur temporaire du Sanctuaire et du pèlerinage. En secondant mes vœux, vous avez développé une œuvre qui m'est chère et qui est devenue l'orgueil du diocèse, l'honneur et la gloire de votre carrière épiscopale. Quand, accablé par le travail, je me suis présenté de nouveau, avec le bon Père Frédéric aux pieds de Votre Grandeur pour lui demander des successeurs capables de rendre national ce pèlerinage diocésain, vous m'avez encore accueilli avec une paternelle bonté. A ma grande joie, vous avez choisi les révérends Pères Oblats, ces fils dévoués de la Vierge Immaculée qui gardant déjà, à la vénération du monde entier, les célèbres Sanctuaires de Notre-Dame de la Garde, de Fourvières, de Pontmain et autres, étaient bien les Missionnaires selon le cœur de Dieu. Aujourd'hui, mon suprême espoir est de voir avant de mourir ce Sanctuaire couronné du titre glorieux de Basilique.

Paroissiens du Cap, qui vous êtes souvenus de moi en cette circonstance, n'oubliez jamais cette merveille que votre foi a surnommé le "Pont des Chapelets".

C'est dans cette nuit mémorable que le Ciel s'est servi de vous et de moi comme d'un instrument pour la fondation d'un pèlerinage où vous touchiez vous-même du doigt le surnaturel. Je vous ai quittés parce que ma mission était finie. Mais cette séparation de plus de vingt-cinq ans n'est pas oubliée et elle monte au Ciel comme un sacrifice, j'espère, d'agréable odeur, car elle a été pour vous la source des plus abondantes bénédictions! Que la douce Vierge du Rosaire en soit éternellement glorifiée!

Et vous, bons paroissiens de Saint-Barnabé, je vous aimais avant de venir ici. Je me rappelle toujours avec émotion les pieux et rudes pèlerinages que vous faisiez au Cap-de-la-Madeleine, soit à pieds, soit en voitures, des nuits entières. Dès quatre heures du matin, je vous voyais réunis au pied de l'autel de Marie, exhalant la ferveur de vos prières sous la direction du bon Père Frédéric. C'est là que j'apprenais à connaître vos joies et vos peines; c'est là que j'ai commencé à vivre votre vie. Les liens qui nous unissent sont donc de vieille date. Le temps n'a fait que les fortifier. Cette affection que je vous portais ne s'est jamais démentie un instant. Voilà pourquoi je vous ai toujours voulu pieux, aimant la prière, les sacrements et toutes les œuvres qui contribuent à la plus grande gloire de Dieu.

A l'occasion de mon jubilé, vous avez voulu, non seulement exprimer les bons sentiments qui vous animaient, mais encore montrer votre générosité par un cadeau considéra-

ble. Soyez assurés de ma plus profonde gratitude.

Tous vous savez que depuis quinze ans, Monsieur l'abbé Raoul Lamy, est le compagnon de ma vie, mon appui. "Ecce fidelis servus et prudens". Son dévouement quotidien inlassable vaut bien un gros merci. Je remercie aussi les révérends Sœurs de l'Assomption qui, m'ont toujours été si dévouées et ont rendu, en maintes occasions, de multiples services à la paroisse.

A vous tous qui êtes venus à cette fête, Prélats, chanoines, prêtres, parents et amis, religieux et religieuses, soyez les bienvenus!!...

Je vous remercie d'honneur mon jubilé de votre présence. Vous êtes bien la plus belle couronne de ma vie. Je vous prie d'adresser à Dieu de ferventes actions de grâces pour les faveurs qu'il m'a accordées.

Monseigneur, au soir de ma vie, je sens le besoin de secours plus spécial et je demande à Votre Grandeur de répandre une grande bénédiction sur moi et sur mon peuple pour qu'en mourant je puisse dire à Dieu: "Je n'ai perdu aucun de ceux que vous m'avez confiés."

Ces dernières paroles terminent la cérémonie. Pendant que le clergé retourne à la sacristie, la foule émue jusqu'au fond de l'âme quitte l'église paroissiale emportant le souvenir vivace d'une grandiose cérémonie et la joie toute filiale d'avoir fait plaisir à son père.

A une heure, un superbe banquet réunissait, dans l'une des salles du Couvent des RR. SS. de l'Assomption, Sa Grandeur Monseigneur Cloutier, Monseigneur le Jubilaire, le Clergé et les invités d'honneur. Banquet magnifique qui couronnait parfaitement la majesté et la grandeur de la fête.

Le service fut impeccable. Mmes Rosia Milot, Isabelle Lamy, Simonne Matteau, Germaine Lamy, Lucia Descoeurs, Gabrielle Bonrassa et Alice Dupont préposées aux tables s'acquittèrent de leur tâche avec tact et délicatesse.

Quelques minutes après le banquet les cloches sonnèrent de nouveau annonçant le départ de Sa Grandeur Monseigneur Cloutier, et jetant aux quatre coins de la paroisse leurs derniers accords, la fête était finie.

NOTES BIOGRAPHIQUES DE MGR DUGUAY, P. D.

Naissance: le 4 mars 1852, à St-Jean-Baptiste de Nicolet; baptisé le 5 mars 1852.

Son père: François Duguay, cultivateur; sa mère: Adélaïde Robidas.

Après avoir fréquenté l'école primaire du rang, il entre au Séminaire de Nicolet en 1867, sortit 1875.

Entrée au Grand Séminaire des Trois-Rivières, à l'automne de 1875. Pour suite de la notice, volume de Pierre Duguay, 1916, page 93 et suivantes pages 211 et suivantes.

Pour sa vocation, lire le même volume déjà cité page 81 et suivantes. Pour faits et gestes et vie au Cap de la Madeleine, se reporter au volume cité page 93 et 211 etc.

En 1902, Mgr Duguay prend charge de la desserte spirituelle de la paroisse de St-Barnabé et devient assistant de M. le Chanoine Martel, décédé en mars 1904. Voir volume de Pierre Duguay, notice Martel, page 159.

Le 10 mars 1904, nomination à la cure et paroisse de St-Barnabé.

En 1903, dans un acte de désintéressement magnifique, mais apostolique, il a ouvert 11 juillet 1903, la mission de St-Thomas de Caxton, érigée en paroisse en 1916, et le 30 juillet 1908, celle de Notre-Dame des Neiges de Charette, érigée en paroisse en 1914, sur le territoire de sa paroisse de St-Barnabé qui a contribué une large portion à la superficie des paroisses de Charette et de St-Thomas de Caxton.

En 1903, il fait ériger la Confrérie du Rosaire.

En 1905, il achète l'orgue de la cathédrale des Trois-Rivières et le fait installer dans son église.

En 1906, bénédiction et installation du carillon actuel de 5 cloches.

En 1909, il établit l'Association du Rosaire Perpétuel, et le 17 de chaque mois est un jour de Garde d'honneur de Marie pour toute la paroisse.

En 1911, il restaure l'intérieur de l'église et fait construire la magnifique sacristie actuelle.

En 1914, il fait le voyage d'Europe, visite le pays de ses ancêtres, se rend à Rome et en compagnie de Sa Grandeur Mgr Cloutier et de ses compagnons, il est reçu en audience par Sa Sainteté Pie X.

— Pour vos travaux d'impressions, adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin; un homme de 40 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

Ayant présenté un parchemin adressé de ses paroissiens et leur offerte au Saint-Père, il reçoit la remise de la dite adresse avec réponse autographe du Saint-Pontife.

En 1916, il fait ériger un monument au Sacré-Cœur dans le parc public et consacre au S. C. sa paroisse et toutes les familles.

En 1919, il est créé Prélat Domestique de Sa Sainteté Benoît XV.

Sa devise: La Charité du Christ me presse. Charitas Christi urget nos (St. Paul.)

En 1926, 8 septembre, il est nommé Vicaire-Forain.

A publié deux volumes généalogiques importants: l'un en 1916 sur sa propre famille; l'autre en 1923 sur d'autres familles Duguay et 3 familles de sa paroisse.

50 ans de vie sacerdotale active et féconde, et 25 ans de cure à St-Barnabé.

Traits particuliers: homme de prière et de foi intense. Vie exemplaire, grande dévotion à l'Eucharistie et à la Ste-Vierge; Grand zèle pour le ministère pastoral, grande encouragement à la réception fréquente des sacrements, particulièrement pour la communion des enfants et la communion en général; dévouement jour et nuit auprès des malades; son zèle à promouvoir l'instruction dans sa paroisse, ses générosités, pour la cause de l'éducation de garçons et des filles dans les hautes écoles, collèges et convents; son grand amour des âmes, de l'enfance et de la jeunesse; sa grande charité et douceur dans son ministère pastoral; son grand zèle de pacificateur dans les difficultés, homme de conseils et surtout homo Dei; homme de Dieu. Apôtre ardent de la Tempérance.

En 1921, avec l'approbation de Mgr F.-X. Cloutier, la fête du patron de la paroisse, St-Barnabé est solennisée ou chômée à l'instar d'une fête d'obligation, à la suite d'un vœu fait sur sa suggestion et demandé par les paroissiens en assemblée paroissiale, pour obtenir par l'intercession du Patron, la préservation des moissons du fléau de la grêle qui a cessé depuis.

TRADUCTION DU BREF PONTIFICAL — BENOIT XV

Salut et Bénédiction Apostolique Cher Fils,

Nous apprenons, par le témoignage autorisé de Mgr l'Evêque des Trois-Rivières, au Canada, que, prêtre d'une vie exemplaire, vous dirigez, depuis plusieurs années avec un talent remarquable la paroisse de St-Barnabé, et que, dans l'exercice consciencieux de cette charge, vous avez su concilier le respect et l'affection du troupeau confié à vos soins. Nous sommes, de plus, informé qu'il existe un splendide monument de votre zèle inlassable et de votre piété non moins féconde, savoir: le Sanctuaire du Cap de la Madeleine, lequel, érigé sous votre administration, en l'honneur de la Vierge du Rosaire, est visité chaque année par des groupes nombreux de fidèles, et a pris rang, à juste titre, parmi les principaux sanctuaires du Canada.

Pour vous récompenser d'un travail si persévérant et vous signifier en même temps, conformément aux vœux de votre Evêque, Notre affectueuse bienveillance, Nous vous écrivons, créons et proclamons par les Présentes, de Notre propre Autorité, Prélat Romain, c'est-à-dire, Notre Prélat Domestique.

En conséquence, Nous vous accordons la faculté de revêtir les habits violets, de porter à la Cour Romaine le surplis à manches de toile de lin, autrement dit le rochet, et de jouir de tous les honneurs, privilèges, prérogatives, indults dont peuvent ou pourront jouir tous les ecclésiastiques élevés à la même dignité.

Nonobstant toutes choses contraires. Donné à Rome, près du tombeau de St-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 17ième jour du mois de février, de l'année 1919, de Notre Pontificat le cinquième.

P. Card. GASPARRI, Secrétaire d'Etat

A Notre Cher Fils, Louis-Eugène Duguay, prêtre,

ECOLE MENAGERE REGIONALE A SAINTE-URSULE

Tel qu'annoncé par Monsieur le Commandeur C.-J. Magnan, lors de l'exposition scolaire, l'Ecole Ménagère de cette localité, dite REGIONALE depuis le 14 mai dernier, ouvrira, en septembre prochain, son premier cours spécial soumis aux Règlements et selon le programme des Ecoles Régionales.

Les élèves qui suivront ce cours formeront un groupe distinct, séparé des autres pensionnaires et pouvant jouir de libertés spéciales. Quelques pièces aménagées de façon à rappeler le plus possible le foyer familial leur sont réservées comme théâtre de leur initiative personnelle dans la pratique ménagère.

Rien n'est négligé de tout ce qui peut contribuer à la complète éducation de la femme de demain. Aux travaux ménagers proprement dits: Tenue de la maison, art culinaire, travaux à l'aiguille, tricot, coupe et confection, filage, tissage, blanchissage et repassage, horticulture, aviculture, laiterie, etc.; à ces travaux, dis-je, précédés d'une riche théorie, viennent s'ajouter des notions d'anatomie, d'hygiène, de médecine domestique, de botanique, de physique et de chimie.

Il va sans dire que la religion et la langue maternelle ont une place d'honneur au programme. COURS DE RELIGION. — Dogme, histoire sacrée, Saint-Evangile, apologétique. LANGUE FRANÇAISE: — Rédaction, lettres, conférences sur des sujets étudiés. Lectures choisies, commentées au point de vue grammatical et littéraire.

Rien n'empêche que les candidates puissent compléter leurs études de musique, de dactylographie et même d'anglais, toutes connaissances qui ne font qu'ajouter à la valeur de la ménagère.

BUT. — Préparer des maîtresses spéciales d'enseignement ménager pour les Ecoles primaires complémentaires. Initier les jeunes filles à la vie du foyer.

Sont admises à cette classe spéciale, les jeunes filles du cours complémentaire, munies d'un brevet. Les élèves de 7ème année peuvent aspirer à un BREVET ELEMENTAIRE d'enseignement ménager après avoir suivi une année du cours. Plus heureuses sont les élèves de 8ème. Après une année de cours spécial, elles peuvent espérer un BREVET SUPERIEUR ménager.

Vu l'espace restreint du local, pour cette année, les aspirantes sont priées d'adresser leur demande dès la première quinzaine d'AOUT. Les conditions, qui sont certainement accessibles à la plupart des bourses, seront transmises sur demande, et les admissions accordées dans l'ordre où elles auront été présentées.

Pour toute autre information, s'adresser à:

Soeur Jeanne de Marie, supérieure,

ECOLE REGIONALE DE SAINTE-URSULE,

COMTE MASKINONGE, P. Q.

ECOLE PRATIQUE DE LYSER

Cours Rapide

Jeunes gens qui voulez vous instruire, songez à l'Ecole Pratique de Lyster.

Cours de dix mois

Tout élève travailleur, appliqué et assidu, obtiendra un bon diplôme commercial en 10 mois d'été.

Cours durant les mois d'été.

L'Ecole Pratique de Lyster acceptera des élèves en tout temps de l'année. Les cours ne seront pas interrompus pendant les mois de juillet et d'août.

Jeunes gens, venez passer un an à l'Ecole Pratique de Lyster et l'avenir vous dira la justesse de l'invitation pressante que vous fait cette institution.

Professeurs experts.

Le choix des instituteurs est fait très judicieusement. Tous sont diplômés de l'Ecole Normale Laval.

Matières du Cours

L'Ecole Pratique de Lyster offre à ses élèves un cours commercial complet. Les matières enseignées sont les suivantes: français — arithmétique — anglais (tout spécialement) — comptabilité française et anglaise — correspondance française et anglaise — apologétique.

Cours spéciaux

Clavigraphie, sténographie française et anglaise.

Conférences

L'Ecole Pratique de Lyster a intéressé l'agronome du district à son œuvre et les élèves bénéficieront de son zèle, de ses connaissances et de ses leçons. En outre, plusieurs conférenciers distingués viendront au cours de l'année, parler devant les élèves de l'Ecole Pratique de Lyster et traiteront de divers sujets d'actualité, procurant ainsi à leurs auditeurs l'avantage de bénéficier de leur expérience sur une foule de questions d'ordre pratique.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à:

M. ARMAND DESJARLAIS, directeur,

LYSTER STATION,

CO. MEGANTIC, P. Q.

ST-B

FUNE

Dern dans l à l'âge intègre

L'afunéra la par chanté Québec diacre bés M ven, e aux a bés La M. Jea porteur Dr El. Marcol Bourni MM. M val.

Conc Wilfrid nival, Bourni

Montré de Sh Grand

Trois- H. Pic Bourni

Théo. Fernan Montré

teau, A F. Héteu, A

de Sha tor Mil ron, de J.-E.

Gélinas St-Bon Rivière Eug. B

Dans L'Hon. nival, L

cois, L nival, L

che-Alt Mme I Ferdina

Gélinas Yamach Lesage,

Etienne Pierre L

E. Ric Yves, S

Charette Ricard, fontaine

maine nas, de lerie.

Nap.-A. et une

Offrai L.-O. D

Damphe rière, Bourni

nada, M Mme V

Matteau Bouillé, S.-C. R

Bouqué te. — M

te, Ferc Bouqué

Gélinas, ne, J.- Héroux,

J.-E. M teau, N

Rvdes S nadette Gilbert

Symp Mathieu Matteau

riépy, Fortier, F. Diam

ler, V. L douceur

mare, A Marcoui

rolus R A. Bouc

deau, F nière, E

Raoul L Gélinas, Grenier,

Gauthie neau, F Brodeur

B. Lesa bert Le maine C

Florence Montour

ST-BARNABE-NORD

FUNERAILLES IMPOSANTES DE
M. A. BOURNIVAL

Dernièrement s'éteignait doucement dans le Seigneur M. Alfred Bournival à l'âge de 66 ans. Ce fut un homme intègre et un travailleur infatigable.

L'assistance très nombreuse à ses funérailles prouva l'estime que toute la paroisse lui portait. Le service fut chanté par le Rév. Père Bournival, de Québec, son neveu, assisté, comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Matteau, de Shawinigan, son neveu, et Gill. Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Lamy et Caron. Portait la croix, M. Jean Matteau, son beau-frère. Les porteurs étaient: MM. Max. Samson, Dr El. Bellemare, Nap. Lemay, Chas. Marcouiller, Valère Bourassa, Tho. Bournival. La collecte fut faite par MM. Max. Diamond et Sinaï Bournival.

Conduisait le deuil: M. et Mme Wilfrid Bournival, Mlle Edith Bournival, Gisèle, Monique, Henri, Jules Bournival, Mme Jos. Matteau, de Montréal; MM. et Mmes E. Héroux, de Shawinigan, Hector Matteau, de Grand'Mère, Albert Matteau, des Trois-Rivières, Max. Matteau, Mme H. Pichette, MM. et Mmes Dr L.-O. Bournival, Alf. Guay, Ovide Pichette, Théo. Lamy, Mlle Mélida Matteau, Fernand Matteau, Hervé Beaulieu, de Montréal; MM. et Mmes Florida Matteau, Alide Pichette, de Grand'Mère; F. Héroux, Eugène et Origène Matteau, MM. Antonio et Ovide Héroux, de Shawinigan; Wilbrod Garceau, Victor Milot, de Grand'Mère; Nérée Ferron, des Trois-Rivières; Alfred Blais, J.-E. Milot, de St-Paulin; Onésime Gélinas, de St-Elie; Origène Pichette, St-Boniface; Ovide Matteau, Trois-Rivières; Mlle Berthe Matteau, Dr Eug. Bellemare, etc.

Dans le cortège, on remarquait: L'Hon. Jacques Bureau, Thos. Bournival, Jean-Marie Bureau, Guy, François, Emile Bournival, Mme E. Bournival, Mlle M. Flore Bournival, Blanche-Alice et Annette Ferron, M. et Mme L. Guillemette, MM. et Mmes Ferdinand et Arthur Guillemette, G. Gélinas, Trois-Rivières; M. Lesieur, Yamachiche; Robert Lesage, Mlles Lesage, St-Léon; Thos. Bournival, St-Étienne; M. et Mmes Jos. Bournival, Pierre Lafrenière, St-Elie; M. et Mme E. Ricard, Grand'Mère; Arthur St-Yves, St-Boniface; M. et Mme Jos de Charette, Ernest Sanschagrin, Phil. Ricard, Adélar Matteau, Oslas Lafontaine, Mlles Florence Gélinas, Germaine de Charette, Florémond Gélinas, de Charette; M. et Mme G. Belleville, de Watertown, Mme Héroux, Nap.-A. Gélinas, des Trois-Rivières et une foule d'autres.

Offrandes de messes. — Dr et Mme L.-O. Bournival, M. et Mme Roger Damphousse, M. l'abbé S.-T. Laperrière, Mme Jos. Matteau, Thomas Bournival, Banque Provinciale du Canada, Montréal, Albert Matteau, M. et Mme W. Bournival, Mlles Blanche Matteau, Edith Bournival, Ernest Bouillé, Alcide Garceau, MM. et Mmes S.-C. Robinson, Ovide Pichette.

Bouquets Spirituels de Terre-Sainte. — MM. et Mmes Isaac Guillemette, Ferdinand et Arthur Guillemette. Bouquets Spirituels. — Famille O. Gélinas, Jos. Héroux, J.-O. Lafontaine, J.-A. Pichette, H. Pichette, E. Héroux, Z. Cloutier, Emile Villemure, J.-E. Milot, Ed. Dupont, Albert Matteau, Nap. Gélinas, Wilfr. Bournival, Rvdes SS. de l'Assomption, Mlles Bernadette Bourassa, Edith Bournival, Gilbert Villemure.

Sympathies. — Rév. Sr M. de St-Mathieu des SS. du Bon-Pasteur, Sr Matteau, des Ursulines, Hon. W. Garriépy, Arthur Bettez, M.P., Maurice Fortier, avocat, Familles M. Matteau, F. Diamond, F. Boucher, C. Marcouiller, V. Milot, L.-G. Proulx, V.-V. La Douceur, W. Garceau, Dr Eug. Bellemare, A. Descoteaux, F. Héroux, Chs. Marcouiller, A. Gélinas, avocat, Carolus Ricard, P. Ricard, A. Gélinas, A. Boucher, A. Pichette, A.-J. Thibodeau, Aug. Martin, Donat Désautiers, H. Matteau, A. Bald, M. l'abbé Raoul Lamy, A. Gélinas, M. l'abbé L. Gélinas, Eccl., A.-A. Gélinas, J.-H. Grenier, N. Bourassa, D. Paquin, W. Gauthier, Jos de Charette, O. Carbonneau, R. Allard, N. Ferron, Alfred Brodeur, Art Juneau, Jos Allard, A.-B. Lesage, Alph. Julien, A. Blais, Robert Lesage, A. Lafrance, Mlles Germaine de Charette, Florence Gélinas, Florence Héroux, Imelda et Louise Montour, Laurence Ferron, Alice Gélina

linas, M.-Louise Blais, Thérèse Bourassa, Nellida, Agapit, Fernand et Alfred Matteau, Elphège Abran, Armand Juneau, J.-N. Ferron, Henri Robert, A. Ferron, E. Mayrand, J.-C.-M. Pauzé.

Télégrammes. — A.-E. Bournival, Arsène Bournival, A.-E. Guillemette, M.P.P.

Le défunt laisse pour le pleurer, son épouse, née Lumina Matteau; ses enfants: Eddy Bournival, de North Battleford, Mme Wilfrid Bournival, née Laura et Mlle Edith; ses petits-enfants: Laurette, Juliette, Marguerite, Gisèle, Monique, Paul et Henri-Jules Bournival; un frère: M. Arsène Bournival, de Manchester.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

CHIC MARIAGE A ST-BARNABE

Récemment avait lieu à l'église paroissiale, le mariage de Mlle Lauriette Lamy, fille de Dame Vve Sévère Lamy, à M. J.-B. Trépanier, de Landrienne, Abitibi. M. le notaire W. Lamy, de Shawinigan, frère de la mariée, lui servait de témoin et M. William Trépanier, de Hérouxville, servait de témoin à son frère; M. Donat Marcouiller, de Shawinigan et Mlle Cécilia Lamy, sœur de la mariée, agissaient comme garçon et fille d'honneur. La mariée portait une toilette blanche avec voile, un joli bouquet de roses et de lys complétait sa jolie toilette. Le mariage fut béni par M. l'abbé Raoul Lamy, vicaire de la paroisse et cousin de la mariée; Mgr Duguay, curé de la paroisse assistait au chœur.

Durant le mariage, un joli programme de chant fut exécuté sous la direction du notaire A.-A. Gélinas, maître de chapelle: le "Veni Creator" à trois voix, par le chœur; Cantique de mariage, par Mlle Maria Bourassa; La Crainte et l'Amour, duo, par Mlles Florence Héroux et Régina Guillemette; "Ave Maria", duo, par Mlles Florence et Marie-Blanche Bellemare; Cantique à la sainte Vierge, par Mlle Régina Guillemette.

Révé. Sr Ste-Cécile de Rome, touchait l'orgue.

Après la cérémonie il y eut réception chez Mme Vve Sévère Lamy, après laquelle tous les invités accompagnèrent les nouveaux époux à la gare de Charette où ils s'embarquèrent pour voyage.

LE CANADA COMPTE 272 MILLIONNAIRES

Il y a 272 millionnaires en Canada et plus de la moitié résident dans la province d'Ontario, dit une circulaire de Body's City Despatch, de New-York, compagnie de publicité et de statistique, adressée à divers maisons financières.

Cette circulaire, donnant les compilations de 1928 et montrant les Canadiens par ordre de richesse, dit que l'Ontario renferme 138 millionnaires dont 87 résident à Toronto.

La province de Québec arrive au deuxième rang avec un total de 91 millionnaires dont 76 résident à Montréal et 10 à Québec. Le Manitoba en possède 21 qui demeurent tous à Winnipeg.

La Colombie Britannique en a six, l'Alberta et la Nouvelle-Ecosse quatre chacun, tandis que la Saskatchewan et l'île du Prince-Edouard n'ont pas de citoyens dont la fortune dépasse \$1,000,000.

A la suite de Winnipeg, qui arrive troisième dans la liste de Boyd, il y a London qui a 14 millionnaires parmi ses habitants. Ottawa, Ont., et Québec, Qué., ont chacun dix millionnaires, Vancouver, six, Hamilton, Ont., 4.

Cette circulaire détaille aussi la fortune des Canadiens par province et par cités à partir de \$5,000.

LE PRIX D'ACTION INTELLECTUELLE

Notre race prend conscience de sa force. Dans tous les domaines de la pensée, la fierté nationale s'affirme par des œuvres de mérite. Afin de stimuler l'effort de ceux des nôtres à qui les aptitudes et un travail persévérant promettent déjà de la réputation et de l'autorité, l'Association catholique de la Jeunesse a fondé en 1919 ses Prix d'action intellectuelle, au nombre de dix et de \$100.00 chacun.

Grâce au généreux concours de nos

concitoyens les plus distingués, il y a des couronnes pour toutes les variétés de talent. La littérature, la critique d'art, les sciences religieuses, la philosophie, le droit, l'histoire, les sciences sociales, l'économie politique, les travaux scientifiques et techniques, trouvent audience devant l'aréopage des jurys. La haute compétence de ceux-ci ne manque pas d'ajouter de la valeur aux substantielles récompenses promises.

Ces prix sont décernés chaque année en séance publique à la salle St-Sulpice. La présence de l'élite intellectuelle de la métropole assure à cet événement littéraire le caractère d'une des fêtes les plus populaires de la pensée canadienne.

L'A.C.J.C. prime les meilleurs ouvrages en langue française déjà publiés ou présentés en manuscrit, dans les douze mois d'octobre à octobre, ayant pour auteurs de jeunes Canadiens-français, âgés de pas moins de 20 ans et de pas plus de 35 ans, de l'un ou de l'autre sexe.

Les concurrents doivent s'inscrire avant le 1er octobre 1928 et adresser leurs œuvres en 6 exemplaires au Secrétaire général de l'A.C.J.C., 60 rue Saint-Jacques ouest, bureau 701, Montréal. Téléphone: Harbour 6383.

SUCCES DES ELEVES DU STUDIO BELLEAU DE MONTREAL

Quelques élèves du professeur Danès Belleau ont donné, mardi soir, le 3 juillet dernier, à Montréal, une fort intéressante audition de piano. Un auditoire choisi et select remplissait la salle Willis et sût apprécier et applaudir les jeunes artistes, qui nous ont révélé pour la plupart de beaux et grands talents.

Les élèves ont joué avec un naturel que justifiait leur préparation et avec beaucoup de goût. De très beaux talents se sont révélés, entre autres: Mlle Fernande Léger, qui a une touche ferme et beaucoup de vélocité; Mlle Laurette Hainault, qui interprète avec beaucoup de grâce et de goût; Mlle Georgette Trudeau, qui s'est acquittée très bien des œuvres difficiles d'exécution, avec une touche délicate et subtile; Mlle Pierrette Brault, élève très douée qui est incontestablement une artiste du plus grand talent. M. J.-Avila Duchesnay, un beau talent qui nous a charmés. Les applaudissements prolongés nous prouvent une fois de plus une interprétation d'artistes.

Une magnifique gerbe de roses fut présentée à chacune des jeunes filles par M. Duchesnay.

Somme toute, ce concert a été un régal artistique pour ceux qui se sont empressés de s'y rendre, et il fait honneur au dévoué professeur.

AVIS IMPORTANT

Je tiens vous avertir que dorénavant: Les Célèbres Remèdes Destrempes qui seront fabriqués par moi-même, tels que:

ONGUENT DESTREMPES
LINIMENT DESTREMPES
HUILE DESTREMPES

Possédant maintenant des marques nouvelles et enregistrées PORTERONT les noms suivants:

Pommade Destrempes
Liniment Rose
Huile pour les Plaies, Etc.

REMARQUE: Ces remèdes sont toujours les mêmes produits connus et en vente depuis grand nombre d'années, quoique à l'avenir ils porteront des étiquettes nouvelles.

VOUS qui souffrez de Rhumatismes, Clou, Enflure, Panaris, Tour d'Ongle, Tumeur Blanche, Furoncle, Empoisonnement du Sang, Eczéma, Rife, Dartre, Carie des Os, Etc. HATEZ-VOUS de vous procurer ces remèdes DESTREMPES, en si grande renommée. Les renseignements seront fournis gratuitement à quiconque en aura besoin par le fabricant:

Ph.-E. Destrempes,
(FILS D'OVIDE)

599a, Notre-Dame, Téléphone: 1686a-2-3

CAP-DE-LA-MADELEINE.

(Près du Sanctuaire)

TOUS LES HOMMES D'AFFAIRES ET DE PROFESSION DU DISTRICT TROUVERAIENT CERTAINEMENT PROFIT A ANNONCER DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.

Notre petit Journal est lu par plus de 20,000 personnes chaque mois.

Téléphone 108 r.3.

JOSEPH GAGNON

Commerçant de

FOIN, BROCHE, BARDEAUX, BOIS, CIMENT, VIANDE, OEUFS, ETC. Spécialité: FOIN.

SAINT-JUSTIN, P. Q.

MONUMENTS EN MARBRE et en GRANIT

Prix de 15 à 20% meilleur marché qu'ailleurs exécutés aux ateliers les plus considérables au Canada. Ecrivez pour catalogue.

J.-P. LAURIN, 95 rue George, OTTAWA.



ULRIC GIGUÈRE

BIJOUTIER

Bel assortiment de Montres, Bagues, Jons, Bijouteries, Etc., Etc. Réparations de toutes sortes à des prix très modérés

Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Téléphone 678.

Dr Maurice Caron

Ex-élève des Hôpitaux de Paris

Spécialité: Chirurgie générale Maladies des femmes, Maladies des voies urinaires, Traitements électriques.

Heures de consultations: de 11 à 12, 2 à 5 et de 7 à 8.30 p. m.

6, rue Ste-Julie, TROIS-RIVIERES

Dr ROCH HEBERT

Spécialité:

Maladie des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

Bureau et hôpital privé:

31a rue des Forges, — Tél. 1425

Trois-Rivières.

HEURES DE BUREAU

9 à 12 a. m. — 1 à 5 et 7 à 8 p. m.

Dispensaire Gratuit: Les mercredi et vendredi de 7 à 9 hrs p. m.

Téléphone Bell 32.

Dr Léopold Gélinas

CHIRURGIEN-DENTISTE

LOUISEVILLE, QUE.

(En face de l'Hôtel Lafleur).

Téléphone Bell, 88.

L. J. A. LEGRIS

DOCTEUR EN MEDECINE

Médecine Générale au bureau et à domicile

Répond à tous les appels de jour et de nuit dans le village, la campagne et les paroisses environnantes.

68, rue St-Laurent, — LOUISEVILLE

Tél. CALUMET 5979.

Consultations: 2 à 5 et 7 à 9 p. m.

Dr ROSARIO BERARD

MEDECIN-CHIRURGIEN

7738, rue St-Denis, — MONTREAL. Près de la rue Villeray.

J. E. MASSE

Opticien-Diplômé

ESSAI DE LA VUE GRATUIT



Outils des plus moderne

Une visionnet améliorée

42 rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Téléphone 526.

Dr AUGUSTE PANNETON

SPECIALISTE

Maladie des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

Consultation: 1.30 à 4.30 hrs tous les après-midi; Lundi, Mercredi et Vendredi, 7.00 à 8.00 hrs le soir et sur rendez-vous.

65a Lavolette, TROIS-RIVIERES.



CEUX QUI SOUFFRENT

De maux de tête, d'étourdissement, de maux d'yeux, des yeux croches, etc., etc., feront bien de me consulter.

W.-H. FONTAINE

Spécialiste pour l'examen de la vue et la fabrication des verres appropriés.

Examineur officiel pour la Compagnie de Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Tous les tramways passent à notre porte

492, rue St-Maurice

Téléphone 965

TROIS-RIVIERES, P. Q.



Examen gratuit de la Vue

LUNETTE SIMPLES ET A DOUBLE FOYER

MONTURES A LA DERNIERE MODE TRAITEMENT A L'ELECTRICITE DIATHERMIE, AUTO-CONDENSATION

LAMPE INFRA-ROUGE ET LAMPE ULTRA-VIOLET

Dr Jos Comtois,

ST-BARTHELEMI, .. P. Q.

Dr LIONEL PLANTE

CHIRURGIEN-DENTISTE

39 rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Bureau à Saint-Barthélemi le samedi après-midi et le dimanche.

Dr EUGENE LANDRY

ST. BARTHELEMI, P. Q.

TRAITEMENT A L'ELECTRICITE DES MALADIES SUIVANTES:

Spécialité des maladies de la peau: Eczéma, Lupus, Acné, Psoriasis, Urticaire, Furoncle, Erysipèle, Etc.

Je traite aussi les maladies nerveuses, rhumatismes, sciatiques, névralgies, Etc.

POINTE DU LAC

M. et Mme J.-H. Champagne, de Montréal, sont maintenant à leur Villa des Pins, à Pointe du Lac pour l'été.

SAINT-LEON

DOUBLE NOCES: DE DIAMANT ET D'ARGENT

La journée du 16 juillet dernier restera longtemps gravée dans la mémoire des heureux enfants et petits-enfants de M. et Mme J. Béland qui ont eu le bonheur de fêter leur soixantième anniversaire de mariage, en même temps que le vingt-cinquième anniversaire de mariage de leur fils M. Xavier Béland, tous deux de St-Léon.

M. et Mme Joseph Béland avaient fêté il y a dix ans leurs nocces d'or; aujourd'hui nous nous sommes plu à leur rappeler que la couronne qu'ils ont si bien méritée à force de travail et de sacrifices constants, ne devait pas être seulement surmontée d'or mais de diamants riches et précieux; chaque diamant représente une de leur soixante années de ménage, pendant lesquelles ils ont toujours donné l'exemple d'une union vraiment chrétienne, et d'un courage constant vers l'idéal qu'ils désiraient atteindre. Cet idéal était de procurer du bien-être et du bonheur à leurs enfants. Pour y réussir ils n'ont rien épargné. D'abord ayant commencé leur carrière avec peu de ressources, ils sont maintenant dans l'aisance, après avoir élevé une famille de onze enfants. Mais leur plus grande gloire est d'avoir donné à cette nombreuse famille une éducation vraiment chrétienne et patriotique, qui fait qu'aujourd'hui ils ont le bonheur de voir une de leur fille religieuse, tandis que les autres sont de bons canadiens, de vrais chrétiens; presque tous sont établis près du domaine de leur père et comme ce dernier, ils trouvent leur bonheur, dans la noble profession de cultivateur.

En ce jour de fête tous les heureux membres de ces jeunes foyers se trouvaient réunis dans la maison des vieux parents: c'étaient leurs fils: Ernest, Xavier, Joseph, Isidore, Donat; leurs filles: Sœur Donat, Mme Joseph Giguère, Mme Vve Arthur Paquin, Mme Donat Livernoche et 61 petits-enfants.

Monsieur le Chanoine Béland, curé de Maskinongé, neveu des Jubilataires avait tenu à participer à cette fête, et sa présence distinguée contribua à lui donner un cachet de solennité.

Durant le dîner, fut présentée aux Jubilataires, une adresse qui se terminait par le souhait le plus cher à tous les convives: "Que Dieu vous accorde encore 10 belles années au milieu de vos enfants et vous permette de revivre notre bonheur d'aujourd'hui en fêtant vos nocces de rubis."

Par leur petite-fille,
M. R. PAQUIN.

M. et Mme Louis-Georges Deschesnes ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils baptisé: Joseph-Odilon-René-Paul, Parrain et marraine: Odilon Deschesnes et Mlle Thérèse Pichette, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse, Mme Albéric Lupien, tante de l'enfant.

ST-BARTHELEMI

LA PAROISSE DE ST-BARTHELEMI FETERA BIENTOT LE CENTENAIRE DE SA FONDATION.

Un comité d'organisation est formé en vue de donner à ces fêtes toute l'ampleur possible.

LES MEMBRES DU COMITE

A une assemblée des citoyens, tenue dimanche dernier, à l'issue de la grand'messe, il a été décidé de fêter le centenaire de la fondation de la paroisse. A cette fin, un comité d'organisation a été formé en vue de célébrer avec éclat cette fête-souvenir à laquelle sont invités tous les anciens qui sont nés ou qui ont vécu en cette paroisse.

Le comité d'organisation se compose comme suit: Présidents d'honneur: Sa Grandeur Mgr J.-A. Papi-neau, évêque de Joliette et M. le chanoine R. Bonin, curé de la paroisse.

Vice-Présidents d'honneur: M. le chanoine Noé Rémillard, curé des Cèdres, M. le chanoine Rodolphe Sylvestre, Archidiacre de l'Archevêché

de Montréal, M. le chanoine Hector Désy, curé de Berthier (en haut), M. l'abbé Omer Valois, curé de New-Bedford, E.U., M. le maire Wilfrid Ayotte, M. le marguillier en charge, Ildège Barrette, M. Philippe Boucher, propriétaire du Journal "La Tribune", de Woonsocket, R.I., M. Georges Laurendeau, avocat, Valleyfield, M. Ernest Sylvestre, notaire, Sherbrooke, l'honorable Charles Laurendeau, avocat de la cité de Montréal, M. Joseph Sylvestre, avocat, Joliette, M. Barthélemi Michaud, médecin, M. Joseph Rouleau, médecin des Artisans Canadiens-Français, et M. David Rochette, médecin, tous de Montréal.

Président actif: M. J.-A. Barrette, notaire.

Vice-président: Rév. Frère Edouard Guinard, C.S.V., supérieur du collège de St-Barthélemi.

Secrétaire: Avila Rouleau, notaire. Trésorier: M. l'abbé Roch Majeau, ptre, vicar.

Les directeurs du comité d'organisation sont: M. le maire Wilfrid Ayotte, Ildège Barrette, Magloire Dumontier, Rémi Gervais, J.-A. Barrette, Avila Rouleau, Barthélemi Michaud, Joseph Caron, Avila Plante et Louis-Joseph Massé.

La première réunion du comité aura lieu le 25 du mois courant en la salle académique à 8 heures du soir.

Le 29 juillet dernier, Mlle Rosanna Morand recevait ses parents en l'honneur du quatre-vingtième anniversaire de naissance de sa mère, Mme Louis Morand. Il y eut un magnifique euechre suivi d'un délicieux goûter. Il y eut aussi chant, musique, récitation, etc. L'héroïne de la fête reçut de nombreux et riches cadeaux. Tous se retirèrent à une heure avancée, emportant un inoubliable souvenir de cette fête. Parmi les invités, on remarquait: Mme Louis Morand, Mlle Rosanna Morand, M. et Mme Jacques Morand, M. et Mme Damien Mercure, Joseph Morand, M. et Mme Louis Morand, M. et Mme Dr Comtois, M. et Mme Joseph Mercure, M. et Mme Edmond Brissette, M. et Mme J.-Marie Comtois, M. et Mme Charles-Omer Morand, Mlle Emilienne, Florence, Florina, Yvonne, Lucille, Jeannette, Cécile Morand, Lucien, Albert, Gérard Morand, Mlle Joseph-Emma et Marie-Marthe Comtois, tous de St-Barthélemi; M. et Mme J.-E. Labelle, Thérèse et Edmond Labelle, M. et Mme Ubald Villeneuve, Béatrice et Albert Villeneuve, Mlle Adrienne Chénier, M. et Mme Rolland Morand, M. et Mme Paul Morand, M. et Mme G. Morand, tous de Montréal; M. et Mme Philippe Morand, du Cap de la Madeleine; M. et Mme Gérard Denis, avocat, de Joliette; M. et Mme Donat Beaudry, de Joliette; M. et Mme Pierre Robitaille, de Québec.

Dernièrement s'éteignait doucement dans le Seigneur, M. Honoré Dufresne, époux de feu Georgiana Lajoie. Le défunt laisse dans le deuil un fils, Antonio, deux filles, Mme Romulus Ladouceur (Alice), et Mme Adélaïde Langlois (Evelina), un frère, M. Octave Dufresne, des Etats-Unis; Mlle Olivine Dufresne, de St-Barthélemi; ses petits-enfants: Jean-Louis, Lucie et Madeleine Dufresne, Léo, Roger, Raymond Ladouceur, Valentine Langlois. — Les funérailles eurent lieu au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Louis Brunette, assisté des abbés Albert Brunette et Roch Majeau; Les porteurs étaient: MM. Ernest, Pierre et Jos Lajoie, ses beaux-frères et Wilfrid Brunette, son cousin; La quête fut faite par MM. Jean Clément et Magloire Dumontier. Dans le cortège, on remarquait: M. Antonio Dufresne, MM. et Mmes Zéphir Thibault, Adélaïde Brunette, Adolphe Lajoie, Ernest Lajoie, Pierre Lajoie, Elzéar Bacon, Emilien, Lionel et Simonne Lajoie, de Montréal, Mme Vve Olivier Dupuis, Louis Gervais, Germaine et Lucienne Gervais, Wilfrid, Ernest et Louis Brunette, de St-Barthélemi; MM. Louis Rinfret, Antonio Rinfret, Jos Rinfret, Mme Aurélien Rinfret, Mlle Irène, Germaine et Emile Rinfret, MM. et Mmes A. Morin, R. Lafrenière, Mlle Espérance et Béatrice Morin, Jos Morin, Laurette et Jeannette Lafrenière, Jean Clément, Magloire Dumontier, Wilfrid Brunette, Thomas-E. Bernèche, L. Plante, A. Clément, C. Plante, U. Farley, Jos Farley, D. Croisetière, O. Drainville, D. Dufresne, A. Caumartin, Jos Tossignant, Jos Caumartin, W. Ayotte, Z. Allard, J. Bernier, G. Barrette, W. Savoie et une foule d'autres.

MONTREAL

M. et Mme Albert Sincerny et leur fils, de Providence, R.I., de passage à Montréal, chez MM. Albert et Avila Savoie, Mme Vve J.-B. Savoie et chez Mme Joseph Comtois.

M. et Mme Avila Savoie, de passage à St-Barthélemi dernièrement.

M. et Mme William-L. Gagné, de passage à Saint-Justin dernièrement. MM. Henri et Jean Barrette, de passage à St-Justin et St-Barthélemi, dernièrement.

M. Antonin Gagné, de St-Justin, de passage à la ville la semaine dernière.

Mlle Madeleine Barrette, de Saint-Barthélemi, en promenade dernièrement chez sa sœur Mme W.-L. Gagné.

Mme François Toupin et sa fille, Madeleine, sont allées passer une quinzaine dernièrement chez des parents aux Trois-Rivières et à Saint-Justin.

M. et Mme Ovila Thibodeau, de Rosemont et leur fille Yvonne, sont allés à Melocheville dernièrement, à la villa d'été de M. Stanislas Thibodeau, de Rosemont.

M. et Mme Fernand Belleau, née Juliette Duchesnay, sont de retour de leur voyage de nocces et ont pris possession de leur nouvelle demeure, rue Brébeuf, coin Boulevard St-Joseph.

M. Wilfrid Duchesnay, est allé passer quinze jours à Toronto dernièrement aux bureaux de la General Steel Wares Ltee. Il a visité les bureaux de la compagnie à Hamilton et London, il a aussi visité Guelph, Kitchener et Stratford. Il est revenu enchanté de son voyage.

Mlle Thérèse Duchesnay, de St-Justin en visite à Montréal.

Mlle Olivette Belleau, de la rue Delorimier est allée passer quelques jours à St-Justin chez Mlle Thérèse Duchesnay.

M. et Mme Wilfrid Duchesnay et Mme Henri Duchesnay, sont allés aux Trois-Rivières dernièrement.

M. Félix Desrochers, avocat, accompagné de son frère, le Prof. J.-J. Desrochers sont allés à St-Hyacinthe, dernièrement visiter leur frère, M. l'abbé Paul Desrochers, curé de St-Joseph d'Yamaska.

M. Edgar Richard et leur famille sont rendus à leur villa d'été à Laval sur le Lac.

Mlle Yvonne Thibodeau de Rosemont est de retour d'une promenade à New-York et Atlantic City.

SASKATOON, Sask.

BEAU MARIAGE

La fondation d'une paroisse de langue française à Saskatoon est maintenant décidée. Cette cinquième église catholique de la ville sera sous le vocable de l'Immaculée-Conception. Mardi dernier a eu lieu le premier mariage lorsque Mlle Marguerite Fortin, fille de M. Louis-Philippe Fortin, anciennement de Louiseville, a été unie à M. Edmond Hébert, de St-Walburg, Sask.

Le Rév. Père Simard, O.M.I., fondateur de la paroisse a célébré la messe et unit le jeune couple. Il y a eu chant par Mlle Renée Mayrand et Mlle Ella Mayrand touchait l'orgue.

Après la cérémonie, les invités se sont réunis au Café Zenith où un grand déjeuner a été servi dans la vaste salle de bal.

Convives: M. et Mme Edmond Hébert, M. et Mme L.-P. Fortin, Prof. et Mme J.-A. McDonald, Dr et Mme Saucier, M. et Mme Arsenault, Mme et Mlle Mayrand, Mme Fleming, M. Jules Fortin, Toronto, M. Charles et Joseph Fortin, Mlle Jeannine et Suzanne Fortin, Mlle Evelyn Saucier, Ian Mather, Alma Hall, Isabel Silverwood et le Rév. Père Simard.

Au moment du dessert, M. Arsenault invita au nom des parents, le Dr Saucier à proposer la santé des nouveaux mariés. Celui-ci souhaila en quelques mots aux nouveaux-mariés tout le bonheur possible dans leur nouvel état.

Le bon père Simard, O.M.I., dans une improvisation spirituelle et pleine de gaieté répondit au nom des nouveaux mariés.

Après avoir goûté au gâteau de nocce chacun se sépara en couvrant les heureux époux de confettis et les assurant de leurs vœux les plus sincères.

L'heureux couple est parti pour les Montagnes Rocheuses, par Edmonton, Banff, etc., et reviendront ensuite à St-Walburg, leur résidence.

SAINTE-URSULE

Mlle Marguerite Lambert, de Ste-

Angèle, était en promenade dernièrement chez son oncle, M. Louis Lambert, à l'occasion du mariage de sa cousine, Mlle Flore Trudel.

M. Emile Lambert ainsi que sa sœur, Mlle Auréa Lambert étaient en visite dernièrement à Louiseville. Ils se sont aussi rendus à Pointe-du-Lac.

Mlle Auréa Lambert et Lucienne Lessard, en promenade à Ste-Angèle, dernièrement.

Mme Joseph Ringuette est revenue très enchantée d'une promenade à Montréal.

Mme Charles-Orphir Lessard, en promenade à Montréal dernièrement chez son frère, M. Donat Paquin.

Dernièrement étaient en visite chez M. Louis Lambert: M. Léo Giguère, de New-York et M. Léo Savard, de St-Didace.

MASKINONGE

Etaient de passage dernièrement chez M. Omer Désaulniers: M. et Mme E. Corbeille et leurs filles, M. Bellemare et son fils, Roger. A cette occasion il y eut une soirée chez M. Désaulniers. Il y eut chant, musique et autres divertissements. L'on s'amusa ferme jusqu'aux petites heures, enchantés de la cordiale hospitalité de M. et Mme Désaulniers.

Le 29 juin dernier s'éteignait dans le Seigneur, Dame Emma Roy, épouse d'Alide Gravel, décédée à l'Hôpital de Sherbrooke et inhumée à Bromptonville. Elle laisse pour déplorer sa perte, outre son époux, deux enfants en bas âge, sa mère, cinq frères et une sœur. — A la famille si cruellement éprouvée, nos sincères sympathies.

MM. Alide Gravel, de Bromptonville, Lucien Gravel, de Montréal, M. et Mme Edouard Lachance et leurs enfants, Jacques et Gaëtan, Mlle Eva, Claire et Lucille Lachance, de St-Jean, étaient les hôtes de M. et Mme F.-X. Gravel, la semaine dernière.

Mlle Espérance et M.-Rose Gabou-

ry, parties depuis le commencement de juin pour une promenade aux Etats-Unis, sont revenus ces jours derniers très enchantées de leur voyage. Elles ont visité beaucoup de parents et amis et partout elles reçurent une cordiale bienvenue. Elles visitèrent plusieurs villes américaines. Elles garderont de ce voyage un inoubliable souvenir.

Mlle Rose Landry et Mme Ernest Bisailon, de Amsterdam, N.Y., sont en promenade pour une quinzaine à Maskinongé et St-Justin, chez des parents et amis.

SAINT-LIN

M. et Mme Edouard Dupuis, (née Blandine Marin) ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 22 juillet et baptisée sous les noms: Marie-Germaine-Jeannine, Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Dupuis, de St-Justin, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Germaine Dupuis, tante de l'enfant.

ST-BARNABE NORD

Mlle Jeannette Plante et son frère Arthur, de Ste-Ursule, en promenade chez M. Léonard Plante.

Mlle Juliette Elliott, de Ste-Ursule, de passage à St-Barnabé dernièrement.

MM. Albert Baril et Ernest Gagné, de St-Justin, de passage à St-Barnabé jeudi dernier.

OVILA BELAND

BOUCHER

Et commerçant de Bœuf, Lard, Moutons, Volailles, Etc.

PONT MASKINONGE, P.Q.

LISEZ NOS ANNONCES ET ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

CANADA PAINT

"Sauvez la surface et vous sauvez l'argent"

Notre stock de Peintures est au complet

Peinture pour bâtisses (toutes les couleurs) intérieur et extérieur.
Peinture à plancher
Peinture pour galerie
Peinture pour voiture
Teinture-verniss pour meubles
Peinture pour couverture
Peinture pour grange, étable, etc.
Email, Bronze, Aluminium, etc.
Blanc de plomb, Huile à peinture, Térébenthine, Vernis, Shellac, Ocre, Mastic, Pinceaux, Blanchissoirs, Etc.

Assortiment considérable DE FOURNITURES POUR BATISSES
Vitres, Clous, Papier à lambri et à couverture, Peintures, Etc.
UNE VISITE EST SOLLICITEE.

Magasin W.-H. Gagné, St-Justin.

Grand Concert

DE L'ASSOCIATION CHORALE ST-LOUIS DE FRANCE
DE MONTREAL

A SAINT-JUSTIN
LE SAMEDI 8 SEPTEMBRE 1928

à 8 heures P.M.

— AU BENEFICE DES OEUVRES PAROISSIALES —

Saint-Justin recevra samedi le 8 septembre, la meilleure Société chorale canadienne-française. Cette association musicale compte au-delà de 40 ans d'existence. C'est elle qui dans la ville de Montréal fit connaître les grands oratorios des meilleurs compositeurs du genre. Le programme qu'elle donnera sera de toute beauté.

- 1.—Les Hâleurs de la Volga, Chant populaire russe.
- 2.—Le chœur des Vignerons Mendelssohn
- 3.—Ière et 5ème des Sept paroles du Christ Th. Dubois
- 4.—Chœur des Voleurs Carafa
- 5.—Le Coq gaulois Chapuis
- 6.—Chœur de pèlerins Wagner
- 7.—La Saltarelle St-Saëns

De plus il y aura des duos, trios et quatuors interprétés par les membres de la chorale, entre autres:

Leçon de chant de Mozart, dirigée par M. l'avocat Félix Desrochers.

Quatuor du "Billet de logement" Offenbach
Parmi les solistes, on aura le plaisir d'entendre M. Joseph Saucier, directeur de la chorale, notre baryton national universellement connu.

M. Arthur Michaud, fameux ténor, qui a eu des succès retentissants sur les grandes scènes d'opéra tant en Europe qu'en Amérique et M. L. Fortin, soliste de la chorale.

La chorale sera sous la direction de M. Joseph Saucier et aura comme accompagnateur M. Antonio Létourneau, organiste à l'église St-Louis de France.

Ce concert patronisé par M. le curé Cloutier, de St-Justin, est au bénéfice des œuvres paroissiales.

VENEZ EN FOULE

ADMISSION : 50 sous (vestiaire compris);

Quelques billets réservés à 75 sous.

NOTES LOCALES

Vu que certaines personnes se sont plu à répandre dans le public que M. le Professeur O. Duchesnay, propriétaire de l'Ecole Commerciale de Saint-Justin ne reprenait plus ses classes au mois de septembre, M. Duchesnay fait savoir à tous ceux qui désirent envoyer des élèves à son école, qu'il n'a jamais eu l'intention d'abandonner ses classes, et qu'il ouvrira ses cours comme par le passé au commencement de septembre.

Mme Daniel Paquin ainsi que Mme François Toupin et sa fille Madeleine, de Montréal, ont passé une semaine à St-Justin. Ils ont aussi visité Shawinigan et Trois-Rivières.

On a peinturé dernièrement le clocher et la couverture de l'église et de la sacristie. Ceux qui n'aiment pas les hauteurs tremblaient rien qu'à voir ces ouvriers debout au haut du clocher, se tenant d'une main seulement après la croix et se servant de l'autre pour manier le pinceau. Ces ouvriers paraissaient aussi à leur aise au sommet du clocher que d'autres le sont sur la terre ferme.

Un ingénieur du gouvernement est venu visiter le pont "Prud'homme" hier. Ce pont, qui doit être reconstruit d'ici à l'automne, sera remplacé par un pont en terre avec un tuyau en fer de 3 pieds.

M. et Mme Eugène Lebeau et leur fils Maurice, ont été passer quelques jours à Sorel, chez leur fille, Mme Antonio Paquin.

M. et Mme Joseph Dauphinais et leurs enfants, Lucille, Marie-Ange et Roland, ainsi que Mme Vve Louis Giguère et Ernest Gagné, de passage à Montréal. Ils font le voyage en automobile.

M. et Mme Elzéar S de Carufel, M. et Mme Wilbrod Paillé et leur fils, Jacques et M. Edgar Brissette, de passage à Montréal et Lachine dimanche dernier, en automobile.

Plusieurs de nos jeunes gens sont partis pour aller aider aux moissons de l'Ouest Canadien. Nous leur souhaitons un bon voyage.

MM. et Mmes Anselme Lajoie, Alcide Bournival et Joseph Bellemare, de Shawinigan, en visite ces jours derniers chez M. Charles Trotochaud. M. et Mme Oscar Paquette, M.

Theophile Paquette et Mme Stanislas Gaboury sont allés passer quelques jours à Montréal.

Mme Pire Lajoie et son fils, de La Tuque, en visite chez M. Henri Lajoie et ses autres parents.

M. et Mme Horace Héroux, des Trois-Rivières, chez M. Charles Lemire dimanche dernier.

Nous sommes au regret d'annoncer le décès de Mme Pierre St-Cyr, de St-Barthélemi, née Léa Carufel, décédée après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de 52 ans et 1 mois. Nous donnerons le rapport des funérailles au prochain numéro.

M. Lucien Allard, de Lachine, à St-Justin pour quelques jours.

M. et Mme Eugène Roch, de Ste-Elisabeth, en visite chez leurs parents.

Mme J.-A. Vouligny, de passage à Charette, chez sa sœur, Mme Maxime Gélinas.

Nous regrettons d'apprendre le décès de M. Alfred Mayer, de Lake Linden, Mich., survenue le 16 juillet dernier. Nos sympathies à la famille.

M. et Mme Aimé Dupuis, leurs filles Germaine et Laurette, leur fils, Donat et M. Emile Vertefeuille, de passage à St-Lin dimanche dernier. Ils firent le voyage en auto.

Dernièrement, M. et Mme Aimé Dupuis et leur fille Irène, ainsi que M. et Mme Nault et leur fils, des Etats-Unis, en visite à St-Lin et à Mascouche pour quelques jours.

M. Aimé Dupuis, de Mascouche, a passé quelques jours à St-Justin, chez son grand-père, M. Aimé Dupuis.

Dernièrement une réunion de parents et d'amis avait lieu chez M. W. Ladouceur à l'occasion de la visite de parents des Etats-Unis. Etaient présents: M. et Mme Wilfrid Ladouceur, M. et Mme Honoré Ladouceur, M. et Mme Valmor Bélanger, M. et Mme Joseph Dusseault, M. et Mme Adolphe Lajoie, M. et Mme Joseph Bacon, M. et Mme Pierre Pepin, Mme Misaël Dufresne, M. et Mme Joseph Croisetière, MM. Joseph Ladouceur, Henri-Paul Ladouceur, Emile, Azarias et Roland Ladouceur, Arthur Doucet, Irénée Bellemare, Irénée et Bernard Ladouceur, Léopold Pepin, Ovide Mandeville, Mlle Armandine, Bernadette et Irène Doucet, Mandia Mandeville, Laurette Lafrenière, Marguerite Paquin, Marguerite Ladouceur, Cécile et Parmelia Ladouceur, Lucille Bacon, Annette Chartrand, Eva Ladouceur.

Les Zouaves de Shawinigan à Saint-Justin

Le dimanche 5 août, un détachement de la Compagnie des Zouaves de Shawinigan arrivait à Saint-Justin rendre visite à M. le Curé Cloutier. A 9 heures précises, au moment où les paroissiens entraient à l'église, le son des clairons et des tambours annonçait l'arrivée des visiteurs. Quelques minutes après, les Zouaves prenaient place au sanctuaire pour assister à la grand'messe. Leur tenue martiale et digne ne manqua pas d'édifier la paroisse, et le salut des armes à l'élévation fit sur l'assistance une profonde impression.

Après la messe, les Zouaves vinrent présenter les armes aux dignitaires de la paroisse réunis au presbytère, puis s'en allèrent faire l'exercice sur la place de l'église en présence des paroissiens qu'ils intéressèrent vivement.

Il y eut ensuite goûter à la salle paroissiale, pose du groupe au pied du monument du Sacré-Coeur, repos et congé pour permettre de visiter les parents et les amis. A 3 heures, le clairon sonnait le ralliement, et nos visiteurs nous quittaient avec l'air de gens qui sont tout à fait contents de leur voyage.

On se sépara à une heure avancée, emportant un bon souvenir de cette charmante réunion.

Dernièrement une jolie soirée avait lieu chez M. Honoré Ladouceur. Parmi les personnes présentes on remarquait: M. et Mme Honoré Ladouceur, Mme W. Ladouceur, M. et Mme Alphonse Frappier, M. et Mme Charles Baril, M. et Mme Philippe Ladouceur, MM. Joseph Ladouceur, Denis et Henri-Paul Ladouceur, Azarias, Emile et Roland Ladouceur, Irénée Bellemare, Léo Thibodeau, Walter Gagnon, Irénée et Bernard Ladouceur, Léopold Pepin, André et Ovide Mandeville, Mlle Eva, Juliette et Thérèse Ladouceur, Irène Doucet, Mandia Mandeville, Armandine, Bernadette et Irène Pepin, Béatrice Ladouceur, Laurette Lafrenière, Marguerite Ladouceur, Marguerite Paquin, M. et Mme Jos Dusseault, M. et Mme Valmor Bélanger, Mme Misaël Dufresne, de Woonsocket. Tous se retirèrent aux petites heures, très charmés de cette belle soirée.

Etaient de passage dernièrement chez M. Pierre Bussièrès: M. et Mme Henri Bussièrès, M. et Mme Lionel Bussièrès, de Montréal; M. et Mme Antonio Bussièrès et leur fils, Roger, de Ste-Thérèse; M. et Mme Omer Rinfret et leur fils, Roger, de Staynerville; Mlle Rachel et Blanche Moreau, ainsi que M. Edgar Moreau, des Trois-Rivières; Mlle Aimée Gagnon, de Louiseville.

Mlle Irène Bussièrès, de passage à Montréal récemment.

Etaient en vacances dernièrement chez M. Adélarde Morin: M. et Mme Pierre Dumontier, M. et Mme Fernand Bernard, M. et Mme Roméo Boileau et leur fille Céline, tous de Montréal. Ils ont aussi visité leurs parents de St-Barthélemi, Trois-Rivières et Shawinigan.

M. l'avocat Rosario Paquin, de Débrette, Sask. et son frère, Philippe Paquin, de Providence, étaient de passage chez M. Adélarde Morin.

Mlle Cécile Morin, est aux Trois-Rivières, pour une quinzaine, chez son frère, M. Eddy Morin.

M. et Mme Edmond Guillemette, ainsi que Mme Joseph Guillemette, de Montréal, de passage chez M. Adélarde Morin et André Lafrenière, ainsi qu'à St-Barthélemi, chez M. M. Dumontier.

M. et Mme Emile Corbeil et leurs filles, Emilienne et Madeleine, M. Henri Bellemare et son fils, Roger, à St-Justin pour une quinzaine, les invités de M. Adélarde Dupuis.

M. et Mme Adélarde Dupuis, Mlle Brigitte Vouligny, M. Emile Corbeil, Mlle Madeleine et Emilienne Corbeil ont fait un voyage à Québec, Ste-Anne de Beaupré et Baie St-Paul. Ils sont revenus enchantés de leur voyage. A l'occasion de leur passage à St-Justin il y eut dîner, chez M. Simon Paquin et souper, chez M. Honoré Dupuis, à Maskinongé.

M. Charles Bruneau, de Lowell, Mass., est venu visiter ses parents du Canada, après une absence de 32 ans. A son arrivée à St-Justin, il y eut réception chez son frère, M. Napoléon Bruneau. Parmi les personnes présentes, on remarquait: M. et Mme Charles Gagnon, M. et Mme Arthur Gagnon, M. et Mme Adélarde Lemyre, M. et Mme H. Dauphinais, MM. Onésime Mongrain, Théophile Mongrain, Amable Bruneau, Simon et Remi Gagnon, Willy Gagnon, Louis Pellisson, Ovide Hubert, etc.

M. et Mme Omer Gagnon, de Shawinigan, à St-Justin, chez leurs parents.

M. et Mme Frank Burch, en promenade au Canada depuis quelques semaines, sont retournés à Amsterdam, N.Y., très enchantés de leur voyage.

MM. Louis et Pierre Gagnon, de Worcester, Mass., en promenade récemment chez M. Adélarde Gagnon.

M. et Mme Napoléon St-Antoine, ainsi que M. Honoré St-Cyr, de Montréal, en visite à St-Justin.

Mme Daniel Paquin, de Montréal, en visite chez ses parents à St-Justin et Trois-Rivières.

Le 11 juillet dernier, M. Onésime Lemyre conduisait à l'autel Mlle Flore Trudel, de Ste-Ursule. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le révérend M. Laquerre, curé de la paroisse. Le programme musical fut des mieux réussis. M. Jos. Lemyre servait de témoin à son fils et M. Charles Trudel à sa fille. Après la cérémonie il y eut réception chez M. Charles Trudel, père de la mariée. Au dîner une adresse leur fut lue par Mlle Lina Trudel, sœur de la mariée. Durant la journée il y eut chant et musique. Après s'être bien amusés toute la journée, les mariés se rendirent chez M. Joseph Lemyre, à Saint-Justin, où une soirée eut lieu en leur honneur.

Etaient présents: MM. et Mmes Chs. Trudel, Joseph Lemyre, Emmanuel Déziel, Joseph Trudel, Valérie Bérard, Théophile Bastien, Adélarde Bastien, Joseph Masson, Louis Bastien, Edouard Vallerand, Jos. Paquin, Léonard Gagnon, Syllus Marchand, François Gagnon, Arthur Lemyre, Théophile Lemyre, Odilon Lemyre, Romulus Lafrenière, Mlle Léona Cécile, Thérèse et Jeanne d'Arc Lemyre, Rosa, Blanche, Lina, et Jeanne Trudel, Emma Bellemare, Marie-Jeanne, Chrétien, Flora Bellemare, Alma Chevalier, Espérance Gaboury, Juliette Paquette, Alce, Marie et Simonne Paquin, Gertrude et Marie-Rose Lajoie, Irène Bussièrès, Laurette Vertefeuille, Régina St-Jacques, Lucienne Rondeau, Yvonne et Emma Bastien, Marguerite et Laurette Lafrenière, Florence Camiel, MM. Marcel, Paul et Maurice Lemyre, Oscar Masson, Georges Trudel, Charles Clément, Albert Chevalier, Joseph Gagné, Adrien Gagnon, Charles-Désiré Paquin, Paul Bussièrès, Emile Vertefeuille, David Déziel, Justin Drainville, Lucien Rondeau, Jos. Béland, Henri Lajoie, Irénée Bellemare, Roland Ladouceur, Antonin Bastien, Albert, Joseph, Pierre Lemyre Jules Vallerand, Hédge Laterre, Onésime Mongrain, Thomas Dupuis, Albert Noël, Ephrem Lemyre, Wardy St-Pierre, Elzéar Carufel, Joseph Lessard, Adélarde Fréchet, Joseph Lafrenière. Tous se séparèrent à une heure avancée, emportant un inoubliable souvenir de cette agréable soirée.

Les mariés ont reçus de nombreux et riches cadeaux.

Aux nouveaux époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Naissances. — Le 21 juillet, Marie-Alberta, fille d'Adélarde Clément et de Léona Gagnon. Parrain et marraine: Louis Lamirande et Alberta Gagnon.

— Le 26, Joseph-David-Maurice, fils d'Adélarde Lefebvre et de Lauréa Gaboury. Parrain et marraine: David Gaboury et Clara Paquette.

— Le 30, Joseph-Clément-Maurice, fils d'Adélarde Brunelle et de Claudia Lefebvre. Parrain et marraine: Omer Lajoie et Marie-Ange Brunelle.

— Le 7 août, Joseph-François-Benoît-Marcel, fils de Joseph Plante et d'Alma Déry. Parrain et marraine: François Boulay et Gertha Déry, oncle et tante de l'enfant.

— Le 7, Joseph-Alphonse-Viateur, fils d'Alphonse Frappier et de Marie-Rose Ladouceur. Parrain et marraine: Joseph Bruno et Eugénie Frappier, oncle et tante de l'enfant.

— Le 12, Marie-Juliette-Marcelle, fille de Lucien Bourque et de Marie-Anne Dubé. Parrain et marraine, Jules Clément et Régina Dubé, oncle et tante de l'enfant.

— Le 14, Jules-Henri-Paul, fils de Théotime Alarie et de Clairvina Dubé. Parrain et marraine, Jules Clément et Régina Dubé, oncle et tante de l'enfant.

Mariage. — Fernand Belleau à Juliette Duchesnay.

Sépultures. — Joseph-Jules-Roland, fils de M. et Mme Alfred Thibodeau, âgé de 2 mois et 15 jours.

— Le 24, Anonyme, fille de M. et Mme Ed. Lefebvre.

PETITES ANNONCES

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN est lu par plus de 20,000 personnes chaque mois. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces—vous serez surpris du résultat.

TARIF: 25 mots ou moins 50 cents; 2 cents par mot additionnel.

Trois insertions pour le prix de deux.

AGENTS DEMANDES

Si vous rêvez de vous établir un gros commerce dans votre comté ou ville, demandez la proposition Watkins avant d'entreprendre autre chose. Méme sans expérience vous encaisserez de gros profits en détaillant la grande ligne Watkins, et sans aucun risque. The J.-R. Watkins Company, Dept 92, 379 Craig Ouest, Montréal.

TERRE A VENDRE, située dans la paroisse de St-Barthélemi, rang St-Joachim, bien bâtie, voisin de la beurrierie et de la boutique de forge, 15 arpents des chars, 2 milles du village (chemin gravelé). Pour plus amples détails, s'adresser à Joseph Cardinal, C. P. 115, Nicolet, P. Q.

HENRI SARRAZIN

Ferblantier-Couvreur, Plombier

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Je viens de recevoir un char de tôle galvanisée achetée à des conditions avantageuses, ce qui me permet de faire les couvertures à des prix défiant toute compétition.

Venez me voir avant de placer votre commande ailleurs.

TERRE A VENDRE. — Terre à foïn, 48 arpents, avec maison, granges, etc., située dans le rang de St-Jacques, à Maskinongé. S'adresser à Mme Vve Adélarde Bastien, Saint-Justin, P. Q. 3fs.

PIANO A VENDRE, marque Cabinet Grand, presque neuf et en parfait ordre. Pour prix et conditions s'adresser à Mme Elzéar S. de Carufel, St-Justin.

EMPLACEMENT A VENDRE, contenant 225 pieds de terrain, maison, dépendances, arbres fruitiers, etc., situé au meilleur endroit du village de St-Didace en face de l'Eglise et de la rivière Maskinongé. Conditions avantageuses. S'adresser à Romuald Desrochers, St-Didace, co. Maskinongé.

A VENDRE. — Taureaux Ayrshire d'un an, enregistrés et accredités; aussi vœux du printemps provenant du même troupeau. Porcelets Yorkshire améliorés qui naîtront de vieux parents en mars ou avril. S'adresser à Joseph-J.-B. Desy, St-Barthélemi.

EMPLACEMENT A VENDRE, bien bâti, maison, bâtiments, etc., situé près de l'église de Maskinongé, sur la rue St-Charles. S'adresser à Omer Ayotte, 105—3ème Avenue, Shawinigan Falls, Tél. 549j.

EMPLACEMENT A VENDRE. — A quelques pas de l'église; place idéale pour un boucher, un éleveur de volailles ou pour un marchand de fruits. Maison neuve de huit appartements, chambre de bain, électricité, cave, écurie, grange, hangar, étal de boucher et un grand jardin. Valant \$4,000. Vendra le tout \$2,000. O. Joseph Morand, St-Barthélemi, Cte Berthier, P. Q.

Cadeaux de Noces ou d'Anniversaires

Vous trouverez à notre magasin un très beau choix d'articles pour cadeaux.

Nous en avons pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

Magasin W.-H. GAGNE,
SAINT-JUSTIN, P. Q.

Pour l'achat d'un bicycle ou d'accessoires, n'oubliez pas que la meilleure place est au Magasin W.-H. Gagné, St-Justin, P. Q. Nous avons tout ce qu'il faut pour réparer les bicycles et les remettre en bon ordre.

MINUTES DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE DES MEMBRES DU CLUB DES ELEVEURS D'AYRSHIRE DU HAUT ST-LAURENT

A une assemblée générale des Membres du Club des Eleveurs d'Ayrshire du Haut St. Laurent tenue à Berthierville, en la salle du marché, à huit heures p.m., le quatrième jour de juillet mil neuf cent vingt-huit, étaient présents: MM. Damase Lafortune, Roger Raynault, Ernest Frigon, Antonio Vadnais, Jos Lessard, Alphonse Lavallée, tous directeurs et formant quorum sous la présidence de M. Damase Lafortune. Le secrétaire, M. E. Marseille, l'Aumônier, M. l'abbé Pelletier et l'Auditeur, le Notaire P.-J. Marsan sont aussi présents.

On remarquait aussi aux fauteuils d'honneur les invités suivants: M. le Chanoine Désy, ptre-curé de Berthierville; M. l'abbé Pelletier, du Séminaire de l'Assomption; M. le Dr Théo. Gervais, M. P. Berthier-Maskinongé; M. C. Bastien, M. P. P., Berthier; M. E. Milot, dentiste, Berthierville; M. Gérard Tremblay, B.S.A., propagandiste pour la race Ayrshire; M. S.-J. Chagnon, B.S.A., sous-chef du Service de l'Élevage, Québec; M. L. Therrien, B.S.A., propagandiste pour la N.V. Potash Export My, ainsi que les agronomes: U. Phœneuf, de Berthierville; A. Charbonneau, de Joliette; L.-J. Sylvestre, Montcalm, etc.

L'assemblée s'ouvre à huit heures par l'allocution du président. Ce dernier souhaite la plus cordiale bienvenue à l'assistance et se dit heureux de constater parmi l'assistance la majeure partie des pionniers de la race Ayrshire de la région. "A l'occasion de cette assemblée annuelle, il est de mon devoir, dit-il, d'avoir à renouveler mes remerciements pour l'estime et la confiance que vous m'avez témoignées en m'élevant président de notre belle organisation. Ma tâche est accomplie, j'ai fait tout en mon pouvoir pour remplir à la plus grande satisfaction de tous la tâche que vous m'avez confiée et je souhaite à celui qui me remplacera tout le succès possible. Je vous remercie et je prie M. le secrétaire de bien vouloir procéder immédiatement aux affaires de routine."

Monsieur Marseille, secrétaire, donne lecture des Minutes de la dernière assemblée ainsi que lecture du rapport financier pour l'année fiscale. Le chiffre d'affaires fut de \$407.45 dont les recettes de \$243.00 et les dépenses de \$164.45, accusant une balance en caisse de \$78.55.

Après approbation des dits rapports, M. Marseille, à son tour, remercie en termes chaleureux les membres en général pour l'appui et l'encouragement reçus dans l'accomplissement de ses devoirs de secrétaire. "Si vous constatez, dit-il, que j'ai bien accompli ma tâche, et si j'ai réussi à faire quelque chose, ce n'est pas à moi seul que revient le succès, mais bien à vous tous qui avez mis l'épaulé à la roue."

Après quelques mots d'explications sur les activités du Cercle, M. Marseille termina par des remerciements bien sincères aux cultivateurs de son district pour l'appui et l'accueil qu'il a reçus d'eux durant son stage comme agronome du comté de Berthier. "J'ai accepté, dit-il, la position de sous-inspecteur de district, mais je resterai avec vous tous de cœur et d'esprit". M. Marseille donna sa démission comme secrétaire et pria l'assemblée de bien vouloir nommer immédiatement un autre secrétaire.

Monsieur J.-E. Roy, agronome de Maskinongé, fut proposé par M. Antonio Vadnais, secondé par M. Jos Lessard, comme secrétaire d'élection.

Après avoir pris son siège, M. Roy procéda immédiatement aux élections des directeurs et les officiers suivants furent élus à l'unanimité:

MASKINONGE: — Proposé par M. Ernest Frigon, secondé par M. Jos Lessard que M. Jos-P. Lesage soit élu directeur en remplacement de M. Ernest Frigon. Adopté unanimement.

BERTHIER: — Proposé par M. Alphonse Lavallée, secondé par M. Armand Denis que M. Jos-Alfred Lavallée soit élu directeur en remplacement de M. Alphonse Lavallée. Adopté unanimement.

JOLIETTE: — Proposé par M. Anthime Charbonneau, agronome, secondé par M. Léandre Houde, que M. Rémi Corriveau soit élu directeur en remplacement de M. Léandre Houde. Adopté unanimement.

MONTCALEM: Proposé par M. L.-J. Sylvestre, agronome, secondé par M. Armand Denis, que M. Hector Marsolais soit élu directeur en remplacement de M. Georges Marsolais. Adopté unanimement.

L'ASSOMPTION: — Proposé par M. Roger Raynault, secondé par M. l'abbé Pelletier, que M. Louis Beauchemin soit élu directeur en remplacement de M. Damase Lafortune. Adopté unanimement.

TERREBONNE: — Proposé par M. W. Clark, secondé par M. Damase Lafortune, que M. Joseph Groulx soit élu directeur en remplacement de M. Mathias Ouellet. Adopté unanimement.

ELECTION DU BUREAU DE DIRECTION

Il est proposé par M. Antonio Vadnais, secondé par M. Jos-Alfred Lavallée que M. Roger Raynault soit élu Président. Adopté unanimement.

Il est proposé par M. Antonio Vadnais, secondé par M. Jos Lessard, que M. Jos-Alfred Lavallée soit élu Vice-Président. Adopté unanimement.

Il est proposé par M. Antonio Vadnais, secondé par M. Jos Lessard, que M. J.-E. Roy, agronome, soit engagé comme Secrétaire. Adopté unanimement.

Il est proposé par M. Jos-Alfred Lavallée, secondé par M. Roger Raynault, que le Notaire P.-J. Marsan soit nommé Auditeur. Adopté unanimement.

Il est proposé par M. Alphonse Lavallée, secondé par M. Damase Lafortune, que M. l'abbé Pelletier soit nommé Aumônier. Adopté unanimement.

Les élections terminées, le Président, M. Roger Raynault, prit le siège présidentiel et avec son éloquence accoutumée, remercia les membres de l'honneur et de la confiance qu'on lui témoignait en cette occasion, et il leur promit de faire tout en son pouvoir pour faire un succès de cette belle organisation.

M. Charles Denis, président de la Société d'Agriculture du comté de Berthier, et président d'honneur pour la présente réunion pria ensuite M. le Chanoine Désy de bien vouloir nous dire un mot. C'est dans des termes choisis que ce dernier s'acquitta de sa tâche.

Il évoqua en premier lieu des souvenirs de jeunesse, souvenirs qui lui sont restés chers parce que, dit-il, "je suis fier d'avoir connu la vie des champs". Il expliqua en détail les principaux travaux qu'il avait accomplis lui-même sur la ferme de son père. Il félicita les exposants à l'exposition de Berthier qui avait lieu à cette date et prôna avec force et chaleur l'agriculture moderne.

M. le Président invita ensuite M. l'abbé Pelletier à donner ses impressions.

M. l'abbé Pelletier, en homme expérimenté, nous démontra les nombreux avantages du Contrôle laitier, et termina par une forte pression pour inciter les éleveurs à se grouper afin d'obtenir une zone antituberculeuse.

M. le Dr Gervais, M. P., fut l'orateur suivant. Evoquant des souvenirs de jeunesse, il nous apprit qu'il avait lié du foin, labouré, fait du sucre, etc. Depuis ces temps déjà assez reculés, beaucoup de changements se sont opérés, dit-il, et je crois qu'il reste encore quelque chose à faire afin d'arriver à rendre l'agriculture plus payante, et plus intéressante. Ceci l'amena à nous faire une très intéressante conférence sur les principes de l'élevage et il termina en appuyant fortement sur la sélection.

Sur l'invitation du Président, M. C. Bastien, M. P. P., prit ensuite la parole. Ce dernier s'appliqua à traiter tout spécialement de la bonne coopération qui devait exister entre les cultivateurs et l'agronome. Il profita de l'occasion pour féliciter M. Marseille pour le bon travail fait et les bons mouve-

ments qu'il a lancés dans le comté de Berthier. Il exprima le regret qu'il avait de son départ et le félicita pour sa promotion au poste de Sous-Inspecteur du District No. 2.

On procéda ensuite à la distribution de sept coupes offertes par le Club pour un concours de production laitière.

M. Marseille prit la parole et remerciant les orateurs qui avaient fait son éloge, il fit la proclamation des noms des heureux gagnants des coupes qui sont:

Classe	Age	Gagnants
305 jours	2 ans	Collège de L'Assomption, Co. L'Ass.
305 jours	3 ans	Jos Lessard, St-Léon, Co. Maskinongé.
305 jours	4 ans	Armand Denis, St-Cuthbert, Co. Berthier.
305 jours	Adulte	W.-A. Clark, Shawbridge, Co. Terrebonne.
365 jours	2 ans	W.-A. Clark, Shawbridge, Co. Terrebonne.
365 jours	4 ans	Azellus Lavallée, Berthier, Co. Berthier.
365 jours	Adulte	Collège de L'Assomption, Co. L'Ass.

M. Marseille donna ensuite le record officiel de chacune des vaches mises au concours qui se lit comme suit:

PERIODE DE 305 JOURS — CLASSE DE DEUX ANS.		Lbs		Lbs		%	
Nom de la vache	Propriétaire	lait	gras	lait	gras	lait	gras
1.—Louis Anne Flaire 98768, Collège de L'Assomption		7,664	361	4.6			
2.—Lavallée 131ème, 102954, Paul Lavallée, Berthier		7,868	355	4.51			
3.—Lavallée 122ème, 98506, Paul Lavallée, Berthier		7,941	350	4.41			
4.—Louis Anne Paquerette, 98766, Collège de L'Ass.		8,155	345	4.23			
5.—Stella, 100,251, Léandre Houde, Ste-Elisabeth		8,371	343	4.10			
6.—Lavallée, 132ème, 103144, Paul Lavallée, Berthier		6,629	313	4.72			
7.—Fontaine Lessard, 98341, Jos Lessard, St-Léon		6,436	311	4.83			
8.—Diane Beauté de Mai, 108945, L. Houde, Ste-Elisabeth		7,125	301	4.22			
9.—Aurore, 108277, L. Houde, Ste-Elisabeth		6,531	277	4.24			
10.—Ascott Milkmaid, 94110, W. Clark, Shawbridge		7,032	266	3.78			
11a.—Victoire de St-Pierre, 108946, L. Houde, Ste-Elisabeth		6,500	246	3.98			
11b.—Brunette de Lessard, 98343, Jos Lessard, St-Léon		5,863	246	4.20			

PERIODE DE 305 JOURS — CLASSE DE TROIS ANS		Lbs		Lbs		%	
Nom de la vache	Propriétaire	lait	gras	lait	gras	lait	gras
1.—Farouche, 86003, Jos Lessard, St-Léon		8,777	364	4.15			
2.—Ascott Queen, 85729, W.-A. Clark, Shawbridge		8,895	344	3.87			

PERIODE DE 305 JOURS — CLASSE DE QUATRE ANS		Lbs		Lbs		%	
Nom de la vache	Propriétaire	lait	gras	lait	gras	lait	gras
1.—Denis A.D. 45ème, 80880, Arm. Denis, St-Cuthbert		8,802	376	4.27			

PERIODE DE 305 JOURS — CLASSE ADULTE		Lbs		Lbs		%	
Nom de la vache	Propriétaire	lait	gras	lait	gras	lait	gras
1.—Ascott Trixy, 83060, W.-A. Clark, Shawbridge		15,307	649	4.24			
2.—Beauté du Lac, 67300, Collège de L'Assomption		8,889	427	4.80			
3.—Ida, 56160, Léandre Houde, Ste-Elisabeth		8,931	406	4.55			
4.—Odine de St-Pierre, 84154, L. Houde, Ste-Elisabeth		9,038	405	4.48			
5.—Beauté de Vaucluse, Roger Raynault, Vaucluse		10,025	401	4.00			
6.—Joyeuse, 79088, Collège de L'Assomption		9,702	399	4.07			
7.—Fancy, 76598, Léandre Houde, Ste-Elisabeth		8,711	371	4.26			
8.—Minette, 69703, Léandre Houde, Ste-Elisabeth		9,326	366	3.92			
9.—Rose, 66396, Jos Lessard, St-Léon		9,258	350	3.78			
10.—Genotte d'Oka, 68123, Jos Lessard, St-Léon		8,724	325	3.74			

PERIODE DE 365 JOURS — CLASSE DE DEUX ANS		Lbs		Lbs		%	
Nom de la vache	Propriétaire	lait	gras	lait	gras	lait	gras
1.—Ascott Falmouth, 94393, W.-A. Clark, Shawbridge		11,147	430	3.86			
2.—Lavallée 135ème, 109975, Paul Lavallée, Berthier		9,036	400	4.44			
3.—Lavallée 123ème, 99202, Paul Lavallée, Berthier		10,186	396	3.89			
4.—Louis Anne Fillette, 92796, Collège de L'Assomption		9,094	364	4.40			

PERIODE DE 365 JOURS — CLASSE DE QUATRE ANS		Lbs		Lbs		%	
Nom de la vache	Propriétaire	lait	gras	lait	gras	lait	gras
1.—81708, Azellus Lavallée, Berthier		10,499	404	3.85			

PERIODE DE 365 JOURS — CLASSE ADULTE		Lbs		Lbs		%	
Nom de la vache	Propriétaire	lait	gras	lait	gras	lait	gras
1.—Stella, 38093, Collège de L'Assomption		11,625	445	4.0			

M. Gérard Tremblay, propagandiste, est ensuite appelé à prendre la parole. Il félicite tout d'abord les heureux gagnants des coupes, dit quelques mots du Contrôle laitier et de ses avantages et vient à nous parler des sujets Ayrshire dont il avait fait l'expertise au cours de la journée, à l'exposition du comté de Berthier. C'est avec des expressions justes et bien choisies qu'il fit l'éloge bien mérité des éleveurs du comté pour les soins et l'attention qu'ils avaient apportés dans la préparation des animaux qu'ils avaient exposés. Il donna le résumé de quelques conférences sur l'alimentation du bétail laitier, données par des techniciens et termina par un exposé du travail fait dans son district et de celui qu'il avait l'intention de poursuivre.

L'orateur suivant fut le dentiste Milot. Ce dernier fit l'éloge des agriculteurs et leur fit part de l'intérêt qu'il attachait à l'agriculture. Il termina en faisant l'éloge de M. Marseille pour le beau travail accompli dans son district et le félicita pour sa promotion au titre de Sous-Inspecteur du district No. 2.

M. le Président remercia les orateurs et leva l'assemblée.

J.-E. ROY,
Secrétaire-Trésorier,
Club des Eleveurs d'Ayrshire du Haut St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

Dominique-Napoléon St-Cyr

(Suite de la première page)

mais qu'importe, il y a du bien à faire. Pendant les années qui suivirent son arrivée à Québec (en 1882), il s'appliqua à la fondation d'un musée d'histoire naturelle au département de l'Instruction publique, et en 1886, il fut nommé conservateur de ce musée. Faire l'éloge des collections scientifiques entassées avec ordre dans ce musée, serait écrire plusieurs pages intéressantes de la vie de M. St-Cyr. Il a consacré ses loisirs, pendant bien des années de sa vie, à cette œuvre nationale.

A l'exposition provinciale de 1887, le musée remporta dix-sept prix et diplômes. Les voyages d'exploration qu'il fit au Labrador, sur les côtes et les îles du Golfe St-Laurent, lui ont fourni l'occasion d'enrichir le musée de nombreux et intéressants échantillons. Son grand amour de la science lui donnait un zèle qui ne lui permettait pas ou très peu de repos. Il sera fidèle jusqu'à la fin à sa mission.

Les écrits de monsieur Saint-Cyr, sur l'histoire naturelle, sont consignés dans ses rapports comme conservateur du musée de l'Instruction Publique, ainsi que dans le "Naturaliste Canadien". Digne collaborateur de monsieur l'abbé Provencher, il a fait faire de grands progrès à la flore ca-

nadienne et la zoologie ne lui doit pas moins. Un article rédigé et signé par lui faisait autorité dans le monde scientifique.

Enfin, comme tous les autres humains, monsieur St-Cyr, rendu au terme de sa course, devait payer son tribut à la mort. La maladie qui le minait depuis plusieurs années l'obligea d'aller à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à Québec, où il expira, muni des Sacraments de l'Eglise, vendredi, le 3 mars 1899, à l'âge de soixante-douze ans, laissant après lui le souvenir d'un grand chrétien, d'un patriote convaincu, d'un éducateur dans le sens le plus élevé de ce mot.

E. PLURIBUS.

Soeurs des Saints Noms

de Jésus et de Marie

MASKINONGE

Magnifique pensionnat entièrement construit à l'épreuve du feu et avec toutes les améliorations modernes. Air pur et endroit idéal au point de vue hygiénique et sanitaire. Situé à quelques minutes de la gare du C. P. R.

Cours complet d'études et de piano. Enseignement de l'Anglais. Entrée le 1^{er} septembre.

Ecole Commerciale de Saint-Justin

Tenue par O. Duchesnay, Ex-Professeur au "Montreal Business College"

Cours commercial complet en français et en anglais. La comptabilité, d'après le système Budget est pratiquée et des plus moderne. Ouvrage de bureau et toutes les matières qu'un homme d'affaires doit connaître.

O. DUCHESNAY, Propriétaire.

Romans Canadiens

En vente à l'ECHO DE SAINT-JUSTIN ou expédiés franco par la poste sur réception de

25 cts chaque

- 1.—L'Iris Bleu.
- 2.—Le Massacre de Lachine.
- 3.—Ma Cousine Mandine.
- 4.—Les Fantômes Blancs.
- 5.—La Métisse.
- 6.—Gaston Chambrun.
- 7.—Le Lys de Sang.
- 8.—Le Spectre du Ravin.
- 9.—Le Médailleur Fatal.
- 10.—L'Aveugle.
- 11.—Nypsis.
- 12.—Fierté de Race.
- 13.—Roxane.
- 14.—La Révélation d'une race.
- 15.—L'Expatriée.
- 16.—L'Associée Silencieuse.
- 17.—L'Ombre du Beffroi.
- 18.—La Besace d'amour.
- 19.—Le Grand Sépulcre Blanc.
- 20.—Les Cachots d'Haidimand.
- 21.—La Cité dans les Fers.
- 22.—La Taverne du Diable.
- 23.—Le Trésor de Bigot.
- 24.—Le Patriote (1837-38).
- 25.—Le Mort qu'on venge.
- 26.—Le Manchoir de Frontenac.
- 27.—Fleur Lointaine.
- 28.—La Besace de Haine.
- 29.—Le Siège de Québec.
- 30.—Les Caprices du Cœur.

Nous avons toujours à notre librairie un beau choix de Romans, Contes, Chansonniers, Livres d'histoire, Livres de cuisine, Livres de classe, Livres de prières, Pièces de théâtre, Articles de fantaisie, Papeteries, Imprimeries, etc., etc.

Département de Deuil !!



Nous pouvons faire à nos ateliers l'impression des lettres funéraires à quelques minutes d'avis.

Nous faisons aussi une grande spécialité de cartes mortuaires en tous genres, avec ou sans portraits. Echantillons, listes de prix et petit livret de prières choisies envoyés gratuitement sur demande.

Vous trouverez de plus à notre magasin un beau choix de Cartes de Sympathie, Offrandes de Meses et Bouquets Spirituels @ 15, 25, 35, 50 et 75 cts la pièce.

L'Echo de Saint-Justin,
SAINT-JUSTIN, P. Q.

Lisez et faites lire L'Echo de Saint-Justin. Vous y trouverez de nombreuses et des nouvelles importantes.